

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 15 Octobre 2014 - 21 Dhu-Hijah 1435- N° 751 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

CRISE LIBYENNE :

La préparation du dialogue interlibyen «importante et délicate»

Page 24

ALGÉRIE - FMI - BM

M. Djellab
rencontre à Washington plusieurs responsables d'institutions financières

Page 24

5+5 DÉFENSE :

1^{er} module de formation à Alger du 7^e cycle de niveau intermédiaire

Page 24

UNE POLICE RÉPUBLICAINE AU SERVICE DE LA NATION

Boualem Branki

Les réformes des grandes institutions nationales, dont celles de souveraineté, sont un processus irréversible. Le programme quinquennal du président Bouteflika, outre les aspects économique, social et de développement local, intègre cette donne vitale dans la vie de la Nation. Parmi ces institutions républicaines, il y a bien sûr le corps de la Sécurité nationale, un corps dont les missions nobles concourent autant à l'a

modernisation des institutions républiques, qu'à leur donner le "corps" d'un ensemble qui fonctionne pour la sauvegarde et la protection des biens et des personnes. Mais, également, à la promotion des droits de l'homme, de la bonne gouvernance comme de la gestion démocratique de l'activité tout entière des différentes institutions républiques. Il en est ainsi de la police nationale, dont la mission principale est difficile, lourde et contraignante, mais néanmoins passionnante en ce qu'elle permet à la Nation et ses différents mécanismes institutionnels de fonctionner comme une horloge. Lutte contre le terrorisme, le banditisme et la criminalité organisée, ainsi que la protection des biens des personnes et des valeurs profondes de la République sont parmi les grandes missions de ce corps constitué.

Page 3



HISTOIRE **17 octobre 1961** CONFÉRENCE HIER AU FORUM DE DKNEWS DU MOUDJAHID MOHAMED GHAFIR DIT MOH CLICHY DE LA FÉDÉRATION DE FRANCE DU FLN (RESPONSABLE DE LA RÉGION NORD PARIS 1956-1962)

UNE ÉTAPE CHARNIÈRE DU PARCOURS DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Pages 6-7

Décès du moudjahid Zoubir Bouadjadji à l'âge de 89 ans

Page 12

SANTÉ

TROUBLES BIPOLAIRES

Ça se soigne ?

Page 14-15

ÉCONOMIE

FESTIVAL INTERNATIONAL DU MALOUF DE CONSTANTINE : L'inoubliable timbre de voix d'Ihsane Rmiki

Page 12

FOOTBALL

AUJOURD'HUI À 20H45 AU STADE TCHAKER DE BLIDA
► Algérie-Malawi
Une victoire des **Verts** pour fêter la qualification

CAN 2015

EBOLA

OMS
Le taux de mortalité peut atteindre 70%

Page 2

Météo



Régions Nord : 21° à Alger

Temps passagèrement nuageux sur les régions du Centre et de l'Est avec localement averses de pluies orageuses notamment vers les régions de l'Est. Sur les régions de l'Ouest, on notera une alternance d'éclaircies et de passages nuageux. Les vents seront en général d'Ouest à Nord-Ouest modérés (30/50 km/h) notamment vers le littoral.

Régions Sud : 30° à Tamanrasset

Temps nuageux avec localement quelques pluies vers le Sahara oriental et les Oasis.

Ailleurs temps généralement ensoleillé.

Les vents seront modérés 20/40 km/h avec localement des soulèvements de sable.

Zoukh à Alger

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger.



CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA

Conférence sur la dépendance alimentaire

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 10h au siège de Belouizdad (18, rue Mohamed Bouldoum), une conférence qui portera sur «La problématique de la dépendance alimentaire».



ANR

Belkacem Sahli samedi à El Bayadh

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), M. Belkacem Sahli, présidera samedi 18 octobre à la maison de la Culture Mohamed-Belkheir d'El Bayadh, la réunion régionale des cadres du parti.



LES 20 ET 21 OCTOBRE Suspension de l'eau potable dans 4 communes d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue lundi et mardi 20 et 21 octobre, à Alger, dans les communes de Bourouba, Bachjerrah, Gué de Constantine et Kouba, a indiqué hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAA). «Afin d'améliorer la qualité de service rendu à ces clients, la SEAA procédera du lundi 20 octobre 2014 à partir de 16h00 au lendemain mardi 21 octobre 2014 à 06h00 à des travaux de maintenance de ses installations de production d'eau potable», a précisé la société dans un communiqué. Ces travaux sont localisés au niveau de la station principale de production d'eau potable «Prise d'eau El Harrach». La Seatal met en place un dispositif de citernage afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments ainsi que la population dans les limites de ses possibilités. Pour toutes informations, Seatal met à la disposition des clients le numéro de son centre d'appel téléphonique le 15-94.



CE MATIN À 10H30

Conférence sur «L'insuffisance rénale et le don d'organes»

Le professeur Tahar Rayane, chef de service néphrologie à l'hôpital Parnet et directeur de l'Institut national du rein à Blida et le P'Mohamed Benabdji, chef de service néphrologie au CHU Béni Messous seront les invités ce matin à 10h30 du Forum de DK News pour une conférence-débat sur l'état des lieux de l'insuffisance rénale en Algérie et la situation actuelle en



matière du don d'organes.

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.



KHEMIS MILIANA

Séminaire sur la critique algérienne et les références empruntées

La faculté des lettres et des langues de l'université de Khemis Miliana (UKM) organise le 1er séminaire national sur la critique algérienne et les références empruntées, le 14 et 15 octobre 2014. Ce séminaire regroupera plusieurs professeurs de quatre coins du pays et les étudiants de l'université. Trois importants axes seront débattus lors de cette première rencontre nationale sur la critique algérienne et les références empruntées. Selon la chargée de la communication de l'université de Khemis Miliana, il s'agit de la critique de la littérature algérienne, la critique chez les spécialistes illustrés et enfin la question de la modernisation occidentale et sa référence envers la critique algérienne moderne.



DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE

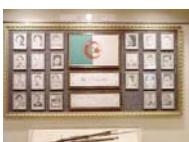
Célébration de la Journée mondiale de l'alimentation

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdellouahab Nouri, présidera demain 16 octobre à 8h au Palais de la Culture Moudafi-Zakaria, la cérémonie officielle de célébration de la Journée mondiale de l'alimentation (JMA). Placée sous le thème «Agriculture familiale : nourrir le monde», cette manifestation est célébrée annuellement pour sensibiliser l'opinion publique sur les problèmes de la sécurité alimentaire et mobiliser toutes les couches de la société civile pour lutter contre la faim et la malnutrition. A cet effet, le ministère de l'Agriculture en collaboration avec de nombreux départements ministériels, de la FAO, des organismes concernés par la lutte contre la faim et la malnutrition, a concocté un riche programme d'activités qui se décline en table-rondes, conférences-débats, communications etc..



DEMAIN AU MUSÉE D'EL MOUDJAHID

Conférence sur le 17 Octobre



LE 20 OCTOBRE À LA SALLE IBN ZAYDOUN

Avant-première du long métrage «Le Puits»

Sous l'égide du ministère de la Culture, l'Agence pour le rayonnement culturel (AARC) organise lundi 20 octobre à la salle Ibn Zaydoun, l'avant-première du film long métrage «Le Puits» de Lotfi Bouchouchi. Cette séance se fera en présence du réalisateur.

EBOLA

le taux de mortalité peut atteindre 70%

Le taux de mortalité des malades contaminés par le virus de la fièvre hémorragique Ebola peut atteindre 70 % dans les trois pays le plus touchés en Afrique de l'Ouest, a indiqué mardi Bruce Aylward, adjoint au directeur général de l'OMS. «Pour ce groupe de personnes, dont nous savons qu'ils sont malades et dont nous connaissons le sort, nous trouvons 70% de mortalité, c'est pratiquement le même nombre dans les trois pays», le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée, a déclaré ce responsable de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), chargé de la réponse opérationnelle. Il a mentionné un nouveau bilan global de l'épidémie à 4.447 morts pour 8.914 cas recensés mais sans entrer dans le détail pays par pays.

Horaires des prières

Mercredi 20 Dul-Hijah 1435

	Max	Min
Alger	21°	12°
Oran	23°	18°
Annaba	24°	19°
Béjaïa	26°	19°
Tamanrasset	30°	18°



Une Police républicaine au service de la Nation

Boualem Branki

Les réformes des grandes institutions nationales, dont celles de souveraineté, sont un processus irréversible. Le programme quinquennal du président Bouteflika, outre les aspects économique, social et de développement local, intègre cette donne vitale dans la vie de la Nation.

Parmi ces institutions républicaines, il y a bien sûr le corps de la Sécurité nationale, un corps dont les missions nobles concourent autant à la modernisation des institutions républicaines, qu'à leur donner le "corps" d'un ensemble qui fonctionne

pour la sauvegarde et la protection des biens et des personnes. Mais, également, à la promotion des droits de l'homme, de la bonne gouvernance comme de la gestion démocratique de l'activité toute entière des différentes institutions républicaines. Il en est ainsi de la police nationale, dont la mission principale est difficile, lourde et contraignante, mais néanmoins passionnante en ce qu'elle permet à la Nation et ses différents mécanismes institutionnels de fonctionner comme une horloge. Lutte contre le terrorisme, le banditisme et la criminalité organisée, ainsi que la protection des biens des personnes et des valeurs profondes de la République sont

parmi les grandes missions de ce corps constitué. En outre, il y a surtout cette volonté de réforme et de modernisation de la Police nationale, qui doit en urgence retrouver les standards internationaux en matière de gestion de ses différentes missions au service du citoyen, des droits de l'homme, de la démocratie et de la République. La modernisation de la police nationale, qui gère quotidiennement autant les grands problèmes sociaux de la Nation que les conflits sociaux, est un processus irréversible, tout comme sa réforme profonde pour en faire une Police nationale moderne, respectant et faisant respecter les droits de l'homme, et de

protection autant de l'économie que la souveraineté nationales. C'est peu dire en fait que la Police nationale fait face à des enjeux terribles actuellement, et est constamment sous pression autant sur le plan de la gestion des conflits que de l'observation stricte de ses missions républicaines.

Certes, elle est actuellement au centre d'importants enjeux, d'autant que l'Algérie, avec sa marche en avant dans le développement économique et social au moment où la région fait face à des menaces préoccupantes, est visée de toutes parts. La stabilité et la sécurité retrouvée du pays, doivent être préserver jalousement...

Rassemblement de centaines de policiers d'intervention devant le Palais du Gouvernement à Alger



Des centaines de policiers d'intervention se sont rassemblés hier après-midi devant le Palais du Gouvernement à Alger, à l'iss-

sue d'une marche pacifique et silencieuse qui s'est ébranlée de l'avenue de l'ALN, a constaté l'APS. Les protestataires, qui ont été rejoints par des groupes de leurs collègues policiers venus d'autres unités d'Algier, ont exigé la présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïd, qui se trouve actuellement à Ghardaïa. Le ministre s'est déplacé à Ghardaïa pour s'enquérir des préoccupations des agents du service de maintien de l'ordre qui poursuivent leur mouvement de protestation entamé lundi pour attirer l'attention de leur tutelle sur leurs "conditions de travail". Le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia, directeur de la communication à la DGSN, a déclaré à l'APS que les policiers ayant organisé la marche d'Algier relèvent de deux unités d'intervention programmées pour se déployer dans la wilaya de Ghardaïa en remplacement des unités affectées actuellement sur place. A travers cette marche, les policiers "entendent apporter leur solidarité et leur soutien à leurs collègues de Ghardaïa, afin que cesse les agressions contre les forces de l'ordre dans cette wilaya qui connaît des émeutes récurrentes", a-t-il précisé.

Le ministre de l'Intérieur se déplace à Ghardaïa



Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïd, s'est déplacé hier après-midi dans la wilaya de Ghardaïa, pour s'enquérir de près de la situation liée à l'action de protestation déclenchée lundi par les agents de maintien de l'ordre. M. Tayeb Belaïd a tenu une rencontre à huis clos avec un groupe de protestataires venus lui soulever leurs préoccupations concernant essentiellement leurs "conditions de travail".

Les agents du service de maintien de l'ordre, déployés dans la région du M'zab, ont participé à une marche devant la wilaya, ponctuée d'un sit-in devant le siège de la Sûreté de wilaya de Ghardaïa, pour «attirer l'attention» de leur tutelle sur leurs «conditions de travail».

Ces agents de maintien de l'ordre, pour la plupart issus d'autres wilayas du pays, ont exprimé pacifiquement leur «désarroi» sur leurs «conditions de travail» marquées par des attaques au cocktail Molotov des émeutiers à Berriane et l'interdiction à ces policiers d'utiliser la force «pour se défendre». Les protestataires ont refusé de discuter avec leurs responsables hiérarchiques exigeant la présence du ministre de l'Intérieur. «Nous interpellons le ministre de l'Intérieur sur la situation catastrophique que nous vivons dans la région marquée par des émeutes», ont-ils scandé durant leur sit-in. Le directeur général de la Sécurité nationale, le général major Abdelghani Hamel, s'est rendu, lundi après-midi, à Ghardaïa où il a assuré les agents de maintien de l'ordre quant à la prise en charge de toutes leurs préoccupations. M. Hamel a rencontré, lors de cette visite, les agents de maintien de l'ordre dont certains lui ont fait part de leurs préoccupations, notamment «après les attaques dont ils ont fait l'objet au cours des dernières 24 heures», selon un communiqué de la DGSN.



«Trois policiers ont été blessés dans ces attaques mais aucun décès n'a été enregistré comme il a été rapporté par certaines parties», a précisé la même source. Il a, en outre, relevé que la DGSN poursuivait sa mission «avec abnégation» dans le cadre du «strict respect» des lois de la République.

TRANSPORT

Ghoul appelle à un partenariat entre la SNTF et la Société intermodale de logistique

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a appelé, hier à Skikda, à un partenariat entre la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) et la Société intermodale de logistique (SIL). Le ministre a recommandé aux deux parties d'opter pour le transport ferroviaire des marchandises et des containers car, a-t-il souligné, «il n'est plus possible de continuer à recourir au seul transport par route».

M. Ghoul a également insisté sur une «bonne coordination» entre ces deux sociétés et les ports maritimes concernés pour diriger la plus grande partie de marchandises vers les lignes ferroviaires. Il a affirmé, dans ce contexte, que son

département apportera «toute l'aide nécessaire» pour le succès de ce partenariat «même en recourant, si nécessaire, à des sociétés étrangères». Le ministre a souligné «la grande importance» de l'activité dévolue à la SIL, dans la wilaya de Skikda, ainsi que dans l'ensemble du pays, préconisant une «gestion rigoureuse des ports secs» et appelant, à ce propos, à l'ouverture d'un port sec dans les Hauts plateaux.

De son côté, le directeur de la SIL, Imad Tanfour, a fait état de la prochaine création d'un port sec dans la commune d'El Khroub (Constantine) ainsi que dans le sud du pays. La SIL est une société par actions créée en 2012 dans le cadre

d'un partenariat entre les Entreprises portuaires de Skikda et d'Annaba et la Société de Transport Intermodal (filiale de la SNTF). Elle assure la gestion des ports secs et des plates-formes logistiques et le transit des marchandises et des biens.

Le ministre a également affirmé qu'il sera procédé à l'extension du port de Skikda et à la réalisation d'un port pour les containers d'une capacité d'un million d'unités, extensible, afin d'accompagner, a-t-il souligné, le développement positif de cette installation portuaire qui dispose d'un port pétrolier et d'un port de marchandises.

APS

INFRACTIONS AUX DISPOSITIONS LÉGISLATIVES DANS LES TIC: Des sanctions pécuniaires proposées



Des sanctions pécuniaires à l'encontre d'opérateurs détenteurs d'autorisation d'exploitation des réseaux publics selon la gravité des infractions aux dispositions législatives et réglementaires régissant le marché de la poste et des TIC sont proposées dans le cadre du projet de loi de finance 2015, a fait savoir mardi à Alger la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Mme Zohra Derdouri a déclaré lors d'une réunion avec la commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen des budgets sectoriels du projet de loi de Finances 2015, que «des sanctions pécuniaires, à l'encontre d'opérateurs détenteurs d'autorisation d'exploitation des réseaux publics, en fonction de la gravité des infractions aux dispositions législatives et réglementaires régissant le marché de la poste et des TIC ont été proposées dans le projet de Finances 2015».

Par ailleurs, la ministre a affirmé que le gouvernement «oeuvre à la modernisation et au déploiement des infrastructures de base en vue de promouvoir l'utilisation des TIC et favoriser l'intégration de la société dans l'économie du savoir». Mme Derdouri a ajouté que son secteur «poursuivra les opérations engagées pour diversifier et améliorer les prestations par la multiplication, la rénovation et la modernisation des réseaux postaux afin de garantir service public de qualité».

Elle a souligné à ce propos «qu'une enveloppe de 15,809 milliards de dinars a été allouée au titre du budget d'équipement et une autre d'une valeur de 3,985 milliards de dinars au titre du budget de fonctionnement, soit une hausse de 6,94% par rapport aux dotations révisées 2014 et estimées à 3,726 milliards de dinars».

Pour sa part le président de la commission, Ziar Berrabah, a souligné l'importance des réunions organisées par la commission des Finances et du budget qui permettent, a-t-il dit, «une évaluation périodique des réalisations accomplies et des actions à entreprendre à l'avenir pour concrétiser le programme quinquennal 2015-2019». Les membres de la commission ont salué, pour leur part, «les grands efforts déployés dans ce secteur soulignant la nécessité d'oeuvrer davantage notamment concernant la généralisation de la 3G à toutes les wilayas du pays et l'élargissement de la couverture téléphonique aux zones éloignées».

JUSTICE

L'annulation des mandats d'amener et d'arrêt doit être diffusée en temps réel

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a insisté, hier à Constantine, sur la nécessité de diffuser en temps réel les annulations de mandats d'amener et d'arrêt vers tous les postes frontaliers et les services concernés pour protéger les libertés individuelles.

Il s'agit d'une «mesure initiée dans le cadre de la modernisation de la justice (à) et qui constitue une garantie dans la protection des libertés individuelles», a souligné le ministre au cours de la cérémonie d'installation du nouveau président de la Cour de Constantine, Abdelhakim Daâlache.

La mise en œuvre de cette mesure requiert une étroite coordination entre le parquet et tous les services concernés, a souligné M. Louh, annonçant la prochaine création d'une «banque de données nationale relative aux mandats d'arrêt et d'amener».

Faisant partie de la persistance de certains «déreglements» dans la gestion de ce dossier, en raison d'une insuffisance dans la coordination entre les services compétents, le ministre a plaidé en faveur d'une «modernisation adaptée» afin de préserver les droits humains et les libertés individuelles.

Il a souligné dans ce contexte l'importance de la modernisation du secteur dans «la détermination des responsabilités», s'agissant de la diffusion de l'annulation des mandats d'arrêt et d'amener, et affirmé qu'il serait «intransigeant» devant toute négligence susceptible de porter à la liberté des citoyens.

Le ministre qui s'est longuement étendu sur les différents axes de la réforme de la justice, a mis un accent particulier sur l'importance d'une lutte «efficace et rigoureuse».



contre la petite criminalité, notamment le phénomène de port de sabres qui commence à angoisser le citoyen.

M. Louh a indiqué qu'il était «disposé à entendre toutes les propositions pour lutter contre ce phénomène (criminalité) et appellé à une «parfaite» coordination entre le parquet et la Police judiciaire pour consacrer les valeurs d'une Algérie forte et juste dans le cadre des lois de la République».

Le ministre a par ailleurs souligné que la signature électronique sera appliquée «d'ici au deuxième trimestre 2015», d'abord dans quatre (04) Cours de justice du pays, avant sa généralisation aux autres Cours et aux institutions et administrations.

Dans le courant du deuxième semestre de la même année «il sera également possible de retirer le casier judiciaire via le net», a indiqué le ministre.

M. Louh a clos son intervention en félicitant les constantinois pour l'événement culturel grandiose que leur ville s'est apprêtré à accueillir dans quelques mois, avant d'ouvrir un débat avec les fonctionnaires de son secteur au cours duquel il s'est enquis de leurs préoccupations et fait part des mesures d'ordre socioprofessionnels décidées en leur faveur. Le ministre s'est également rendu, à l'occasion de sa visite de travail dans la wilaya, sur le chantier de réalisation de la nouvelle Cour de Constantine, lancée en travaux près de Zerzara (sur la route d'Aïn El Bey) en 2013 mais qui accuse un taux d'avancement des travaux ne dépassant pas les 20%. Estimant «intolérable» un tel retard, il a exigé des responsables concernés de prendre les dispositions utiles pour redynamiser le chantier. M. Louh avait auparavant observé une halte sur le pont Salah-Bey nouvellement inauguré.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Une nouvelle prime pour les formateurs

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, a annoncé hier à Tébessa l'octroi d'une prime aux formateurs encadrant les apprentis affectés dans des entreprises. Au cours d'une rencontre avec des apprentis en stage au complexe minier ArcelorMittal de la commune d'Ouenda, le ministre a souligné que cette prime, dont le montant n'a pas été précisée, sera accordée par le Fonds national de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC). Il s'agit, a précisé M. Bedoui, d'une mesure initiatrice et d'encouragement pour les formateurs conservant du temps à cette catégorie de stagiaires.

Selon les explications fournies au ministre, qui a recommandé d'augmenter le nombre d'apprentis dans ce complexe, le site minier d'Ouenda accueille 44 apprentis dans cinq spécialités : artificier de mines, mécanicien d'engins de chantiers, réparateur d'équipements miniers, topographe et ouvrier manuel. Sur 6.080 diplômés du centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) d'Ouenda, ouvert en 1983, 744 ayant suivi des stages de formation dans ce complexe minier y ont été recrutés, a-t-on indiqué.

À l'INSFP (Institut national spécialisé de formation professionnelle) de Tébessa, le ministre a présidé une cérémonie de signature de conventions de formation de porteurs de projets entre les directions de la formation, de l'emploi et des services agricoles. Il a notamment affirmé à cette occasion, qu'à l'avenir, le jeune qui n'est pas titulaire d'un certificat de formation n'aura pas accès aux droits des divers dispositifs de soutien à l'emploi.

Aux jeunes présents à la cérémonie, M. Bedoui a affirmé que la formation et le diplôme sont les clés de la réussite, soulignant que l'Etat a déployé «d'importants efforts» pour le développement des établissements de formation qui offrent aujourd'hui, a-t-il noté, de multiples profils professionnels y compris dans le bâtiment, les travaux publics et l'agriculture.



D'importants investissements seront engagés en faveur du secteur au titre du programme quinquennal 2015-2019, a encore indiqué le ministre, exhortant les jeunes à «s'armer» pour accéder au monde du travail. Il a considéré, à ce propos, que le temps était venu de «ne plus compter sur la main d'œuvre étrangère» et «de recourir aux seuls bras de nos enfants».

M. Bedoui a également rappelé l'instruction du ministre de l'Agriculture aux responsables des fermes pilotes à l'effet qu'ils travaillent «avec les centres de formation dans les diverses filières agricoles». Il a également réitéré son appel à «adapter» la formation aux besoins réels du marché local de l'emploi estimant que la formation est au cœur même de l'effort de développement socio-économique du pays. A son arrivée à Tébessa, lundi après-midi, le ministre avait posé la première pierre d'un INSFP dans la commune de Bouhaf-Dir, d'une capacité de 300 places et 120 lits, avant d'inspecter les CFPA Mohamed El-Hadi Driss et Mohamed-Berrah, à Tébessa et à Hammamet.

PASSEPORT

Augmenter la capacité de production à 20.000 passeports par jour à partir de mi-novembre

La Direction des titres et documents sécurisés (DTDS), relevant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, sera renforcée dès la mi-novembre par de nouvelles machines de personnalisation pour augmenter les capacités de production à 20.000 passeports par jour, a annoncé mardi le directeur général de la modernisation au ministère, Abderezak Henni. «La DTDS sera renforcée dès la mi-novembre par de (nouvelles) machines de personnalisation pour augmenter les capacités de production à 20.000 passeports/jour.

Ainsi nous pourrons respecter les délais énoncés par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, c'est-à-dire les débuts de l'année 2015», a indiqué M. Henni dans une déclaration à l'APS.

Le même responsable a indiqué qu'un «rush» a été constaté ces derniers temps sur certaines daïras «où les préposés aux guichets étaient relativement débordés par la demande du passeport biométrique».

«Cette situation, selon certaines explications, est due à la disposition contenue dans le projet de loi de finances 2015 concernant le timbre fiscal de 10.000 DA pour le passeport biométrique». Dans ce contexte, M. Henni a affirmé que dans un « futur proche », l'ensemble des wilayas déléguées, daïrâtes et représentations diplomatiques «seront renforcées avec des stations d'enrôlement supplémentaires ce qui permettra d'atténuer la tension sur la prise en charge de la demande croissante de passeports biométriques».

Ceci permettra aussi d'achever, «dans les

délais requis», le renouvellement de l'ensemble des passeports non biométriques encore en circulation, a ajouté le directeur général de la modernisation au ministère de l'Intérieur. Concernant l'organisation et le fonctionnement de la DTDS, relevant de sa direction, M. Henni a précisé qu'elle gère la totalité des processus de développement, de production et de personnalisation des passeports biométriques sur sa plateforme sécurisée.

Le centre de production biométrique, situé à Alger, «gère la globalité du processus de production, intègre les dernières technologies sécuritaires et réalise le façonnage et l'assemblage du titre sécurisé», a-t-il encore expliqué.

Il a aussi précisé que le personnel qui exerce au niveau de cette direction, entre le

staff dirigeant, ingénieurs, administrateurs, techniciens et opérateurs ainsi que le personnel de soutien et de sécurité s'élève à 350 fonctionnaires. M. Henni a assuré que ce centre de production, fonctionnel depuis 3 ans, «est en mesure, avec le concours des wilayas et des daïras, de délivrer aux Algériens dans de bonnes conditions des passeports dont le degré de sécurisation constitue une vraie protection de leur identité». «La délivrance de 2.741.651 passeports est l'occasion de rendre hommage au travail de ce centre qui a su se porter au meilleur des technologies modernes», s'est félicité M. Henni, qui a rappelé que sa mission principale était la production des passeports biométriques et à moyen terme la carte nationale d'identité biométrique. **APS**

ALGÉRIE - ARGENTINE

Lamamra reçoit le ministre argentin des Relations extérieures et du Culte



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu hier à Alger le ministre argentin des Relations extérieures et du Culte, Hector Marcos Timerman, qui effectue une visite officielle de deux jours en Algérie.

Les entretiens en tête-à-tête qui se sont déroulés au siège du ministère des Affaires étrangères, se sont élargis aux membres des délégations des deux pays. M. Timerman est arrivé lundi à Alger dans le cadre d'une visite qui coïncide avec le 50^e anniversaire de l'établissement des rela-

tions diplomatiques entre l'Algérie et l'Argentine.

La visite s'inscrit aussi dans le cadre du renforcement des liens traditionnels d'amitié et de coopération et de la consolidation de la concertation et des échanges entre les deux pays.

Timerman : «Les relations algéro-argentines sont très bonnes et fondées sur le respect mutuel»



Les relations algéro-argentines sont «très bonnes» et «fondées sur le respect mutuel», a indiqué hier à Alger le ministre argentin des Relations extérieures et du Culte, Hector Marcos Timerman. «Les relations entre l'Algérie et l'Argentine sont très bonnes. Elles sont fondées sur le respect mutuel. Les deux pays ont toujours partagé les mêmes positions sur les questions économiques et politiques internationales», a indiqué M. Timerman lors d'une conférence de presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. «Les deux pays vont continuer à oeuvrer ensemble sur la même voie et à consolider les relations qui les lient depuis cinquante années. Nous maintenons nos concertations sur les questions internationales et régionales, notamment, pour ce qui concerne l'Afrique, l'Amérique latine et le Proche-Orient», a-t-il ajouté.

● M. Timerman est arrivé lundi à Alger dans le cadre d'une visite qui coïncide avec le 50^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et l'Argentine et s'inscrit aussi dans le cadre du renforcement des liens traditionnels d'amitié et de coopération et de la consolidation de la concertation et des échanges entre les deux pays.

Amara Benyounès : «Le soutien aux prix en Algérie relève d'une décision souveraine»



Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, a affirmé hier à Alger que l'adhésion de l'Algérie à l'organisation mondiale du Commerce (OMC) ne l'empêchera pas de continuer à subventionner les produits de base dans le pays soulignant que cette démarche (soutien aux prix) relevait d'une «décision souveraine» de l'Etat. Le ministre qui s'exprimait lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le ministre argentin des Relations extérieures et du Culte, Hector Marcos Timerman, a apporté un démenti aux analyses de certains experts selon lesquelles l'adhésion à l'OMC obligerait l'Algérie à cesser de subventionner les produits de base. Il n'y a aucun rapport entre l'adhésion et le soutien aux prix en Algérie.

La subvention des produits relève d'une décision souveraine de l'Etat et l'Algérie est en droit de soutenir le prix de tout produit qu'elle veut, a insisté Amara Benyounès ajoutant que l'OMC n'intervient pas dans la politique des prix du pays. Les propos émanant de certains individus sur l'adhésion de l'Algérie à l'OMC sont des «dérapages» sur le plan politique, a-t-il encore soutenu lors de la conférence animée en marge de la signature d'un accord bilatéral entre l'Algérie et l'Argentine. «La majorité écrasante des experts ayant participé au débat général lancé par l'Algérie dès la promulgation de la décision d'adhésion était favorable à cette intégration», a-t-il rappelé avant de réaffirmer que «l'Algérie adhérera à l'OMC en tenant compte des intérêts économiques du pays».

Accord bilatéral dans le cadre de l'OMC

Un accord a été signé hier à Alger entre l'Algérie et l'Argentine sur les négociations bilatérales relatives à l'adhésion du pays à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC).

Signé par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le ministre argentin des Relations extérieures et du culte, Hector Marcos Timerman, en présence du ministre du Commerce, Amara Benyounes, cet accord porte sur la conclusion des négociations bilatérales entre les deux pays sur le commerce des marchandises au titre de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC.

Il se base sur l'offre tarifaire révisée de l'Algérie datant du 18 novembre 2013 et des concessions et engagements complémentaires accordés par l'Algérie à l'Argentine.

Il s'agit de l'octroi du droit de négociateur primaire (DNP) concernant un certain nombre de produits agricoles et non agricoles avec des réductions tarifaires et des périodes de convergences après l'accession du pays à l'OMC.

Il concerne également l'harmonisation des droits de douane appliqués à des produits tels que les oléagineux (huiles de soja, de tournesol...) Il s'agit aussi de l'ajout de la position tarifaire spécifique pour d'autres produits alimentaires dans la liste des concessions tarifaires et engagements de l'Algérie et le tarif douanier algérien avec l'octroi du DNP à l'Argentine.

«C'est un accord qui va nous obliger à travailler ensemble dans le domaine du commerce», a déclaré le ministre argentin lors d'une conférence de presse animée conjointement avec MM. Lamamra et Benyounes.

Selon M. Timerman, «l'accession de l'Algérie à cette organisation (OMC), sera un pas positif car l'Argentine estime que l'Algérie peut jouer un rôle important et accroître pour défendre les intérêts des pays en voie de développement».

A rappeler qu'outre l'Argentine, l'Algérie a également conclu des accords bilatéraux similaires avec Cuba, l'Uruguay, le Brésil, le Venezuela et la Suisse.

A ce sujet, M. Benyounes a fait savoir, lors du point de presse conjoint, que 25 autres pays membres à l'OMC, ont émis, jusqu'à présent, leurs vœux de signer des accords bilatéraux avec l'Algérie.

L'Algérie mène encore des discussions avec 19 autres pays membres dont douze (12) avec lesquels les discussions sont «extrêmement avancées», a ajouté M. Benyounes. Sur le plan multilatéral, l'Algérie devrait approfondir davantage les discussions à la faveur de la prochaine visite à Alger du président du groupe de travail chargé du dossier de l'accession de l'Algérie à l'OMC, l'argentin Alberto D'Alotto, prévue le 18 octobre en cours. Par ailleurs, l'Algérie a reçu, la semaine dernière, une quarantaine de questions du Canada qui s'ajoutent à plus d'une centaine de questions de l'Union européenne parvenues il y a un mois.

Rendez-vous le 17 novembre à Buenos Aires

L'Algérie et l'Argentine ont convenu de la tenue de leur commission mixte intergouvernementale le 17 novembre prochain à Buenos Aires, lors de l'audience accordée mardi à Alger par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, au ministre argentin des Re-

lations extérieures et du Culte, Hector Marcos Timerman. L'entretien, qui s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a donné lieu à une «évaluation des relations bilatérales dans les différents domaines de coopé-

ration», indique un communiqué des services du Premier ministre. Il a été décidé également d'«élèver le niveau des relations algéro-argentines tant sur le plan de la concertation politique que sur celui des échanges économiques». Les deux parties ont

abordé aussi un «certain nombre de questions d'intérêt commun, notamment les développements intervenus dans les pays du Moyen-Orient ainsi que l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans la région du Sahel», a-t-on précisé.

LE MOUDJAHID MOHAMED GHAFIR DIT MOH CLICHY DE LA FÉDÉRATION DE FRANCE DU FLN (RESPONSABLE DE LA RÉGION NORD PARIS 1956-1962) INVITÉ, HIER, DU FORUM DE DKNEWS

17 OCTOBRE 1961

Une étape charnière du parcours de la Révolution algérienne

La Seine avait «consommé» des militants algériens bien avant le 17 octobre 1961, a affirmé hier à Alger, le moudjahid Mohamed Ghafir, dit «Moh Clichy», se référant aux comptes-rendus d'historiens français. «La Seine avait consommé des Algériens bien avant le 17 octobre 1961, tel que prouvé par les multiples disparitions de militants et dont les traces n'ont jamais été retrouvées avant cette date ainsi que les comptes rendus d'historiens français eux-mêmes», a affirmé le moudjahid Mohamed Ghafir, au forum du quotidien *DK News*. L'intervenant, qui s'exprimait précisément sur «les origines, le pourquoi et l'impact» de ces événements, est revenu sur les faits saillants ayant précédé et conduit à cette «étape charnière» du parcours de la Révolution algérienne. Il s'est notamment arrêté sur la grève des 8 jours en 1957, qui représente à ses yeux un «1^{er} Novembre bis», et dont le premier martyr avait été le moudjahid Rabie Rabil, assassiné par les balles des messalistes qui avaient tenté de faire avorter cette initiative, a-t-il tenu à rappeler.

Il s'est, ensuite, remémoré le 1^{er} couvre-feu imposé aux Algériens par le gouvernement français le 1^{er} septembre 1958, sans qu'il soit respecté par ces derniers, entraînant une vague de répression policière ciblant «toute personne au teint basané», de même que des assassins.

«Maurice Papon a été ramené de Constantine pour nettoyer Paris du Front de libération nationale», a rappelé «Moh Clichy» avant de revenir sur les «mois rouges» qu'avaient été août et septembre 1961, en raison de la violence qui a conduit à d'autres exécutions d'Algériens.

Qualifiant ce laps de temps de «guerre», le moudjahid Ghafir a, en outre, évoqué les événements ayant jalonné le mois prochain, dont l'instauration d'un autre couvre-feu, à partir du 6 octobre à l'adresse des Algériens, précédant le jour J.

300.000 travailleurs algériens de France devaient répondre à l'appel du FLN de ne pas se rendre au travail, ce qui fut majoritairement fait, conduisant à la «paralysie» du pays par un «impact plus important que s'il s'agissait d'une embuscade dans un maquis algérien», a témoigné «Moh Clichy». Le conférencier a observé, à ce propos, que les événements du

17 octobre 1961 n'étaient pas «un mouvement de foule» mais la «bataille de Paris», se référant au titre d'un compte-rendu de l'historien Jean-Luc Einaudi, ajoutant que «de monde entier avait pris connaissance de ce massacre», rapporté par de nombreux auteurs étrangers, dont des Suisses, des Anglais. Soutenant, par ailleurs, que 80 % du budget de la guerre de Libération nationale était issu de l'immigration, le moudjahid a conclu que les événements du 17 octobre s'assimilaient à une «aventure» mais qui n'en était pas moins «réfléchie».

Responsable de la «rôle» de La Seine pendant les événements en question, «Moh Clichy» leur a consacré un ouvrage, publié en 2012, intitulé «Droit d'évocation et de souvenance sur le 17 octobre 1961 à Paris», avec une préface de Jean-Luc Einaudi et de Boualem Aïdoun.

APS



Un long cheminement ...

Said Abjaoui

L'histoire demande à être écrite pour qu'elle soit un témoignage crédible et non une suite d'histoires. Elle doit éclairer pour que ne se pose pas la question : d'où venons-nous et où allons-nous ? Le 17 octobre 1961 est retenue comme date de massacre d'Algériens à Paris. Ces Algériens étaient sortis dans la rue, pour manifester en faveur de l'indépendance.

Le 17 octobre 1961 est une date qui a marqué l'histoire. La commémoration de cet événement offre l'opportunité politique de revenir sur cet événement. Pour nous en parler, pour nous éclairer, le forum de *DK News* a invité Mohamed Ghafir qui a été un acteur actif, car chef d'une super zone rive gauche de Paris. Paris dit-il

est au cœur de l'ennemi. Ghafir ne veut pas parler de lui. Il a horreur d'utiliser le «je» car la révolution c'est le peuple qui l'a faite. C'est la base qui commande et non des chefs. Son nom de guerre est Moh Clichy. Clichy car c'est là où il résidait. Pour l'histoire dit-il, il n'est pas écrivain. Seulement, responsable à l'époque.

«Un peuple qui n'a pas de mémoire n'a pas d'avenir», disait Aimé Césaire. L'histoire, c'est savoir d'où on vient, pour savoir où on va.

1^{er} novembre, 5 juillet. Un ensemble d'étapes dont celle du 17 octobre.

20 août 1955, 12500 martyrs à Constantine. Les populations étaient sorties manifester pacifiquement sous le commandement de Zighout Youcef. 20 août 1956, c'est le congrès de la Soummam avec la création du CCE. Nombre d'étudiants et de lycéens ne savent même ce que signifie le CCE. Ils ne savent pas que 5 dirigeants étaient désignés et que fut élaborée la charte de

UN 1^{ER} NOVEMBRE BIS

LA SEINE AVAIT «CONSOMMÉ» DES MILITANTS ALGÉRIENS BIEN AVANT LE 17 OCTOBRE 1961

la Soummam. Le FLN avait appelé à une grève de 8 jours. Cette grève a été décidée par le CCE. Tout le monde devait rester chez soi.

Et cela avait été fait presque à 100%. Il s'agissait de donner un nouvel élan à la révolution.

Cette grève a été un 1^{er} Novembre bis. En 1957,

300 000 Algériens ne sont pas allés à leurs usines, paralytant leur fonctionnement.

Messali Hadj fut approché deux fois pour lui dire que la décision est prise de passer à l'action armée le 1^{er} novembre. Il avait refusé de donner son accord et de prendre la tête de la révolution. En réponse, il créa le MNA pour combattre non pas la France mais le FLN.

Le premier martyr tombé sous les balles du MNA est Rabea Rabea. C'était le 28 février 1957, de deux balles dans la tête. Les autorités françaises se réjouirent

d'annoncer qu'il s'agit d'une guerre entre Algériens. 1958, année de la 2^e étape. Le second front armé (28 août 1958). Le

GPRA fut créé ce qui constituera un nouveau souffle.

En 1957, Abane se rendit en Tunisie et désigna Bouadaou pour diriger la Fédération FLN de France avec pour consigne de s'installer en dehors de la France..

Abane lui dit qu'il faut se préparer pour le moment opportun. L'organisation s'inspira des grandes structures de l'OAS.

Abane visionnaire inscrit l'action armée en France pour ouvrir un second front. Revenu aux affaires de Gaulle lança la formule : l'Algérie française est de Dunkerque à Tamanrasset. La réac-

tion du FLN a été de faire la révolution de Dunkerque à Tamanrasset. Zohra Drifa a écrit dans un livre que les bombes d'Alger ont traversé la Méditerranée pour influencer de Gaulle.

En 1959, Maurice Papon préfet de Constantine fut muté à Paris avec la consigne d'assainir Paris de la présence du FLN.

Le 15 septembre, Jacques Soustelle a échappé à un attentat. Sa voiture fut criblée de balles. Le 9 décembre 1960, de Gaulle à Aïn Témouchent parla de l'Algérie algérienne. Formule ambiguë. Les Algériens répondirent «Algérie musulmane».

L'année 1961 est une année charnière. Le 8 janvier, fut organisé un référendum en France qui révéla que 80% des Français étaient pour l'autodétermination algérienne. Des pourparlers devaient se tenir à Évian. L'OAS assassinat le maire d'Évian. Le premier rendez-vous fut annulé. Ce n'était que partie remise. Après une nouvelle rencontre, c'était les Algériens qui avaient refusé de négocier pour une Algérie indépendante sans le Sahara. Août 61, le mois rouge. Beaucoup de morts des deux côtés. Instruction de Papon il faut tuer 10 Algériens pour un Français manane».

Enfin le 17 octobre, 80 000 Algériens étaient descendus des banlieues vers Paris. Il pleuvait. C'était un dimanche pluvieux.

C'était un massacre d'Algériens sortis manifester pa

cifiquement.

De Gaulle avait compris que c'était le moment de faire la paix car la guerre se serait installée sur le territoire français.

Il contacta le gouvernement suisse pour reprendre les négociations à Évian. Le GPRA était l'interlocuteur algérien.

LE PREMIER MARTYR AVAIT ÉTÉ LE MOUDJAHID RABIE RABIE, ASSASSINÉ PAR LES BALLES DES MESSALISTES QUI AVAIENT TENTÉ DE FAIRE AVORTER CETTE INITIATIVE

L'enfant de Guenzet

O. Larbi

Mohamed Ghafir est un fidèle porteur de l'action collective du peuple algérien pour sa libération. Il inscrit toutes les dates de son histoire dans le « nous » unitaire.

Le 20 août 1955 en est la première expression populaire, après le 8 mai 1945 : 12000 mots algériens !

Le 20 août 1956, « le congrès de la Soummam a fondé la stratégie collective de la Révolution algérienne, y compris l'étape d'installer la guerre sur le territoire français » affirme Mohamed Ghafir.

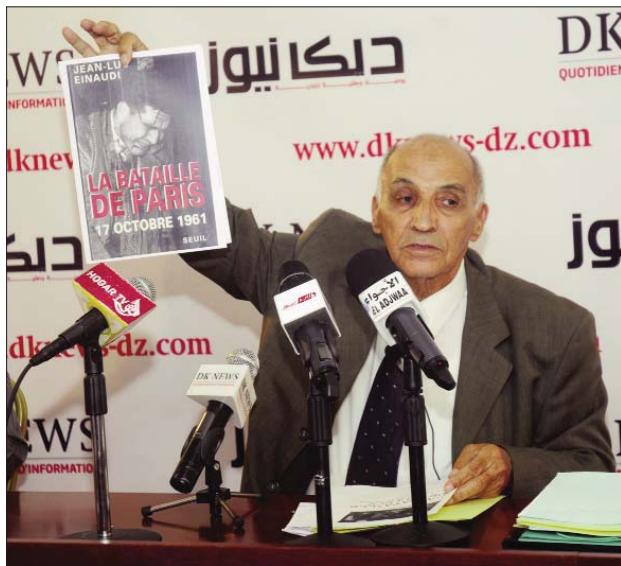
Il démontre dans ses conférences que le FLN a toujours eu l'initiative.

Mohamed Ghafir parle « au nom des morts et des vivants », évoque Aimé Césaire pour qui « un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir », s'investit dans la transmission de l'histoire, « ce qui me fait vivre et revivre » dit-il.

Notre histoire n'est pas connue.

On pourrait adresser ce poème de Kateb Yacine à ceux qui vivent aujourd'hui, en Algérie et en France :

« Peuple français, tu as tout vu
Oui, tout vu de tes propres yeux
Tu as vu notre sang couler
Tu as vu ta police
Assommer les manifestants
Et les jeter dans la Seine.
La Seine rougissante
N'a pas cessé les jours suivants
De vomir à la face.
Du peuple de la commune
Ces corps martyrisés
Qui rappelaient aux Parisiens.
Leurs propres révoltes
Leur propre résistance
Peuple français, tu as tout vu
Oui tout vu de tes propres yeux,
Et maintenant vas-tu parler ? »



Et maintenant vas-tu te taire ? »

Avant que Kateb ne pose cette question, il y a eu la décision de Michel Debré de confier à Maurice Papon l'instruisant sous la forme pérégratoire qui ne souffrait d'aucune équivoque : « Il faut me nettoyer Paris des tueurs du FLN. La capitale du FLN c'est Paris, ni Tunis, ni Le Caire ! ». L'ordre se mua dans la bouche de Papon en appel au meurtre à ses sbires : « Réglez vos comptes personnels avec les Algériens, vous êtes couverts par le pouvoir. »

Plus de 300 morts, 400 disparus et 16.000 détenus sans compter celles et ceux

qui n'ont jamais été inscrits au registre des martyrs.

« Deuxième Front, 1er Novembre bis »

Depuis le 25 août 1958 à 0 heure, la guerre est transportée « en France sur le territoire de l'ennemi » comme l'ont écrit des historiens français. Au lieu de la France, « la Révolution algérienne de Dunkerque à Tamanrasset ! » jubile Mohamed Ghafir.

Signe de l'offensive continue de la direction de la révolution, 20 jours après, le GPRAL était créé le 19 septembre 1958 avec à sa tête Ferhat Abbès. Papon décreté un couvre-feu

« contre les musulmans algériens et tous les hommes et femmes ayant le teint basané. » « Alors que les actions armées s'inscrivaient dans une logique de clandestinité et de guerre, le boycott du couvre-feu doit prendre la forme d'une manifestation pacifique de masse au grand jour », explique l'ancien chef de l'AMALA (super zone) de la FDF. Comité fédéral a donné des consignes pour que la manifestation se déroule en trois phases : les responsables du FLN ont demandé à tous les Algériens et Algériennes de Paris et de sa banlieue de tout âge de sortir.

Par mesure de sécurité, les cadres recherchés ont été dispensés de présence aux côtés des manifestants. Les organisateurs ont prévu des arrestations. Des consignes ont été données aux femmes de sortir dans la rue pour scander les slogans « A bas le couvre-feu raciste ! », « Libération de nos époux et de nos enfants ! », « Négociez avec le GPRAL ! », « Indépendance totale de l'Algérie ! » L'extension des manifestations à tout le territoire français et une grève générale sont les deux autres étapes. » Sur instruction de la direction de la révolution, tous les détenus de France ont observé, entre le 2 et le 22 novembre 1961, une grève de la faim amplifiant la victoire politique du 17 octobre.

Les 15 000 Français musulmans algériens, (FAM) détenus dans divers camps en France ainsi que les ministres du GPRAL emprisonnés (Ben Bella, Boudiaf, Aït-Ahmed, Biat et Khider) ont envoyé une lettre au président français, lui demandant la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie, la reconnaissance de l'unité du peuple algérien et de l'intégrité de son territoire ainsi que l'engagement des négociations avec le GPRAL. Le gouvernement français en a tiré les leçons : reprendre les négociations et reconnaître les droits des Algériens sur tout le territoire, la légitimité de leur combat et leur indépendance. Un enfant de Guenzet a participé à cette épopée et a rapporté fidèlement ces faits.



9100 hommes pour réprimer les manifestants

7000 policiers, 1400 gendarmes et 700 harkis ont été mobilisés à partir du 6 octobre 1961 par Maurice Papon pour réprimer l'action du FLN en France.

Le 17 octobre, malgré l'interdiction, 80 000 hommes, femmes et enfants, adhérents de la fédération de France du FLN, vêtus de leur tenue du dimanche, ont marché dans les principales avenues de la capitale française pour revendiquer l'indépendance de l'Algérie.

L'économie française paralysée

L'action de la Fédération de France du FLN a mobilisé autour d'elle plus de 300 000 ouvriers algériens, paralytant ainsi l'économie française.

« Cette grève, aux répercussions économiques conséquentes, a causé plus de mal à la France que tout autre action militaire menée sur le sol algérien » a souligné M. Ghafir.

Les raffineries, une cible prioritaire

S'étant rapidement rendu compte du danger que représentaient les raffineries françaises qui transformaient le pétrole extrait du sous-sol algérien dès 1956, pour ali-

menter les troupes militaires présentes en Algérie, Abane Ramdane, a donné l'ordre aux adhérents de la Fédération de France du FLN de s'en prendre à ces raffineries et de faire d'elles une cible prioritaire.

1958 : Soustelle échappe de justesse aux balles du FLN

Le 15 septembre 1958, Jacques Soustelle, alors ministre de l'Information dans le gouvernement de Gaulle, a été pris pour cible par les membres de la Fédération de France du FLN. Cette action a donné un nouveau souffle à la révolution algérienne. « Ce jour-là, Jacques Soustelle a goûté à la poudre du FLN en plein cœur de Paris, place de l'Etoile. Il échappa de justesse à la mort » a indiqué M. Ghafir.

80% des finances du GPRAL provenaient de l'émigration

En plus de leur engagement dans la lutte armée de l'autre côté de la Méditerranée, les migrants algériens ont contribué par leurs dons à 80 % des finances du Gouvernement provisoire algérien (GPRAL).



Sonatrach table sur des recettes de 60 milliards de dollars en 2014

Le groupe Sonatrach devrait réaliser des recettes de l'ordre de 60 milliards de dollars en 2014 sous réserve de la stabilisation des cours de pétrole, a indiqué lundi son Pdg par intérim, M. Saïd Sahnoune.

Les recettes «doivent rester autour de 60 milliards de dollars sous réserve (à) que la stabilisation des prix (de pétrole) intervienne», a affirmé M. Sahnoune sur les ondes de la Radio algérienne.

Le patron de Sonatrach prévoit, en outre, un retour à la croissance de la production dès 2014 avec une hausse de l'ordre de 5% pour les neuf premiers mois de l'année en cours. «Sur les neuf premiers mois de 2014, nous avons produit 5% de plus par rapport à ce qui a été produit en 2013. Depuis trois à quatre années, c'est la première fois que nous arrivons à opérer une inversion de la tendance», a-t-il souligné. Cette tendance à la hausse devrait se poursuivre sur les prochaines années à la faveur notamment du retour à la production des sites de Tiguentourine et In Salah.

«Nous avons toutes les chances de continuer à opérer une croissance dans la production. Les choses sont en train de se remettre en place avec le retour (à la production des sites) de Tiguentourine et d'In Salah», a expliqué M. Sahnoune. Visé par un attentat perpétré en janvier 2013 par un groupe terroriste, le site de Tiguentourine est fonctionnel avec deux trains, alors que la remise en service du troisième train est prévue pour fin 2014, selon le même responsable. A rappeler que les recettes des exportations des hydrocarbures s'étaient contractées en 2013 de 10,2% en s'établissant à 63,3 mds de dollars contre 70,5 mds de dollars en 2012, selon un rapport de la Banque d'Algérie publié en février dernier.

OUARGLA 2.300 dossiers déposés auprès de l'Office national des terres agricoles

Un total de 2.290 dossiers ont été déposés auprès de l'Office national des terres agricoles (ONTA) de la wilaya d'Ouargla, par des citoyens désireux de créer des exploitations agricoles dans le cadre du programme de la concession agricole, a-t-on appris hier auprès des responsables de cet organisme. Parmi ces dossiers, déposés depuis 2002 à ce jour, 1.937 dossiers concernent la création de petites exploitations agricoles n'existant pas une superficie de 10 hectares chacune, sachant que 1.764 de ces dossiers ont été analysés et ont reçu un titre de concession, a révélé le directeur de l'office, Abdelhafidh Siboukeur. Les dossiers restants (353 dossiers) sont relatifs à la création d'exploitations agricoles de moyenne et de grande envergure, et 313 d'entre eux ont obtenu un titre de concession et sont entré en phase de concrétisation effective de leurs projets agricoles, selon la même source.

Les petites concessions agricoles sont réparties sur les 21 communes de la wilaya, tandis que les autres exploitations, dont la surface dépasse les 10 ha, sont localisées actuellement au niveau de sept communes, à savoir Ain El-Beida , Hassi-Benabdellah, Rouissat, Hassi-Messaoud, N'goussa, El-Alia et Mégarine, a précisé le même responsable . Les exploitations créées dans le cadre de la circulaire ministérielle n°108 du 23 février 2011, relative à la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, dont la superficie ne dépasse pas les 10 ha, sont dédiées aux cultures maraîchères et l'élevage, alors que les moyennes et grandes exploitations sont réservées aux cultures dites stratégiques, telles que la céréaliculture (orge et blé dur et tendre) ainsi que la phoeniculture, a-t-il expliqué.

APS

Les énergies nouvelles et renouvelables, clé de la réussite du développement durable

Le développement des énergies nouvelles et renouvelables, considéré comme la clé de réussite du développement durable en Algérie, a été mis en exergue, hier à Ghardaïa, par des intervenants au 3e Séminaire international sur les énergies nouvelles et renouvelables.

Les participants à ce séminaire ont insisté sur l'importance du rôle des énergies renouvelables, notamment solaire et éolienne, dans la satisfaction des besoins des populations des régions éloignées et isolées, évoquant l'impact de l'utilisation de ces énergies sur l'essor harmonieux des régions du Sud, notamment dans l'agriculture saharienne.

Le directeur du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), Noureddine Yassâa, a mis en valeur l'importance du secteur des énergies nouvelles et renouvelables comme «source vitale pour l'avenir énergétique» du pays, soulignant l'ambition de stimuler l'utilisation à grande échelle des énergies propres et renouvelables au lieu des énergies d'origine fossile, et d'assurer leur disponibilité pour tous et à des prix compétitifs.

De son côté, le Pdg de SKTM, filiale de Sonelgaz en charge des réseaux isolés du Sud et des Energies Renouvelables, Chahar Boulakhras, a souligné l'importance des



énergies d'origine solaire et éolienne, «véritable gage de transition énergétique», pour palier l'épuisement des combustibles fossiles, affirmant que l'Algérie «ambitionne de produire, à l'horizon 2030, plus de 40% de la consommation énergétique nationale à partir des énergies renouvelables et propre».

Pour atteindre cet objectif, un programme de réalisation de fermes éoliennes et de centrales photovoltaïques et géothermiques dans les hauts plateaux, le Sud et l'extrême sud, vient d'être lancé pour la production d'électricité, a précisé

le Pdg de SKTM.

L'Algérie est devenue un gigantesque chantier ouvert dans le domaine des énergies renouvelables, avec pour objectif de produire de l'énergie propre, a-t-il indiqué, prévoyant que les énergies renouvelables vont connaître un «développement accéléré» avec les progrès technologiques qui, escompte-on, contribueront à la généralisation de leur utilisation.

Ce séminaire de deux jours se veut être l'occasion de mettre en relief et d'échanger les expériences et les connaissances en matière d'énergies

renouvelables, et également de s'enquérir des réalisations technologiques les plus récentes au niveau mondial et leurs perspectives.

Des communications portant sur le gisement solaire et éolien, le solaire thermique, les systèmes photovoltaïques, biomasse et hydrogène ainsi que la maîtrise de l'énergie et l'environnement, seront animées par des chercheurs et universitaires algériens, selon les organisateurs.

Inauguré en 1999, l'Unité de recherche appliquée en énergies renouvelables (URAER) de Ghardaïa, partie organisatrice du séminaire, est affiliée au Centre national de développement des énergies renouvelables.

Son ambition est de devenir une plate-forme internationale d'expérimentation et un nœud de communication régional dans le développement et la vulgarisation des énergies renouvelables ainsi que dans la maîtrise des nouvelles technologies liées aux énergies nouvelles, signalant les responsables de cette unité.

1^{er} SEMESTRE 2014 Hausse du déficit du Trésor

Le déficit global du Trésor a enregistré une hausse à la fin du premier semestre 2014 par rapport à la même période de l'année 2013, sous l'effet d'une hausse des dépenses publiques, apprend-on auprès du ministère des Finances. Le déficit du Trésor s'est chiffré à -755,2 milliards (mds) de DA à la fin juin dernier contre -200,3 mds de DA à la fin juin 2013, soit un triplement du déficit entre ces deux périodes, selon les dernières statistiques publiées par le ministère des Finances.

A rappeler que la loi de Finances 2014 prévoit des dépenses de 7.656,2 mds de DA et des recettes de 3.455,6 mds de DA, soit un déficit du Trésor de -3.438 mds de DA (18% du PIB) pour toute l'année 2014. Les recettes budgétaires effectivement encaissées par le Trésor entre janvier et juin 2014 ont atteint

2.850,7 mds de DA contre 2.729,4 mds de DA au cours de la même période de 2013, en hausse de 4%. Les dépenses budgétaires ont, de leur côté, grimpé de 21% en passant de 2.896,3 mds de DA à fin juin 2013 à 3.529,6 mds de DA à fin juin 2014. Les chiffres fournis par le ministère montrent que les dépenses d'équipement ont augmenté à un rythme plus rapide que celles de fonctionnement. Ainsi, les dépenses d'équipement sont passées à 1.258,6 mds de DA à fin juin 2014 contre 840 mds de DA à fin juin 2013. Quant aux dépenses de fonctionnement, elles se sont établies à 2.271 mds de DA à fin juin 2014 contre 2.056,5 mds de DA à fin juin 2013. La loi de Finances 2014 table sur 4.714,5 mds de DA de dépenses de fonctionnement et 2.941,7 mds de DA de dépenses d'équipement sur l'ensemble de l'année.

BLIDA : ouverture du Carrefour des agriculteurs

La deuxième édition du Carrefour des agriculteurs s'est ouverte, hier à Blida, avec la participation de plus d'une soixantaine d'exposants venus des différentes wilayas.

Plusieurs intervenants dans le secteur de l'agriculture (vendeurs de matériel agricole, producteurs d'intrants et professionnels) prennent part à cette manifestation organisée sur une superficie de près de 2 ha, à la cour de la Coopérative agricole des services et

approvisionnements (CASA), a-t-on constaté.

Le coup d'envoi du salon, qui constitue un espace d'échange et de découverte des nouvelles techniques et machines,

a été donné en présence des autorités locales, de responsables de la direction des services agricoles et de la chambre de l'agriculture.

«Ce salon regroupe les différents acteurs du secteur agricole et constitue une opportunité aux professionnels pour se

mettre au courant des nouvelles techniques permettant d'augmenter la productivité des surfaces agricoles», a déclaré l'initiateur de cette manifestation, M. Omar Mahi.

En sus de l'exposition du matériel agricole et d'intrants, des conférences traitent de diverses questions liées à la promotion du secteur

sont au programme de ce salon, qui se poursuivra jusqu'à jeudi, a-t-il ajouté.

Baisse de la fiscalité pétrolière au 1^{er} semestre 2014

Les recettes de la fiscalité pétrolière se sont établies à 1.870 milliards de DA (l'équivalent de près de 23,5 mds de dollars) durant le premier semestre 2014, soit une baisse de 10% par rapport à la même période de 2013 (2.086 milliards de DA), selon un bilan établi par le ministère des Finances. Sur ce montant recouvré au cours du 1^{er} semestre de l'année, un montant de 1.577,7 milliards (mds) de DA a été versé au budget de l'Etat conformément aux prévisions de la loi de Finances 2014.

Quant au montant versé au Fonds de Régulation des Recettes (FRR), il s'est chiffré à plus de 292 mds de DA contre 470,2 mds de DA à la même période de 2013, indique le ministère sur son site Web. Les montants versés au FRR durant l'ensemble de l'année 2013 avaient été de plus de 2.062 mds, portant son solde à 5.563,23 mds DA (70 mds USD) à fin 2013, rappelle-t-on. Le prix moyen du pétrole brut algérien était de 109,28 dollars entre janvier et juillet 2014 contre 107,68 dollars durant la même période en 2013, indique la même source. En incluant les ressources ordinaires de l'Etat, c'est-à-dire toutes les ressources hors-fiscalité pétrolière, estimées à 1.273 mds de DA à fin juin 2014, les recettes budgétaires globales recouvrées durant le premier semestre de l'année ont été de 2.985,3 mds DA (contre 3.472 mds de DA à fin juin 2013).

WILAYA D'ALGER

Plus de 1.000 familles relogées hier soir dans les communes de Birtouta et les Eucalyptus

Plus de 1.000 familles habitant dans des conditions précaires dans plusieurs quartiers d'Alger seront relogées dans des logements neufs hier en début de soirée dans les communes de Birtouta et les Eucalyptus, a-t-on appris auprès de la wilaya d'Alger.

Cette opération de relogement concerne 1.106 familles issues notamment des communes d'El Madania, Cherga, Alger-centre, Bab El oued ou Bouzareah et Birtouta, précise la même source selon laquelle cette opération devrait débuter vers 20 heures.

Les familles concernées par cette opération seront relogées au niveau de deux sites à Sidi M'hamed, dans la commune de Birtouta et dans deux autres sites (440 logements à R'madnia et 928 logements à Dalia) dans la commune des Eucalyptus.

La dernière opération de relogement de familles habitant des logements menaçant ruine ou dans les bidonvilles érigés dans la ceinture urbaine de la capitale, a été effectuée, rappelle t-on, le 29



septembre dernier. Entamées en juin dernier, ces opérations de relogement visent, selon les autorités locales, autant l'éradication progressive des bidonvilles que de reloger dans des appartements neufs des familles résidentes dans des immeubles menaçant ruine de la capitale. Les autorités locales prévoient de récupérer les assiettes foncières de ces sites pour y implanter de nouveaux projets socio-économiques et culturels. Mais, le séisme du 1er août dernier à Alger, avait plus ou moins perturbé le calendrier et la consistance de ce programme de relogement et

d'éradication de l'habitat précaire, doté de plus de 84.000 logements. Actuellement, 25.000 logements neufs déjà réalisés et réceptionnés sont en cours de distribution, alors que 11.000 autres logements doivent être réceptionnés avant fin 2014. Tous les logements disponibles et toutes formules confondues, doivent être distribués avant le 31 décembre 2014, selon une des recommandations du conseil interministériel élargi à la wilaya d'Alger, qui s'est tenu le 11 septembre dernier sous la présidence du Premier ministre Abdelmalek Sellal.

6.500 nouveaux titres pour la bibliothèque centrale de l'université de Boumerdès en 2014

La bibliothèque centrale de l'université «M'Hamed Bougara» de Boumerdès a été dotée d'un stock livresque de plus de 6.500 nouveaux titres en 2014, a-t-on appris, hier, auprès de son directeur.

Ces nouveaux titres, écrits dans différentes langues englobant diverses spécialités universitaires, ont été livrés dans plus de 21.000 copies livresques et documents divers, a indiqué à l'APS Bouzaouia Fatch, en marge de portes ouvertes sur les bibliothèques de l'université de Boumerdès, signalant, en outre, un stock similaire de titres attendu à la réception par la bibliothèque centrale, en 2015.

Avec ce nouvel apport, le stock livresque de la bibliothèque centrale de l'université M'Hamed Bougara a été porté à près de 80.000 ouvrages englobant plus de 32.400 titres dans différentes langues et spécialités enseignées au niveau des six (6) facultés de cet établissement du supérieur.

La capacité de stockage de cette bibliothèque, dont la mise en exploitation remonte à 2004, est estimée à près de 100.000 ouvrages, a ajouté ce responsable, soulignant que ce volume de livres, ajouté à celui disponible au niveau des bibliothèques des six (6) facultés, «assure une autosuffisance qualitative dans la matière à l'université de Boumerdès», a-t-il soutenu. «Notre objectif à venir est d'assurer, à chaque étudiant, deux (2) copies dans chaque titre, en vue de permettre, au plus grand nombre, d'emprunter tous les ouvrages et documents désirés, et dépasser ainsi le seuil des 350 prêts /J., enregistrés actuellement», a déclaré M. Bouzaouia. Ces portes ouvertes, de deux (2) jours, visent à informer les étudiants sur les prestations assurées par les bibliothèques universitaires, tout en prenant connaissance des différents titres disponibles à leur niveau, a-t-il souligné.

La manifestation a également pour objectif d'apprendre aux étudiants les bases de la recherche documentaire et académique, tant dans sa version classique qu'électronique, tout en assurant un cadre idoine pour l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les bibliothèques de l'université de Boumerdès, et de renforcer les moyens de coordination entre leurs services, a ajouté la même source.

MASCARA Un apport de 6,3 millions de m³ d'eau en une nuit au barrage de Ouirzert

Le barrage de Ouirzert situé dans la wilaya de Mascara a enregistré un apport supplémentaires de 6,3 millions de mètres cubes d'eau, à la faveur des fortes pluies qui se sont abattues dans la nuit du dimanche à lundi sur la région, a-t-on appris de la direction des services de l'hydraulique.

Ce barrage emmagasine actuellement 56 millions m³ d'eau dont une partie est destinée périodiquement vers le barrage de Bouhanifia puis celui de Fergoug, pour l'approvisionnement en eau potable et pour l'irrigation agricole au profit d'un nombre de communes de la wilaya, a indiqué la responsable du service de l'irrigation agricole, Melle Aouali Ould Yarou. Le barrage de Bouhanifia stocke à l'heure actuelle 30 millions m³, celui de Chorfa 36 millions m³ et celui de Fergoug 900.000 m³. Ce dernier est exploité actuellement pour le transfert d'eau du barrage de Bouhanifia vers Mohammadia. La pluviométrie dans la wilaya de Mascara a atteint depuis la semaine dernière, 47,1 millimètres dont les deux tiers enregistrés la nuit dernière.

DISPOSITIF DE L'ANSEJ 282 microprojets financés à Laghouat en 2014

Au moins 282 microprojets ont été financés par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), dans la wilaya de Laghouat, depuis le début de l'année 2014, a-t-on appris hier auprès des services de la direction locale de l'emploi. Générant 482 emplois, ces microprojets sont versés dans divers segments d'activités, à savoir les services (110 projets), l'agriculture (92), l'industrie (69) et le reste réparti entre les travaux publics et l'artisanat, a-t-on précisé. Durant la même période, 129 dossiers ont été également inscrits au niveau de l'antenne locale de l'ANSEJ, dont 121 ont été analysés, a-t-on fait savoir. Le nombre de microprojets financés, cette année, dans les services et l'agriculture, est en nette hausse, comparativement à celui réalisé les années précédentes, au regard des spécificités de la région et des besoins du marché du travail, a-t-on souligné.

Depuis 2010, l'ANSEJ a enregistré le financement de 1.665 microprojets, ayant permis de créer 3.390 emplois, en plus de près de 6.130 dossiers déposés et 2.400 autres approuvés, selon la même source. L'antenne locale de l'ANSEJ coiffe aussi deux annexes implantées dans les communes d'Aflou et Hassi-R'mel, mises en place afin d'assurer une couverture totale du territoire de la wilaya et sensibiliser le plus grand nombre de jeunes sur les opportunités offertes par ce dispositif, a-t-on signalé.

SÉTIF

Installation du nouveau procureur général et du président de la Cour

Azzeddine Tiouri

Lors d'une cérémonie officielle, organisée au siège de la Cour de Séïf, à laquelle ont assisté le wali, Boudéballi Mohamed, le P/APW, Fatal Kérouani, des magistrats, le représentant du bâtonnat ainsi que les autorités civiles et militaires, Abdessalam Dib, président de la chambre commercial et maritime de la Cour suprême, représentant le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a procédé à l'installation de MM. Rouini Abdelhamid et Hadoud Mohamed, respectivement dans leurs nouvelles fonctions, respectivement du procureur général et président de la Cour de Séïf. M. Rouini, qui occupait les mêmes fonctions dans la wilaya de Ghardaïa, succède à M. Boumalta Rachid, appelé à d'autres fonctions et M. Hadoud se succède à lui-même, puisqu'il occupait le poste de président de la cour de Séïf par intérim. Prenant la parole à cette occasion, le représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux, n'a pas manqué de rappeler que ce mouvement décidé par le président de la République, est des plus ordinaires, habituel et n'a rien d'exceptionnel en déclarant : "De temps à autres, il faut renouveler les ressources humaines qui demandent des efforts. Il faut aussi valoriser ces ressources humaines et le rajeunissement du corps est nécessaire". M. Dib a tenu à souligner pour ce mouvement, la nomination de sept femmes à la tête des juridictions, dont une, comme procureur général à Boumerdes, une première en Algérie. Evitant les réformes initiées par le président de la République tenant à moderniser le secteur, M. Dib dira qu'elles se poursuivent toujours avec la modernisation de la justice afin de la rendre plus moderne et modernisée. "Les avancées du secteur sont palpables, a-t-il indiqué, et ce dans tous les domaines humains, moyens, matériels, en matière de formation, droits de l'Homme, pénitentiaire, l'Etat de droit et la primauté du droit". En conclusion, il a remercié le procureur général sortant pour tous ses efforts et souhaite plein succès aux deux responsables installés.

À l'issue de cette cérémonie d'installation empreinte de solennité, une sympathique réception d'adieu a été organisée pour M. Boumalta, le procureur général partant qui a été honoré par l'ensemble des corps de la justice, magistrats, avocats, greffiers, travailleurs. Jamais une cérémonie n'a été empreinte de tant d'émotion que celle d'hier. Elle a été à l'image du gigantesque travail réalisé en huit ans par le procureur partant à la tête de la cour de Séïf. Il a tout fait pour le rapprochement du citoyen de la justice. Prenant la parole, tour à tour, tous les intervenants des représentants des différents corps n'ont pas tarì d'éloges travail accompli depuis son installation à ce jour. Pour résumer, l'un d'eux dira avec beaucoup d'émotions : "Il a été un père, un frère, un ami et un véritable gestionnaire infatigable et impardonnable lorsqu'il s'agissait de travail. Il a une capacité de travail inégalable". C'est avec une grande émotion, la voix enrouée que M. Boumalta remercia l'ensemble du personnel avec lequel il a passé huit des meilleures années de sa vie, dira-t-il. Dans l'après-midi, M. Abdessalam Dib, le représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux a procédé, lors d'une cérémonie analogue, à l'installation de Mme Nounouche Nadia à la tête du tribunal administratif de Séïf.

A.T.

DJELFA Installation des nouveaux président et procureur général de la Cour

MM. Ouazene Abdelhamid et Benabdellah Mohamed Ben Lakhdar ont été installés, hier, respectivement aux postes de président et de procureur général de la Cour de Djelfa. Ces nouvelles nominations sont inscrites au titre du dernier mouvement partiel décidé par le président de la République, dans le corps de la magistrature, a indiqué, à l'occasion, Hocine Messaoudi, président de chambre au Conseil d'Etat. Dans une allocution lue lors de la cérémonie d'installation, au nom du ministre de la Justice, Garde des sceaux, M. Messaoudi a relevé que ce mouvement se démarque des précédents par la «nomination du plus grand nombre d'éléments féminins dans le corps de la magistrature, soit sept (7) au total, dont une nommée procureure générale». «Cette nomination à un poste de procureur général est un fruit des réformes engagées par le président de la République, tout en constituant une preuve de la capacité et aptitude de la femme algérienne à diriger et gérer les institutions étatiques», a-t-il estimé.

APS

SELON LA PROTECTION CIVILE**Accidents de la circulation : 49 morts et 1.390 blessés en une semaine**

Quarante-neuf personnes (49) sont mortes et 1.390 ont été blessées dans 1.225 accidents de la circulation enregistrés durant la période allant du 5 au 11 octobre au niveau national, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila, avec 5 morts et 70 blessés, a précisé la même source. Par ailleurs, durant la même période, les unités de la Protection civile ont effectué 1.590 interventions pour procéder à l'extinction de 1.189 incendies urbains, industriels et divers.

CONSTANTINE**2 morts et 5 blessés dans un accident de la circulation à Ouled Rahmoune**

Deux personnes ont péri et 5 autres ont été blessés dont 2 gravement atteints dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de lundi à mardi près d'Ouled Rahmoune, sur la RN 10 (Constantine-Oum El-Bouaghi), a-t-on appris mardi auprès de la Protection civile.

L'accident, une collision entre deux véhicules de tourisme, a provoqué la mort sur place de deux personnes âgées de 24 et de 32 ans, a précisé le Lieutenant Samir Benharzallah, chargé de la communication et de l'information au sein de ce corps constitué.

Trois (3) parmi les victimes blessées, âgées entre 26 et 60 ans, ont été acheminées vers l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'El Khroub, tandis que deux autres ont été évacués sur le CHU de Constantine en raison de la gravité de leurs blessures, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

MASCARA**60 ovins périssent suite à la montée de l'oued Aïn Fekkane**

Une soixantaine d'ovins ont péri suite à la montée des eaux de l'oued Aïn Fekkane dans la wilaya de Mascara provoquée par de fortes pluies orageuses qui se sont abattues sur la région dans la nuit du dimanche à lundi, a-t-on appris de la cellule d'information de la Protection civile.

Un éleveur de la commune d'Aïn Fekkane a indiqué que ces ovins sont morts suite à l'inondation du lieu de pâture se trouvant aux abords de l'oued. Les eaux ont emporté 70 têtes d'ovins dont 10 moutons ont été sauvés, a-t-il ajouté. Les agents de la Protection civile ont mené 99 interventions pour évacuer les eaux pluviales des maisons inondées dans les communes de Ghriss, Matemore et Aïn Fekkane.

Aucune perte humaine n'a été déplorée, a-t-on indiqué à la cellule d'information de la direction de la Protection civile. La pluviométrie enregistrée dans la nuit du dimanche à lundi dans la wilaya de Mascara a atteint 31 millimètres.

SAÏDA**Démantèlement d'un réseau de trafic d'objets archéologiques**

La brigade de recherche et d'investigation relevant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Saïda a démantelé, dernièrement, un réseau de trafic d'objets archéologiques activant au niveau des wilayas de Saïda, Mascara, Relizane, Tiaret et Oran, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité.

Le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le colonel Zenir Messaoud a indiqué que cette opération soldée par la saisie de 41 pièces de monuments et quatre tableaux d'art a été menée sur la base d'informations ayant conduit à l'arrestation de deux personnes en possession d'objets archéologiques. L'enquête, diligentée par les mêmes services et qui s'est étendue aux wilayas de Mascara, Oran, Relizane et Tiaret, a permis de démanteler un ré-



seau composé de six éléments spécialisés dans la vente de pièces archéologiques.

Ces objets d'art, qui seront soumis pour analyses à l'expertise scientifique, remontent aux anciennes civilisations égyptienne, romaine, africaine et chinoise, selon la même source. Certaines de ces pièces archéologiques rares ont soumises à la direction de la culture pour une inspection préliminaire. Il s'agit d'une grande statuette de la vierge fabriquée

en calcaire, d'un totem pharaonique en bois, d'un autre symbolisant un bouc en céramique et peint en bronze, d'une statuette d'un cheval en cuivre, de six autres de formes humaines en céramique, de deux statues du Christ en bronze, d'un disque en métal frappé au portrait du Christ et d'un fragment de météorite.

Tous les éléments du réseau arrêtés ont été présentés lundi devant le procureur de la République qui les a placés sous mandat de dépôt.

EL-TARF**Journées de sensibilisation à la prévention des catastrophes naturelles au profit des écoliers**

Des journées de sensibilisation consacrées à la prévention des calamités naturelles ciblent depuis lundi les écoliers de la wilaya d'El Tarf, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles. «L'objectif de ces journées d'information est de sensibiliser le plus grand nombre possible d'enfants aux facteurs à risque et aux différentes façons de préserver sa vie en cas de calamité naturelle», a expliqué Mme Rym Djilali, directrice de la Maison de l'environnement d'El Tarf. Des ateliers et des cours d'information consacrés aux catastrophes naturelles ainsi qu'aux différents moyens permettant de lutter, et de prévenir ces calamités sont été dispensés, à cette occasion, à El Kala, par des animateurs des clubs verts d'El Tarf.

Les élèves de l'école Lemzaouda-Abderrezak d'El Kalai ont manifesté un vif intérêt devant les explications fournies par les animateurs, eux-mêmes pris au jeu des questions-réponses.

Plusieurs autres écoles seront touchées par cette action d'explication et de prévention qui vise à attirer l'attention des citoyens en les sensibilisant ces risques., a ajouté la même responsable en soulignant que l'écolier constitue le meilleur vecteur de transmission de l'information au sein et au tour de sa famille.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ
282 cas d'envenimements scorponniques

Un total de 282 cas d'envenimements scorponniques a été enregistré, durant l'été 2014, dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la Santé et de la population.

Un chiffre qui démontre que les piqûres de scorpions ne sont pas l'apanage des seules wilayas du sud du pays, d'autant que les cas enregistrés cette année sont plus nombreux par rapport à 2013 marquée par 142 envenimements, a indiqué la même source. Toutes les piqûres de scorpions ont été enregistrées durant les deux mois de juillet (162 cas) et d'août (120), a-t-on encore précisé à la direction de la Santé et de la population. Aucun décès n'a été déploré, toutes les personnes touchées ayant été rapidement prises en charge, selon la même source.

BLIDA**Un réseau de faussaires de documents administratifs neutralisé**

Un réseau constitué de quatre (4) individus, spécialisé dans la falsification de documents administratifs de véhicules et lots de terrains, à travers les wilayas de Blida, Tipasa et Boumerdès, a été démantelé dernièrement par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Larbaâ (Blida), a-t-on appris dimanche auprès du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya.

Trois (3) des individus de cette bande, âgés entre 25 et 56 ans, ont été arrêtés, alors que le quatrième est activement recherché, a indiqué le chargé de la cellule de communication auprès de ce corps sécuritaire. La mise hors d'état de nuire de ce réseau a permis la

saisie d'un faux permis de conduire, la récupération d'une quantité de psychotropes, ainsi que d'autres documents falsifiés dont un permis de conduire et une carte du service national appartenant à des personnes ayant été victimes des agissements de ce groupe de malfaiteurs.

Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Larbaâ, l'un des mis en cause a été placé en détention préventive, tandis que les deux (2) autres ont été mis en liberté provisoire, pour les chefs d'inculpation de «constitution d'une bande de malfaiteurs», «faux et usage de faux documents administratifs» et «possession de psychotropes».

TLEMCEN**Saisie de la somme de 10.700 euros à l'aéroport**

Une somme de 10.700 euros, destinée à un transfert frauduleux vers l'étranger, a été saisie dimanche à l'aéroport "Messali Hadj" de Tlemcen, a-t-on appris lundi de la direction régionale des Douanes. Cette somme non déclarée a été découverte par les douaniers chez un voyageur en partance vers la France, a-t-on ajouté. La valeur de la somme saisie est estimée à 1.111.623 DA et l'amende douanière à 3.334.869 DA.

APS

SALVADOR

Alerte au tsunami au Salvador et au Nicaragua suite au séisme de magnitude 7,4



Les autorités du Salvador et du Nicaragua ont lancé une alerte au tsunami suite au séisme de magnitude 7,4 sur l'échelle de Richter ayant frappé dans la nuit de lundi à mardi la côte Pacifique de l'Amérique centrale, faisant au moins un mort.

Les services d'urgence des deux pays ont donné un signal avertissant les populations de l'arrivée probable d'un tsunami, les exhortant à évacuer les lieux situés dans un rayon de 300 km de l'épicentre vers l'intérieur.

Le séisme s'est produit lundi à 21h51 heure locale près des côtes du département d'Usulután, dans le sud du Salvador, a indiqué le ministère salvadorien de l'Environnement.

Wilfredo Salgado, maire de la municipalité de San Miguel au Salvador, a déclaré sur son compte Twitter qu'un homme a été tué lorsqu'un poteau électrique lui est tombé dessus.

De son côté, la radio locale YSKL

a fait état de coupures d'électricité dans les départements salvatoriens de San Miguel et d'Usulután.

Au Nicaragua voisin, l'Institut nicaraguayen d'études géologiques (Ineter) a fait savoir que l'épicentre du séisme se trouvait dans le golfe de Fonseca, entre le Nicaragua et le San Salvador, à une profondeur de 24 km.

Selon l'Institut géophysique des Etats-Unis, l'épicentre du séisme se trouvait à une centaine de kilomètres au sud-est de la ville côtière d'Usulután, déjà frappée par un tremblement de terre en février 2001.

Le tremblement de terre a été également ressenti au Honduras et au Costa Rica.

USA - PÉROU

Le changement climatique pose des risques immédiats pour la sécurité nationale des Etats-Unis

Le Pentagone a prévenu lundi que les hausses générales de températures, la fonte rapide des glaciers et autres effets du changement climatique posent des "risques immédiats" pour la sécurité nationale des Etats-Unis et leurs opérations militaires et humanitaires dans le monde.

Dans un rapport présenté comme une feuille de route pour s'adapter au changement climatique, le département américain de la Défense explique avoir commencé à s'organiser pour que ses missions ne soient pas compromises par la montée du niveau des eaux, les catastrophes naturelles plus fréquentes, ou les pénuries d'eau et de nourriture dans les pays en développement.

"Le changement climatique va nuire à la capacité du département à défendre la nation et pose des risques immédiats pour la sécurité nationale des Etats-Unis", estime le Pentagone.

"Un climat qui change aura des répercussions réelles sur notre armée et la façon dont elle exécute ses missions", poursuit-il.

Cette feuille de route vise à s'adapter au changement climatique en prenant en compte ces risques dans les efforts de guerre, les plans stratégiques de défense et la façon dont l'armée entrepose ou transporte ses provisions.

S'exprimant lors d'une conférence au Pérou lundi, le secrétaire américain à la Défense Chuck Hagel a dressé un sombre tableau de la fonte des glaciers, des tempêtes de plus en plus violentes et des mauvaises récoltes dues à la sécheresse qui affectent déjà des millions de per-

sonnes et qui pourraient entraîner des vagues de migrations massives". "Nous avons déjà vu ces événements se produire dans d'autres régions du monde, et il existe des signes inquiétants qui laissent penser que le changement climatique peut mettre gravement en danger la stabilité de notre propre hémisphère", a-t-il mis en garde lors de cette conférence réunissant des ministres de la Défense du continent américain. "La préparation de nos armées pourra être testée et nos capacités renforcées", a suggéré M. Hagel.

"Les catastrophes naturelles, qui sont plus fréquentes et plus intenses, pourraient nécessiter davantage de soutien à nos autorités civiles et davantage d'aide humanitaire", a-t-il dit. Ces défis pourraient en outre miner des gouvernements déjà fragiles et "ouvrir la voie à des idéologies extrémistes et créer les conditions pour encourager le terrorisme". Evitant la conférence de l'ONU sur le climat en décembre à Lima, Chuck Hagel a estimé que "les chefs de la défense devaient faire partie de cette discussion générale".

La tempête tropicale Gonzalo devient un ouragan dans les Caraïbes

La tempête tropicale Gonzalo est devenue un ouragan lundi dans l'est des Caraïbes, se rapprochant des îles Vierges britanniques et Saint Martin, selon le Centre national américain des ouragans (NHC), basé à Miami.

A 21h00 GMT, les vents soufflaient à 120 km/h, pouvant aller au-delà en rafales, et devraient encore se renforcer au cours des 48 prochaines heures. "Gonzalo pourrait se transformer en puissant ouragan d'ici mercredi lorsqu'il se situera au-dessus de l'Atlantique", a relevé le NHC.

L'ouragan est actuellement situé à 30 km au sud-est de Saint Martin et à 230 km à l'est-sud-est de Saint Thomas, selon le centre. Il devrait atteindre l'océan Atlantique d'ici mardi après-midi.

Une alerte ouragan a été mise en place pour les îles Vierges britanniques, Saint Martin et l'archipel d'Anguilla, qui pourraient être affectés dans les douze prochaines heures. Et une mise en garde est en vigueur pour les îles Vierges américaines et Porto Rico. Il devrait déverser entre 10 et 20 cm de pluies, pouvant atteindre 30 cm par endroit, sur les îles Vierges britanniques et américaines, et de 7,5 à 13,5 cm sur Porto Rico (25 cm par endroit).

IMMIGRATION CLANDESTINE 8 pays de l'UE veulent contribuer à l'opération Triton en Méditerranée

Huit pays de l'UE ont proposé de mettre des navires et des avions à disposition de l'opération «Triton» qui devrait débuter début novembre pour patrouiller en Méditerranée et secourir les migrants en perdition, a annoncé hier l'agence européenne Frontex.

L'agence européenne pour la surveillance des frontières (Frontex), chargée de coordonner l'opération Triton, placée sous commandement italien, veut déployer chaque mois six navires, deux avions et un hélicoptère, a-t-elle précisé dans un communiqué.

Frontex va également assister les autorités italiennes pour la collecte des informations lors de l'accueil des migrants avec cinq équipes d'enquêteurs d'autres pays membres de l'espace Schengen.

La France, l'Espagne, la Finlande, le Portugal, l'Islande, les Pays Bas, la Lituanie et Malte ont annoncé la mise à disposition de moyens, précise Frontex.

Une rotation est prévue car les bâtiments et appareils sont mis à disposition de Triton pour un mois, moyennant une prise en charge des frais occasionnels. Frontex a prévu un budget mensuel de 2,9 millions d'euros à cette fin.

«Conformément au mandat de Frontex, le principal objectif de Triton sera le contrôle des frontières maritimes, mais nous considérons que sauver des vies restera la priorité de l'opération», a assuré le directeur de l'Agence Gil Arias Fernandez dans ce communiqué.

Triton ne remplacera pas l'opération militaire Marte Nostrum lancée par l'Italie après la tragédie de Lampedusa en octobre 2013, a expliqué l'agence.

Les navires et les avions engagés dans l'opération viendront en soutien aux navires italiens et s'ils doivent secourir des embarcations en détresse, leurs passagers seront débarqués en Italie, qui reste chargée de l'accueil et de l'examen des demandes d'asile.

En moyens, Triton est la plus importante mission jamais engagée par Frontex. Elle doit débuter le 1er novembre, sans qu'une date n'ait été fixée pour son terme. Elle pourra être redimensionnée si nécessaire, a-t-on indiqué de source européenne.

ESPAGNE

Une centaine de migrants tentent d'entrer à Melilla, au moins 5 y arrivent

Un groupe d'une centaine de migrants d'Afrique subsaharienne a tenté hier de franchir l'enclave espagnole de Melilla et cinq y sont parvenus, a annoncé la préfecture de l'enclave.

«Environ 100 migrants d'origine d'Afrique subsaharienne, ont tenté de mener un nouvel assaut massif sur la barrière-frontière entre Melilla et le Maroc, par la zone proche de la frontière de Beni-Enzar», a annoncé la préfecture dans un communiqué.

Selon lui, une grande partie du groupe a été freinée à l'approche de la barrière. Toutefois, le reste du groupe «s'est dispersé et au moins cinq (personnes) ont pu accéder à Melilla».

Depuis plus d'un trimestre, c'est des vagues successives de migrants clandestins composées de deux cent à trois individus qui tentent périodiquement de franchir cette frontière.

En effet, le 30 août, quelque 250 migrants d'Afrique subsaharienne avaient tenté de franchir la barrière et 15 avaient réussi.

Le 14 du même mois, environ 250 autres migrants étaient monté à l'assaut des barrières, après plusieurs tentatives infructueuses les jours précédents.

Deux jours auparavant, environ 750 migrants d'Afrique subsaharienne avaient essayé d'entrer à Melilla depuis le Maroc, dont environ 80 avec succès.

En mer cette fois et le même jour, plus de 900 migrants d'Afrique subsaharienne, un record en un jour en Espagne, avaient été secourus dans le détroit de Gibraltar par les autorités espagnoles et transportés à Tarifa, dans le sud de l'Espagne.

Le nombre d'immigrants clandestins qui tentent d'entrer en Espagne ou en Italie a fortement augmenté ces derniers mois.

L'Espagne a lancé un appel à l'Union européenne pour qu'elle l'aide à contenir les vagues d'immigrants d'Afrique subsaharienne et du Maghreb affluant aux portes de Melilla et de l'autre enclave espagnole, Ceuta, les deux seules frontières terrestres entre le continent africain et l'Europe.

ORAN: 40 projets portés par l'Unité de recherche sur la culture

Près de 40 projets à caractère scientifique sont portés par l'Unité de recherche sur la culture, la communication, les langues, les littératures et les arts (UCCLLA), a-t-on appris lundi à Oran auprès du directeur de cet établissement relevant du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC).

«Plusieurs équipes de jeunes doctorants sont investies dans ces études thématiques axées sur l'analyse du champ culturel et ses impacts socio-économiques», a précisé le professeur Mohamed Daoud lors d'une rencontre inaugurale de la nouvelle année académique de l'UCCLLA. «La préservation de la mémoire collective et de l'identité nationale constitue la mission majeure assignée à l'UCCLLA», a-t-il indiqué, signalant que l'un des grands objectifs ciblés à terme porte sur la mise en place d'une banque de données sur la littérature et la culture nationales.

Les travaux menés dans ce cadre s'articulent notamment autour de «l'analyse des phénomènes culturels et leur impact social par le biais d'enquêtes de terrain à même de favoriser la production d'expertise au profit des secteurs socioculturels et économiques», a fait valoir P^r Daoud.

Entre autres champs investis par l'UCCLLA, «l'analyse de la production littéraire», «la communication, médias et multimédias», «le théâtre et cinéma», «la musique et peinture», «la culture et représentations symboliques», «la langue et culture arabe», «la langue et culture amazighe» et «la traduction et théorie du sens». Cet établissement de recherche s'attelle en outre aux préparatifs d'un colloque international sur l'Emir Abdelkader, prévu en mai prochain à Oran, au titre duquel un appel à communication est lancé jusqu'au 15 décembre prochain. Le P^r Daoud qui coordonne l'événement a fait savoir à ce propos qu'une vingtaine de chercheurs de différentes universités du pays ont déjà manifesté leur intérêt pour le colloque qui sera consacré à la dimension intellectuelle du fondateur de l'Etat algérien moderne. L'inauguration de la nouvelle année académique de l'UCCLLA s'est tenue à l'Institut des langues étrangères de l'université d'Oran, en présence de l'écrivain algérien Habib Tengour qui a animé à l'occasion une conférence mettant en relief son parcours littéraire, la place du livre et l'importance de la lecture dans la société.

Décès du moudjahid Zoubir Bouadjadji à l'âge de 89 ans



Le Moudjahid Zoubir Bouadjadji, 89 ans, est décédé mardi matin, des suites d'une longue maladie en son domicile à Hydra, a-t-on appris auprès de son ami et compagnon d'armes, Athmane Belouizdad.

Le défunt, membre du groupe des 22, est considéré comme une des figures de proue de la révolution algérienne.

Zoubir Bouadjadji a rejoint les rangs du Parti du peuple algérien (PPA) en 1942, dans la Casbah, et a participé à la manifestation du 1er mai 1945. Il a rejoint le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), devient membre du groupe des 22 et participe au congrès des centralistes en août 1954 à Alger. Il fut un acteur très actif de la Révolution en tant que chef du secteur. Il a été arrêté le 6 novembre 1954 et condamné à la perpétuité et ne sera libéré qu'après les accords d'Évian en 1962.

A l'indépendance en 1962, Zoubir Bouadjadji est député à l'Assemblée nationale, membre du comité central et responsable de la fédération du parti du Front de libération nationale (FLN) du Grand Alger. Il sera inhumé mercredi après la prière du Dohr au cimetière de Sidi M'hamed à Alger, selon Athmane Belouizdad.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU MALOUF DE CONSTANTINE : L'inoubliable timbre de voix d'Ihsane Rmiki

La voix mélodieuse de la chanteuse marocaine Ihsane Rmiki, «sautant» allégrement du soprano à l'alto, a permis aux mélomanes constantinois de passer un moment inoubliable, lundi soir, lors de la 5e soirée du Festival culturel international du Malouf.

Cette spécialiste des mouwashahat et de la nouba andalouse, accompagnée et sa troupe «Zamane Al Wasl» dirigée par le luthiste Badr El Assil, a entamé la soirée par des mouwashahat marocaines et arabes et des ouaslat de la musique classique andalouse remontant au XIII^e siècle de notre ère.

L'harmonie de la voix de la chanteuse et les textes louant la beauté de la nature et de l'aurore ont remis au goût du jour les «jalassat» privées des califes et des dignitaires andalous. Une soirée qui fut loin de laisser in-



differents le public, nombreux à la salle omnisports d'El Khroub, et qui a visiblement pris goût à ces soirées retransmises par deux chaînes thématiques de télévision satellitaires arabes «Ettounisia» (Tunisie) et «Nile TV Ethakafia» (Egypte) en plus des chaînes nationales de radio et de télévision.

Des applaudissements nourris et des exclamations de joie ont salué la jeune artiste Rabatia qui a clôturé en apothéose son passage à Constantine en reprenant de sa voix suave des extraits de la célèbre qasida «Chams Al

Achya». L'artiste constantinois Abderrachid Segni a ensuite pris le relais pour interpréter un bechraf en mode rasd et un khlass zdjel, «transportant» son auditoire dans un univers de proses, de chants et de rythmes plaisants.

La «coqueluche» des fans du malouf local, Toufik Touati a clôturé cette avant-dernière soirée de la 8e édition de ce festival international par une touchia raml el maya, suivie de «Ya badiâ el djamel oual maâni» dont les refrains ont été repris en cœur par le public.

TLEMCEN Coup d'envoi de la 7^{ème} édition du Festival international de la miniature et de l'enluminure



Le coup d'envoi de la 7^e édition du Festival international de la miniature et de l'enluminure a été donné lundi en fin d'après-midi au palais de la culture «Abdelkrim-Dali» de Tlemcen, en présence de l'ambassadeur de la République de Chine en Algérie, des autorités de la wilaya et d'un grand nombre d'artistes algériens.

En plus de l'exposition qui sera organisée au palais de la culture, le programme du festival comporte une série de conférences ayant trait particulièrement à l'histoire de l'art musulman, ainsi que des ateliers qu'animeraient des artistes chevronnés de plusieurs pays dont l'Iran et la Turquie, pour un meilleur apprentissage à différentes techniques au profit des jeunes étudiants des Beaux-

arts, notamment.

Un autre atelier destiné aux collégiens sera également au menu de ce festival qui prendra fin le 20 octobre.

Un jury international composé d'experts en la matière et présidé par Djéhiche Mohamed, directeur du musée d'art moderne d'Alger déclara à l'APS. Le public amateur aura, également, rendez-vous avec les humoristes Kamal Abdou de Tizi-Ouzou, Fodil Assoul de Béjaïa, Sofi Mourad de Sétif, Bilal Belmadani du théâtre de Koléa, et Amine Moussaoui de Tipasa, a indiqué la même source. «Tous les artistes amateurs et professionnels du domaine sont invités à cette manifestation aux fins de créer des passerelles de communication entre eux, et de transformer notre établissement en espace d'échanges, de connaissances, et de mise en avant de leur talent et aptitudes», est-il ajouté dans le communiqué.

TIPASA : Organisation de journées nationales du monologue et du rire du 17 au 21 octobre à Koléa

Des journées nationales du monologue et du rire seront organisées du 17 au 21 octobre par la maison de la culture Ahmed-Aroua de Koléa (Tipasa), selon cet établissement culturel. De nombreux artistes de huit (8) wilayas dont Kamel Bouakaz (Alger), El Amri Kaouane (Sétif), Tin El Hennani Djahid (Sidi Bel-Abbès), assureront l'animation de cette première édition du genre, organisée sous le signe «Le théâtre, art, créativité et esprit», à raison d'une soirée par jour, selon un communiqué de cet établissement reçu lundi à l'APS. Le public amateur aura, également, rendez-vous avec les humoristes Kamal Abdou de Tizi-Ouzou, Fodil Assoul de Béjaïa, Sofi Mourad de Sétif, Bilal Belmadani du théâtre de Koléa, et Amine Moussaoui de Tipasa, a indiqué la même source. «Tous les artistes amateurs et professionnels du domaine sont invités à cette manifestation aux fins de créer des passerelles de communication entre eux, et de transformer notre établissement en espace d'échanges, de connaissances, et de mise en avant de leur talent et aptitudes», est-il ajouté dans le communiqué.

CONSTANTINE 200 nouveaux cas de cancer du sein enregistrés en 2014

Plus de 200 nouveaux cas de cancer du sein ont été enregistrés, cette année à Constantine, a déclaré hier à l'APS le Dr Salima Nezal, membre de l'association Waha d'aide aux malades du cancer.



S'exprimant en marge du lancement d'un important programme de sensibilisation et de prévention contre cette pathologie, initié pour la première fois par cette association dans le cadre de la célébration d'Octobre Rose, mois dédié à la lutte contre le cancer du sein, le Dr Nezal a précisé que cette situation « recommande la multiplication des efforts de lutte contre cette maladie à travers l'intensification des actions de prévention auprès des femmes pour leur faire toucher du doigt la nécessité impérieuse du dépistage précoce». Le cancer du sein connaît ces dernières années une «recrudescence» et constitue aujourd'hui le type de cancer le

plus répandu chez la femme à travers le monde, a-t-elle affirmé, ajoutant qu'en Algérie, cette augmentation est de l'ordre de 7 % par an. Pour cette praticienne, le nombre de malades atteints d'un cancer du sein «risque de doubler» dans les prochaines années «à cause, justement, du diagnostic tardif, alors que celui-ci doit impérativement être précoce pour augmenter les chances de survie du malade».

Ces journées de sensibilisation et d'orientation qui se poursuivront jusqu'au 1er novembre prochain, visent à sensibiliser les femmes, notamment celles qui ont dépassé l'âge de 40 ans, à l'importance

du dépistage précoce du cancer du sein à travers des examens médicaux (mammographie) et de l'autopalpation des zones à risque, a encore affirmé le Dr Nezal. Le programme de célébration d'Octobre Rose porte également sur l'organisation d'une caravane de prévention contre cette maladie qui sillonnera, notamment, les zones rurales éloignées. Une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, de sociologues, de psychologues et de sages-femmes est mobilisée pour l'atteinte des objectifs assignés à cette opération inscrite dans le cadre du programme national de lutte contre ce type de cancer.

Appel au conventionnement entre la CNAS et les cliniques privées

Le Pr Mohamed Medjoud, oncologue au centre anticancer de Blida a appelé lundi à Alger la Caisse nationale des Assurances sociales (CNAS) au conventionnement avec les cliniques privées en vue de garantir la prise en charge des cancéreux. Membre de l'Association El Fadjar, initiatrice de la journée d'information sur la cancer du sein, le Pr Medjoud a souligné la nécessité du conventionnement entre la CNAS et les cliniques pri-

vées en vue de garantir la prise en charge des malades et le remboursement des analyses et des examens médicaux coûteux. Pour sa part, le Pr Kamel Bouzidi, chef du service Oncologie au centre-Pierre-Marie Curie, a salué les efforts déployés dans le sens de l'amélioration des soins, notamment en matière de diagnostic et d'imagerie médicale.

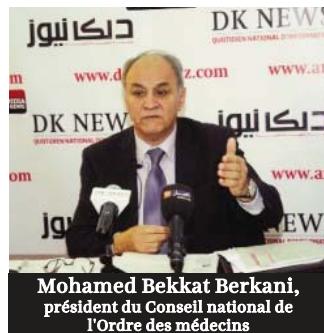
Le Pr Doudja Hamoud, chercheur en cancer à l'institut national de santé pu-

blique, a présenté des chiffres «effrayants» sur le cancer en Algérie et dans le monde.

Elle a souligné dans ce contexte que le cancer du sein est le plus répandu dans les pays en développement, relevant un recul du taux d'atteinte en France et aux Etats unis. De son côté, le Pr Mustapha Boubrit, chef de service de radiologie à l'hôpital Hassani Issaad, a présenté la méthode de diagnostic du cancer par imagerie médicale, traditionnelle

et numérique. Il a par ailleurs estimé nécessaire de faire la différence entre le dépistage précoce, volontaire et collectif qui requiert une organisation spécifique, des moyens importants et un suivi. 10.000 nouveaux cas d'atteinte du cancer du sein sont enregistrés annuellement en Algérie, dont 90 % des cas se présentent pour des soins à un stade avancé. 6500 femmes décèdent chaque année en raison de cette maladie.

L'Ordre des médecins appelle à un conseil interministériel consacré à la prévention



Mohamed Bekkat Berkani, président du Conseil national de l'Ordre des médecins

Le Conseil national de l'Ordre des médecins a appelé mardi par la voix de son président, Mohamed Bekkat Berkani, à la tenue d'un conseil interministériel consacré à la prévention et qui permettra à chaque secteur de «prendre ses responsabilités».

«La prévention est un travail intersectoriel et nous avons demandé la tenue d'un conseil interministériel impliquant tous les secteurs où chacun prendra ses responsabilités car la prévention ne concerne pas uniquement le ministère de la Santé», a souligné le président de l'Ordre des médecins, qui était l'invité de la radio chaîne III. Selon M. Bekkat Berkani, la prévention est «le maître mot d'un bon système de santé et un élément «basique» pour éviter les maladies notamment transmissibles.

«Nous considérons que la prévention implique plusieurs secteurs et notre conviction est qu'elle commence déjà à la base, une prévention hygiénique qui nécessite la mobilisation des collectivités locales, environnementale, alimentaire etc., où toute forme d'intervention permettra d'éviter les maladies transmissibles qui apparaissent chaque début de saison», a-t-il expliqué.

L'Ordre des médecins estime par ailleurs, que la carte sanitaire est l'élément «axial», et pour une «meilleure distribution égalitaire il faudra donner aux jeunes médecins des conditions à la hauteur de leurs préventions», particulièrement en termes de salaires. «Le service civile n'a pas donné grand chose et la coercition non plus, c'est pour cela qu'il faudra intéresser les jeunes», a ajouté M. Bekkat Berkani. Il a indiqué en outre, que pour améliorer le système de santé «la diaspora pourrait apporter sa contribution dans des situations précises tel que les colloques et les rencontres scientifiques, afin d'apprendre aux collègues à travailler avec les nouvelles techniques». Le président de l'Ordre des médecins qui note avec «optimisme» que l'espérance de vie des Algériens a augmenté sensiblement, a estimé que «les efforts multiples permettront d'avoir une santé de qualité». Il a également insisté sur l'importance cruciale de réhabiliter le secteur public de la santé.

APS

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Sonia Belaïdi

La mise en œuvre des nouveaux tarifs de référence des médicaments était au centre des préoccupations des membres de l'association Algérienne des distributeurs pharmaceutiques (A.D.P.H.A) lors de leur assemblée générale, tenue dernièrement à Alger, a indiqué son président, Dilmil Bouras Abdelkader.

Les distributeurs en produits pharmaceutiques membres de notre association s'inquiètent de plus en plus des pratiques condamnables que certains de leurs fournisseurs, leur imposent à chaque fois que les autorités compétentes décident du changement du prix de référence d'un médicament. Alors que la réglementation applicable en l'espèce a prévu une période de transition de trois mois, conçue pour permettre aux différents acteurs d'adapter leur dispositif commer-

Nouveaux tarifs de référence

cial et logistique, certains fournisseurs continuent d'ignorer allègrement les nouveaux prix de référence et continuent d'établir leurs factures de vente sur la base des anciens prix, jusqu'à la dernière limite.

Au-delà des motifs strictement financiers qui dictent ce genre de comportements, les distributeurs grossistes se retrouvent acculés à chaque fois à devoir réagir avec beaucoup de retards pour assumer leurs obligations vis-à-vis de leur clientèle, celle notamment d'avoir à rappeler chez leurs clients les pharmaciens d'officine à la dernière minute des quantités importantes de médicaments dans un territoire immense qu'est notre pays.

Et plus des dommages financiers qu'elle leur occasionne, ces fournisseurs imposent, après la consommation de cette période transitoire, des délais très courts pour réceptionner les boîtes portant les anciens tarifs de référence. Cette situation met les distributeurs

et les pharmaciens d'officine face à une forme de pression intolérable et peut, quelques fois, perturber sévèrement le fonctionnement quotidien de leurs entreprises et les programmes de travail habituels de leurs personnels. Elle vient s'ajouter aux difficultés rencontrées par les distributeurs dans les régions frontalières qui doivent justifier, non sans peine, tous ces retours auprès des services des Douanes.

«Aussi, notre association attend de l'ensemble des fournisseurs concernés qu'ils s'en tiennent à la bonne interprétation de la réglementation, à savoir que la période de transition réglementaire de trois mois s'applique, non pas au niveau du client final», ont-il explicité.

En conséquence, nous les invitons à procéder à la facturation sur la base des nouveaux tarifs de référence, siègeux promulgués par l'autorité publique compétente et non pas

au bout des trois mois de la période de transition. Aussi, et en dehors de cas particuliers dûment justifiés et pour des quantités forcément limitées, les distributeurs membres de l'A.D.P.H.A informent qu'ils n'accepteront plus, dorénavant, de distribuer des produits pharmaceutiques qui ne porteront pas la mention des nouveaux prix de référence tels que déterminés par la réglementation en vigueur. En tout état de cause, ils prendront les mesures nécessaires pour éviter que le stock des produits en circulation et portant mention des prix de référence antérieurs, soit asséché et réduit au strict minimum.

Nous en appelons, en ce sens, à l'esprit de responsabilité de tous pour faire en sorte que ce genre de nuisances inévitables, inhérentes aux contraintes de notre réglementation, soit traité dans la bonne intelligence et avec la mesure qui sied à la noblesse de notre filière.

TROUBLES BIPOLAIRES ÇA SE SOIGNE ?

Souvent diagnostiqués avec retard, ce trouble de l'humeur se soigne pourtant d'autant mieux qu'il est pris en charge de façon précoce. Avoir une vie normale quand on est bipolaire, c'est possible ! Le point avec le Dr Raphaël Gourevitch, psychiatre à l'hôpital Sainte-Anne à Paris.

Qu'est-ce qu'un trouble bipolaire?

Des sautes d'humeur, qui n'en a jamais ressenti ? En raison d'un événement heureux ou malheureux, du temps qu'il fait, de la période du mois ou de l'année... Assez banales, elles sont rarement pathologiques. « En revanche, explique le Dr Raphaël Gourevitch, psychiatre à l'hôpital Sainte-Anne à Paris, si ces variations de l'humeur sont si intenses et prolongées qu'elles interfèrent avec le reste de la vie ou si les émotions qu'elles provoquent entraînent des répercussions majeures dans les relations avec les autres, cela devient pathologique. Dès lors que ces émotions gagnent en intensité au point de perdre ses capacités d'adaptation en fonction des circonstances ou de l'interlocuteur, il devient urgent de consulter. » Surtout si cette situation se prolonge plus de 15 jours. Il s'agit peut-être d'un trouble bipolaire, appelé autrefois psychose maniaco-dépressive (PMD). Dans sa forme la plus typique, ce trouble de l'humeur se caractérise par une alternance de phases de dépression marquées par une humeur intensément triste, un grand ralentissement psychique et moteur, une grande inhibition avec perte d'intérêt et de plaisir pour les activités habituelles, une douleur morale pouvant aller jusqu'à des projets suicidaires...

Phases dépressives et euphoriques alternent

Pratiquement en miroir, on constate des phases d'excitation pathologique qualifiées de maniaques, caractérisées par une humeur euphorique, une agitation, une accélération des processus de pensée, une augmentation de l'estime de soi pouvant aller jusqu'à une mégalo manie délirante... qui peut avoir des répercussions comportementales et sociales majeures. Les formes atténues de ces dernières sont appelées hypomaniaques, elles ne sont pas toujours repérées comme pathologiques et



les patients en gardent même souvent un souvenir nostalgique !

En réalité, l'alternance des phases maniaques et dépressives n'est pas toujours aussi marquée. D'où un retard et un sous-diagnostic très fréquent, surtout qu'entre les crises, les malades ont une vie psychique et sociale normale dans la plupart des cas, au moins au début. « Il faut en moyenne une dizaine d'années et 4 ou 5 médecins différents avant que le trouble bipolaire ne soit identifié », précise le Dr Gourevitch. La maladie est donc très souvent diagnostiquée à un stade relativement avancé, alors que les personnes ont déjà mis à mal leurs relations personnelles, sociales et professionnelles.

« Bien que l'on n'en connaisse toujours pas la cause, il existe des facteurs génétiques associés à la maladie et les patients présentent probablement une fragilité intrinsèque », précise le spécialiste. Sur ce terrain vulnérable, certains événements de la vie, heureux ou malheureux, mais aussi le décalage horaire, la prise de certains médicaments (corticoïdes, antipaludéens ou antidépresseurs), la consommation de drogues ou d'alcool, voire la privation de sommeil, peuvent déclencher une première

crise dépressive ou maniaque plus ou moins marquée. Parfois aussi, il n'existe ni facteur déclenchant manifeste, ni antécédents familiaux. Un seul épisode maniaque devrait pourtant suffire à poser le diagnostic de trouble bipolaire chez un patient. Et faire consulter un médecin généraliste d'abord, puis éventuellement un spécialiste, un psychiatre, qu'il relève du secteur libéral ou d'un Centre médico-psychologique (CMP) de secteur*, afin de bénéficier d'un avis médical et d'une orientation appropriée le cas échéant.

Des traitements réduisent la durée et l'intensité des crises

Si l'on ne peut jamais prévoir le déclenchement d'une première crise, en revanche, le dépistage précoce permet de mettre en route rapidement un traitement adapté. « Les régulateurs de l'humeur, ou thymorégulateurs, permettent de réduire la fréquence, la durée et l'intensité des épisodes maniaques ou dépressifs, et d'améliorer la qualité de vie entre les crises », poursuit le Dr Raphaël Gourevitch.

Parmi ces médicaments, le lithium reste la molécule de référence. Utilisé depuis les années 60,

le traitement nécessite un bilan préalable, une prise très régulière et des dosages sanguins répétés afin de contrôler le taux de lithium dans le sang et l'absence d'effets secondaires, notamment sur le rein et la glande thyroïde. « La plus grande difficulté, c'est que ce taux sanguin doit se trouver dans une fourchette étroite pour que ce médicament soit efficace, précise le spécialiste. En deçà, il est inactif et au-delà, il peut entraîner des tremblements, des douleurs abdominales, des diarrhées, une confusion... » Un déséquilibre qui peut être provoqué par la déshydratation (fièvre, diarrhée, fortes chaleurs...) ou l'interaction avec d'autres médicaments (anti-inflammatoires, diurétiques...).

Chez les patients ne supportant pas le lithium ou présentant des contre-indications, et même de plus en plus souvent en première intention, d'autres médicaments qui agissent sur l'humeur sont proposés : des antiépileptiques comme le valproate (Dépakote®), la carbamazépine (Tégrétol®) ou la lamotrigine (Lamictal®) ; des antipsychotiques dits atypiques comme l'olanzapine (Zyprexa®) ou la riséridone (Risperdal®). Leur efficacité sur la prévention des rechutes ne peut

être évaluée qu'après plusieurs mois de traitement.

- En phase aiguë, d'autres médicaments sont associés aux thymorégulateurs : des antidépresseurs (avec prudence), des somnifères, des anxiolytiques...

- En cas de complications comportementales ou de risque suicidaire, l'hospitalisation peut être envisagée. En ce contexte, l'électroconvulsivothérapie (ECT) – qui consiste à provoquer une crise convulsive sous anesthésie générale – est réservée aux cas les plus sévères.

« Certains malades n'ont besoin que d'un soutien psychologique, d'autres d'une prise en charge très formalisée de type cognitivo-comportementale, parfois analytique, explique le Dr Raphaël Gourevitch. Si besoin, une psychothérapie familiale peut être envisagée, les troubles bipolaires ayant souvent un retentissement sur la famille. De même, un accompagnement sociothérapeutique permet de favoriser l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle. »

Aide psychologique et hygiène de vie sont indispensables

D'abord développée pour les maladies physiques chroniques (diabète, asthme...), l'éducation thérapeutique trouve sa place dans le traitement des troubles bipolaires. « Grâce à elle, les patients peuvent devenir acteurs de leur prise en charge, insiste le spécialiste. C'est l'occasion de leur expliquer les manifestations de la maladie, l'intérêt du traitement, de son suivi, mais aussi de leur apprendre à repérer leurs propres symptômes annonciateurs de crise aiguë... et à mettre en œuvre les règles d'hygiène de vie qui leur permettent de se préunir des stress du quotidien. » Un travail au jour le jour qui les aide à gérer leur vulnérabilité et, à long terme, leur permet d'arriver à contrôler la plupart de leurs fluctuations d'humeur. Et donc de vivre le plus normalement possible.

Les dépressions à répétition ont un effet toxique sur l

Connaitre plusieurs épisodes dépressifs altère certaines fonctions du cerveau et a des effets sur la concentration, la rapidité et l'attention. Prévenir les rechutes est donc essentiel pour éviter que la maladie s'aggrave avec le temps.

« Les personnes qui ont déjà connu deux épisodes dépressifs ou plus exécutent de manière anormalement lente des tâches cognitives courantes qui requièrent notamment attention, concentration et rapidité. Telles sont les conclusions d'une étude que les chercheurs de l'Inserm viennent de publier dans la revue scientifique European Neuropsychopharmacology. Cette étude dirigée par le Pr Philip Gorwood, du

Centre de Psychiatrie et de neurosciences de l'Hôpital Sainte-Anne (Paris) est la première qui parvient à montrer aussi simplement les effets "neurotoxiques" de la dépression. Elle conforte également les observations quotidiennes des médecins et les conclusions de précédentes études épidémiologiques, à savoir que la dépression est une maladie qui s'aggrave avec le temps.

« Par ailleurs, cette étude pourrait aussi fournir une explication possible à ce cercle vicieux : plus j'ai connu d'épisodes dépressifs plus je risque de rechuter. Si la rapidité et l'efficacité sont de plus en plus altérées au fur et à mesure des rechutes, on conçoit qu'il soit plus difficile de s'adapter à de

nouvelles situations » explique le médecin. 5 fois plus de temps pour faire un test simple Pour cette étude, les chercheurs ont évalué les capacités cognitives de 2000 patients ayant connu entre 1 et 5 épisodes de dépression au cours de leur vie. Ils ont mesuré la rapidité à exécuter un test simple qui consiste à relier des cercles numérotés et placés dans le désordre sur une feuille. Ce test a été effectué deux fois : une première fois pendant la dépression et une seconde fois lorsque les patients étaient en rémission.

« Juste après une première dépression, le temps nécessaire pour réaliser ce test est de 35 secondes. Idem après le second épisode. Mais chez

les personnes d'épisodes considérables, ajouté le médecin. Pour les cheveux, des capacités considérées comme étant utilisées pour les addictions, n

troubles pro

Octobre 2014

Maladies mentales : des avatars pour soigner les hallucinations auditives

La thérapie psychologique par avatar (une incarnation numérique) est une nouvelle approche pour le traitement des hallucinations auditives des malades mentaux, selon les résultats d'une étude britannique réalisée par l'University College de Londres. Pour contrôler les voix qui hantent les patients atteints de troubles mentaux, le Pr Julian Leff et son équipe ont mis en place une nouvelle thérapie par les avatars. Elle permettrait aux schizophrènes de contrôler ces voix entêtantes et perturbantes. En 2012, une étude réalisée sur 16 avait montré des résultats concluants. En 2015, des essais cliniques de grande ampleur vont être mis en place pour évaluer ce système.

Les hallucinations auditives sont durables et restent un problème fréquent dans le traitement des malades mentaux graves, comme la schizophrénie. Environ 25% des personnes atteintes de ce trouble mental vivent avec des voix et sont habitées par des idées délirantes de persécution. Malgré un traitement avec des médicaments antipsychotiques, la capacité des patients à travailler et à avoir des relations est nettement altérée. «Pour remédier aux conséquences négatives sur la vie des patients, nous avons développé et évalué une nouvelle thérapie basée sur la technologie et les avatars» explique le Pr Julian Leff.

Les avatars informatiques sont d'abord conçus par les patients pour donner une forme à la voix qu'ils entendent. Puis, les thérapeutes travaillent pour encourager les patients à s'opposer à la voix et à faire en sorte de s'en libérer. «Cette nouvelle forme de thérapie permet à chaque patient de créer l'avatar de la voix pour échanger avec elle. Le thérapeute favorise un dialogue entre le patient et l'avatar. Puis le médecin prend le contrôle de l'incarnation numérique et dialogue par thérapie comportementale avec son patient» explique l'auteur de l'étude.

Pour cette étude, le professeur avait comparé 14 patients traités par une thérapie par avatar et 12 malades soignés avec des médicaments antipsychotiques standards et des visites occasionnelles du thérapeute. Seuls 16 des malades ont terminé l'étude. A la fin de ce traitement, les patients entendaient de moins en moins de voix, étaient moins angoissés et suicidaires que les malades sous médication.

«La beauté de cette thérapie réside dans sa simplicité et sa brièveté», conclut le Pr Thomas Craig, de l'Institut de Psychiatrie du King's College de Londres, qui confrontera cette thérapie à un groupe de 142 patients. «La plupart des thérapies psychologiques indiquées dans cette maladie sont coûteuses et demandent plusieurs mois d'investissement.»

Dépression : hommes et femmes ne sont pas égaux face à la maladie

Hommes et femmes peuvent souffrir de dépression de différentes manières. Même si certains symptômes sont communs, ils n'ont pas la même vulnérabilité face aux troubles de l'humeur.

Les femmes sont plus susceptibles de ruminer

Ressasser les sentiments négatifs, s'attarder sur ce qui nous fait broyer de noir : ces deux attitudes sont rencontrées plus fréquemment chez les femmes que chez les hommes qui souffrent de dépression. Contrairement aux femmes, les hommes arrivent plus facilement à se laisser distraire de leurs pensées négatives tandis que les femmes ont plus tendance à ruminer, à se blâmer, et à souffrir d'une mésestime de soi.

Les femmes sont également plus susceptibles de souffrir de dépression en réponse à un événement stressant comme un décès dans la famille, un divorce ou la perte d'un emploi.

Les hommes sont plus susceptibles de boire

C'est même un signe qui devrait mettre la puce à l'oreille de leur entourage. Les hommes qui souffrent de dépression ont en effet tendance à boire et à se tourner vers les drogues illicites pour tenter d'apaiser leur mal-être. Pour masquer leur tristesse, ils peuvent également se lancer à fond dans le travail ou pratiquer un sport de manière excessive.

Les hommes sont également plus susceptibles de tenter de se suicider et ont plus de chance de réussir leur tentative que les femmes.

Les femmes ont plus de risque de souffrir d'un trouble de l'alimentation

La dépression et les troubles du comportement alimentaire comme l'anorexie ou la boulimie sont souvent de pair chez les femmes. Les difficultés psychologiques ou la difficulté à faire face à certaines situations difficiles se traduisent souvent, chez les femmes, par des crises ou des accès boulimiques, des compulsions alimentaires ou, à l'inverse, un refus de manger. Ces symptômes sont liés à la situation de mal-être et de mésestime de soi



qui accompagnent la dépression chez les femmes.

pression sévère lorsqu'ils sont enfin diagnostiqués.

Les symptômes sont plus difficiles à reconnaître chez les hommes

En raison de l'interaction des hormones, les femmes sont souvent touchées plus durablement par la dépression que les hommes. Les symptômes apparaissent donc de manière plus marquée chez les femmes.

En cas de dépression, les femmes internalisent leurs troubles anxieux tandis que les hommes les externalisent. Certains deviennent plus agressifs, d'autres se lancent dans des comportements à risque comme le jeu, le tabagisme, ou les rapports sexuels non protégés. Des «symptômes» que l'on met du temps à mettre sur le compte de la dépression. Du coup, beaucoup d'hommes souffrent de dé-

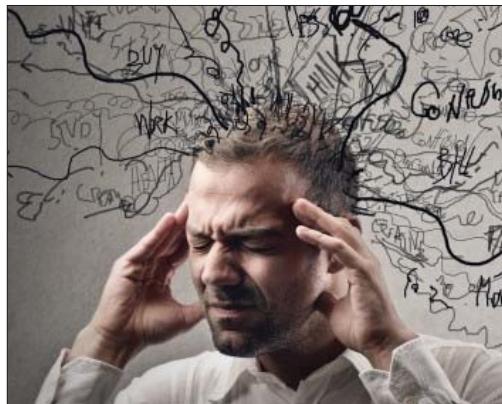
Hommes et femmes réagissent différemment aux antidépresseurs

C'est un nouveau domaine de recherches sur lequel, pour l'instant, peu d'études ont été publiées, mais il semble qu'il existe des différences dans la façon dont hommes et femmes métabolisent les antidépresseurs. L'origine la plus probable de ce déséquilibre entre les sexes semble de nature hormonale.

On sait, par exemple, que les hormones utilisées pour la contraception orale augmentent le taux sanguin des antidépresseurs. En utilisant les mêmes doses de médicament pour une femme que pour un homme, celle-ci risque d'avoir un taux excessif dans le sang et de voir augmenter les effets indésirables.

SCHIZOPHRÉNIE

Les thérapies cognitives sur la sellette



Une étude britannique laisse entendre que les thérapies cognitivo-comportementales ont peu d'impact sur les symptômes de la schizophrénie. Elles ne parviennent pas à soigner les hallucinations.

La schizophrénie est une maladie mentale chronique caractérisée par des difficultés à partager une interprétation du réel avec les autres, ce qui entraîne des comportements et des discours bizarres, parfois délirants. La schizophrénie est couramment traitée par la prise de neuroleptiques (également appelés antipsychotiques) mais les autorités médicales de nombreux pays recommandent d'accompagner ce traitement avec une thérapie cognitive et comportementale pour soulager les symptômes cognitifs liés à la maladie (troubles de l'attention, de la mémoire, de la vitesse de traitement des informations).

Or, une nouvelle analyse de

nières années. Ils ont découvert, notamment dans les études à l'aveugle, que les thérapies cognitivo-comportementales avaient peu d'effet sur les délires et les hallucinations, alors que ce sont les symptômes qui étaient ciblés en premier lieu par ces thérapies.

Les hallucinations sont le principal symptôme ressenti par les personnes souffrant de schizophrénie. Ce sont le plus souvent des hallucinations auditives qui prennent la forme de voix imaginaires, parfois étranges ou persécutrices. En complément, la personne malade présente des accès de délires. Elle s'imagine que la personne qui la regarde ou qui la croise dans la rue est là pour l'espionner. Elle se sent surveillée, persécutée, en danger. Cette nouvelle étude laisse entendre que la prescription systématique d'une thérapie cognitive dans le cadre du traitement de la schizophrénie, devrait être remise en question.

e cerveau

Les qui ont déjà vécu 2,3 ou plus épisodes, ce temps se rallonge et passe de 35 à 80 secondes, y compris les personnes qui sont rétablies" décim.

Architectes de l'Inserm, ces altérations cognitives pourraient être comme un argument en faveur de la "remédiation cognitive", très peu soigné la schizophrénie ou les malades pour remédier aux déclenches de la dépression.

In topante de

l'Université du Hertfordshire, en Grande-Bretagne, laisse entendre que les thérapies cognitives ont finalement peu d'effets sur les symptômes de la schizophrénie. Une analyse de 50 études mondiales

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs dirigés par le Prof. Keith Laws, professeur de neuro-psychologie à l'Université du Hertfordshire, ont analysé une cinquantaine d'études publiées sur le sujet au cours des 20 der-

USA - ONU Obama et Ban appellent la communauté internationale à redoubler d'efforts

Le président américain Barack Obama et le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon ont exhorté lundi la communauté internationale à redoubler d'efforts pour lutter contre l'épidémie d'Ebola qui fait des ravages dans trois pays d'Afrique de l'Ouest.

Lors d'un appel téléphonique, M. Obama a insisté sur la nécessité pour tous les Etats membres de répondre à l'appel de l'ONU et de fournir "le personnel, l'équipement et le matériel nécessaires pour arrêter l'épidémie à la source", a indiqué la Maison Blanche. "Les deux dirigeants sont tombés d'accord sur le fait que, face à la menace posée par Ebola, la communauté internationale devait faire preuve de plus de détermination et d'engagement pour répondre de manière résolue" à cette crise, poursuit le communiqué de l'exécutif américain. Parallèlement, M. Obama et son homologue français François Hollande ont par ailleurs souligné la nécessité de mettre en place rapidement des centres de traitement dans les pays africains touchés. "Tous les pays ont un rôle à jouer", ont souligné les deux hommes. Ebola a fait plus de 4.000 morts depuis le début de l'année sur quelque 7.400 cas recensés dans sept pays, essentiellement au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée.

Washington va devoir "repenser" son approche

Washington va devoir "repenser" son approche de l'épidémie d'Ebola après la contamination d'une femme au Texas (sud) qui avait soigné un patient atteint du virus et décédé mercredi, a estimé lundi un haut responsable de la santé.

Un syndicat d'infirmières a réclamé de son côté que les soignants en prise avec le virus, qui a fait plus de 4.000 morts dans le monde depuis le début de l'année, soient davantage protégés. "Nous devons repenser la manière dont nous contrôlons l'infection par Ebola parce qu'une seule contamination est inacceptable", a déclaré lors d'une conférence de presse le directeur des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC), Tom Frieden. M. Frieden s'est aussi excusé pour avoir semblé accuser la femme contaminée quand il a évoqué un manquement aux procédures, affirmant s'être senti "très mal" quand il a appris que l'infirmière était atteinte d'Ebola. "Nous devons tous travailler ensemble pour faire tout notre possible pour réduire le risque qu'un autre personnel de santé soit infecté", a ajouté M. Frieden. M. Frieden n'a pas donné beaucoup de détails sur les mesures envisagées.

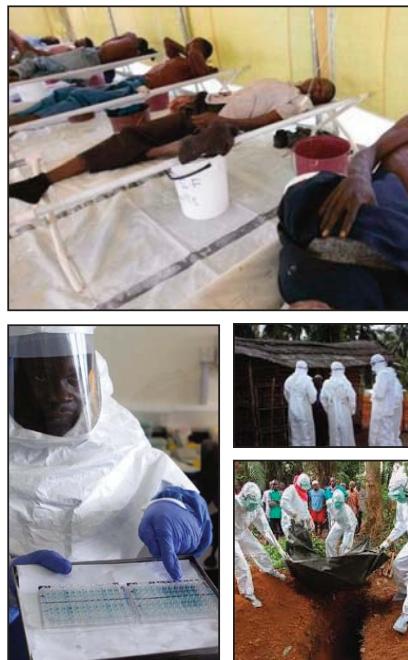
"Ce que nous allons faire dans les prochains jours et dans les prochaines semaines c'est mettre les bouchées doubles en matière de formation, d'éducation, et d'aide", a-t-il affirmé. Le directeur des CDC avait évoqué dimanche "une faille dans le protocole" pour expliquer l'infection de la soignante, qui s'était occupée du patient libérien Thomas Eric Duncan après son hospitalisation pour Ebola le 28 septembre. M. Duncan est mort du virus mercredi.

APS

LUTTE CONTRE EBOLA

La directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Margaret Chan, a déclaré lundi que l'épidémie d'Ebola, mettait en lumière les risques que font peser les inégalités croissantes dans le monde.

L'épidémie met en lumière les risques que font peser les inégalités croissantes dans le monde



L'ONU travaille mais les objectifs pourraient ne pas être atteints

Les personnels de l'ONU luttent contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'ouest, mais certains objectifs pourraient ne pas être atteints, a assuré lundi le chef de la Mission des Nations unies, demandant plus d'aide de la part des Etats.

Le chef de la Mission chargée de coordonner la réponse d'urgence à Ebola (UNMEER), Anthony Banbury, a affirmé lundi que les personnels des Nations unies s'étaient déjà mis au travail avec l'armée américaine au Liberia et les soldats britanniques en Sierra Leone.

Mais le déploiement effectif de l'ensemble des moyens de la mission, initialement prévu dans les trente pro-

chains jours, pourrait accuser des retards. "Serons-nous à 100% dans un mois? Je ne pense pas que ce soit le plus important", a déclaré M. Banbury, à Accra au Ghana.

"Nous serons peut-être à 110% pour une chose et à 90% pour une autre. Mais je suis certain que nous aurons beaucoup progressé d'ici un mois", a assuré M. Banbury, qui avait appelé le 30 septembre à agir "le plus vite possible" pour enrayer la propagation du virus dans le monde. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France ont déployé des troupes, des hôpitaux et de l'aide humanitaire au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée. M. Banbury a récemment visité ces trois

pays, les plus touchés par l'épidémie. Il a souhaité s'associer aux gouvernements en place, aussi bien pour stopper l'épidémie que pour l'effort de reconstruction qui devra suivre. Il a ajouté avoir besoin de l'aide de plus de pays, de leurs militaires, de leurs civils, de leurs personnels de santé". "Les nations doivent donner plus d'argent aux agences qui travaillent sur le terrain. Tous les gouvernements doivent être beaucoup plus présents", a déclaré le chef de l'UNMEER. Ebola a fait plus de 4.000 morts sur 7.399 cas recensés dans sept pays (Sierra Leone, Guinée, Liberia, Nigeria, Sénégal, Espagne et Etats-Unis), selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Un vaccin expérimental canadien va être testé aux Etats-Unis prochainement

Un vaccin expérimental contre le virus Ebola mis au point au Canada va être prochainement testé sur des êtres humains aux Etats-Unis, a annoncé lundi la ministre de la Santé canadienne. Au cours de la première phase de cet essai clinique, le vaccin sera administré à un petit groupe de personnes en bonne santé à l'hôpital militaire Walter Reed Army Institute of Research à Silver Spring dans le Maryland (Est des Etats-Unis). L'essai clinique

de phase 1 sera mené pour "déterminer l'innocuité, la dose appropriée et les effets secondaires potentiels" de ce vaccin expérimental, a précisé la ministre canadienne Rona Ambrose lors d'une conférence de presse. Le Canada a fourni vingt fioles de ce vaccin (rVSV-ZEBOV), développé par l'agence de santé publique du Canada à Winnipeg, dont la licence de commercialisation est détenue par la société américaine NewLink Genetics. Les premiers ré-

sultats devraient être disponibles en décembre 2014, selon le ministère de la Santé canadienne. La ministre a dit être confiante dans le fait que ces essais seront concluants et espère que "les progrès de la recherche sur ce vaccin expérimental seront utiles à la lutte contre la propagation d'Ebola dans le monde". Jusqu'ici, les tests menés sur des animaux par les chercheurs canadiens se sont avérés "très prometteurs", selon l'administrateur

en chef de la Santé publique, Gregory Taylor. En août, le Canada a par ailleurs fait don de près de 1.000 doses de ce vaccin expérimental à l'Organisation mondiale de la santé. Ces doses sont toujours au Canada et l'OMS n'a pas encore décidé quand et si elle allait les utiliser, selon Rona Ambrose. L'épidémie d'Ebola a fait plus de 4.000 morts sur 7.399 cas recensés dans sept pays (Sierra Leone, Guinée, Liberia, Nigeria, Sénégal, Espagne et Etats-Unis), selon l'OMS.

MAPUTO

Le Mozambique tient aujourd'hui sa présidentielle, le candidat du parti au pouvoir favori

Après une campagne pacifique à la limite de quelques échauffourées, le Mozambique tient mercredi ses législatives et son élection présidentielle avec trois candidats en lice dont le favori Filipe Nyusi soutenu par le Frelimo, le parti au pouvoir depuis l'indépendance.

Après deux années de tensions entre le parti-Etat et l'opposition de la Renamo, ces élections verront quelques 25 millions de Mozambicains désigner à la fois leurs députés et leur président parmi les trois candidats entrés en lice et qui viennent d'achever leur campagne électorale. Filipe Jacinto Nyusi, 55 ans, fidèle du président sortant Armando Guebuza et désigné par le Front de libération du Mozambique (Frelimo) au pouvoir pour lui succéder, devrait sauf surprise devenir le nouveau président du Mozambique même s'il est le moins connu des électeurs.

Il sera alors le premier président mozambicain à ne pas avoir participé à la lutte d'indépendance. À la tête du ministère de la Défense, M. Nyusi a gagné du crédit en ressuscitant une armée nationale moribonde par du matériel neuf, équipements lourds et avions de combat.

M. Nyusi a présenté son programme et reconnu la «lenteur» de réformes dans un pays où une grande partie de la population vit avec juste un dollar par jour.

Le second Afonso Dhlakama, 61 ans, le leader de la Renamo (Résistance nationale du Mozambique) est candidat pour la cinquième fois, après deux ans passés dans le maquis durant lesquels le Mozambique a connu des affrontements armés meurtriers sporadiques entre la Renamo et le Frelimo.

En perte de vitesse depuis 1999, il détiendrait une des clés de l'après-scrutin, les observateurs attendant de savoir si le cessez-le-feu qu'il a finalement accepté de signer en septembre sera durable.

L'ex-commandant en chef se présente comme «le porte-parole des pauvres», attirant des foules immenses à chaque meeting ces dernières semaines, à la grande surprise des observateurs qui voyaient en lui un homme du passé.

Dhlakama a servi dans l'armée coloniale portugaise avant de rejoindre le Frelimo, puis de participer après l'indépendance à la création de la Renamo. Il a dirigé la guérilla de 1979 à 1992, coupable de nombreuses atrocités durant



la guerre civile. Le troisième homme de la campagne, en l'occurrence Daviz Simango, âgé de 50 ans, a connu une percée l'an dernier aux municipales de son parti, le Mouvement démocratique du Mozambique (MDM) fondé en 2009. Fils d'un dirigeant du Frelimo, il s'est lancé en politique avec la Renamo avant de faire sécession. Maire depuis dix ans de la deuxième ville du pays, Beira, il renvoie dos à dos les deux forces politiques historiques du pays, la Renamo «toujours armée et (qui) va aux élections avec des armes» et le Frelimo dont «les gens ne sont pas contents (car) la pauvreté est toujours là».

Aux dernières élections, une grande partie de ses candidats avaient été invalidés, et le MDM n'avait emporté que 4% aux législatives. M. Simango réalisant un score de 9% à la présidentielle. Le scrutin, précédé d'une campagne électorale pacifique, intervient en effet après deux années de tensions entre le parti-Etat et l'opposition de la Renamo, de plus en plus marginalisée et dont le chef Afonso Dhlakama a repris le maquis fin 2012.

Dates clés de l'histoire du Mozambique

Plusieurs dates ont marqué l'histoire du Mozambique depuis l'indépendance en 1975. On citera si besoin est, la guerre civile qui s'est éclatée en 1976 entre le Frelimo et la Résistance nationale du Mozambique (Renamo, rébellion armée).

En 1982 la guerre avait atteint le sommet. Activement soutenus par le régime d'apartheid d'Afrique du Sud, les rebelles poursuivent leurs attaques et enlèvent des étrangers. Vers le mois d'octobre 1986, le Mozambique vivra la mort du président Machel meurt dans un accident d'avion mystérieux en

Afrique du Sud, le régime d'apartheid était mis en cause.

Début des années 90, une nouvelle Constitution arrive pour supprimer toute référence au socialisme et adopter le multipartisme. Toujours durant la même période, le 4 octobre 1992 précisément, un accord de paix avait été signé à Rome entre le Frelimo et la Renamo, mettant fin à 16 ans de guerre civile (un million de morts et plusieurs millions de déplacés ou réfugiés).

Arrive par la suite, le 27 octobre 1994 marquant les premières élections démocratiques confirmant Joachim Chissano dans ses fonctions de président du Frelimo et chef de l'Etat.

Au mois d'avril 2013, les Mozambicains renouent avec les violences déclenchées entre la Renamo et les forces de l'ordre dans la province centrale de Sofala. Fin 2012, Afonso Dhlakama, qui avait pris le maquis, avait menacé de reprendre les armes, accusant le Frelimo d'accaparer les richesses du pays. Enfin, le 5 septembre 2014, le président sortant Guebuza et Afonso Dhlakama, qui a fait un retour triomphal la veille à Maputo, signent un accord de paix qui met fin aux affrontements armés (plusieurs dizaines de morts) et ouvre la voie aux élections législatives et présidentielles du 15 octobre.

Du point de vue économique, le Mozambique, jadis décrit comme le pays le plus pauvre du monde, est en passe de devenir un important pays producteur de gaz. Ce pays de 25 millions d'habitants enregistre une croissance moyenne d'environ 7% par an, mais sans tirer de la pauvreté la majorité des Mozambicains en raison des fortes inégalités sociales.

Le déroulement des élections est donc suivi attentivement par les investisseurs, soucieux de savoir si le cessez-le-feu de septembre s'avérera durable.

MADAGASCAR

Aucune nouvelle de l'ex-président Ravalomanana interpellé lundi à son arrivée sur l'île

Les autorités malgaches n'ont donné aucun détail hier sur l'internement de l'ex-président malgache Marc Ravalomanana, revenu lundi dans son pays et immédiatement arrêté.

Il aurait été «mis en sécurité», selon les autorités, au moment où son fils évoquait devant la presse un «kidnapping». Il a en outre demandé une rencontre entre sa mère Lalao Ravalomanana et le président Hery Rajaonarimampianina. Rentré à Madagascar après six ans d'exil en Afrique du Sud, apparemment à l'insu des autorités, M. Ravalomanana avait harangué lundi quelques partisans devant chez lui puis donné une conférence de presse.

Vers 14h00 (11h00 GMT), une impos-

sante unité d'élite de la gendarmerie, forte d'une quarantaine d'hommes, avait fait irruption à son domicile et l'avait emmené de force, entre deux hommes cagoulés, selon des témoignages rapportés par l'AFP. Peu après, le président Rajaonarimampianina affirmait: «Marc Ravalomanana n'a pas été arrêté. Il n'a pas été emprisonné. Il est mis en sécurité contre les menaces de toutes sortes». L'ancien chef de l'Etat est sous le coup de condamnations pur contumace à Madagascar. Il a notamment été condamné aux travaux forcés à perpétuité pour la mort de 36 manifestants abattus par sa garde le 7 février 2009 devant le palais présidentiel.

CENTRAFRIQUE

Les Centrafricains doivent surmonter eux-mêmes leurs divergences

Les Centrafricains doivent surmonter eux-mêmes leurs divergences car les forces internationales ne pourront pas régler la crise sans réconciliation nationale, a exhorté lundi le général Babacar Gaye, chef de la mission des Nations Unies sur place, la Minusca.

«Sans doute allons-nous démanteler les barricades, sans doute allons-nous nous en prendre à ceux qui ont des armes, mais ça ne suffit pas», a-t-il observé, alors que certains axes de Bangui sont encore obstrués par des barricades, après les violences de la semaine dernière. La population «sait très bien qu'il ne s'agit seulement pas pour avoir la paix d'avoir des soldats dans la rue», a-t-il observé, après une rencontre avec le ministre centrafricain des Affaires étrangères Toussaint Kongo Doudou. «Il y a un problème de réconciliation, il y a un problème de cohabitation entre les communautés et un problème de sursaut dans la population, dans les élites pour remettre ce pays sur les rails. C'est le peuple centrafricain qui doit le faire», a-t-il insisté. «Nous sommes là pour l'accompagner.» «L'insécurité est généralisée», et «mes proches personnes des Nations Unies se sentent en insécurité parce qu'on leur a tiré dessus», a reconnu le responsable onusien. «Ce n'est quand même pas la faute des Nations Unies si dans cette ville, chaque fois qu'on attrape quelqu'un on le tue, on le dépêce», a déploré le général Gaye, disant comprendre les inquiétudes des habitants.

Les violences qui ont éclaté mardi 7 octobre ont fait au moins 10 morts, de nombreux blessés et des milliers de déplacés. Un retour timide à la normale était constaté lundi à Bangui où les conducteurs des taxis et bus, qui s'étaient mis en grève, ont repris leurs activités, même si des barricades leur interdisaient toujours certaines avenues. Une banque, les marchés, les commerces et quelques entreprises ont rouvert, mais toute l'administration n'a pas repris son fonctionnement normal, les Banguios hésitant encore à reprendre le chemin du travail.

SOMALIE

L'envoyé spécial de l'ONU condamne l'attentat de Mogadiscio

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Somalie, Nicholas Kay, a condamné lundi l'attaque à la voiture piégée perpétrée dimanche soir à Mogadiscio. Le président de la Somalie a confirmé qu'au moins 13 personnes avaient été tuées, selon les médias.

«Je condamne l'attaque terroriste choquante d'hier soir à Mogadiscio contre des civils innocents qui a fait de nombreuses victimes. L'usage de ces tactiques aveugles contre la population somalienne est un crime cruel et méprisable», a dit M. Kay dans un communiqué de presse. «Les responsables de cette attaque doivent être traduits en justice», a-t-il indiqué. Le représentant spécial a ajouté que les Nations Unies restaient déterminées à apporter leur soutien à la population somalienne dans son aspiration à un avenir stable et pacifique.

CONGO

Le parti au pouvoir remporte les sénatoriales

Le parti au pouvoir au Congo et ses alliés ont remporté une victoire écrasante aux élections sénatoriales de dimanche, selon les résultats publiés lundi par le ministre de l'Intérieur Raymond Zéphirin Mboulou. Le Parti congolais du Travail (PCT) et ses alliés ont remporté 36 des 38 sièges qui étaient en jeu, sur les 72 qui compone le Sénat, a indiqué le ministre à la radio publique. Vainqueur de toutes les élections organisées depuis le retour au pouvoir du président Denis Sassou Nguesso en 1997, l'ancien parti unique a remporté à lui seul 30 places au Sénat. Seule formation de l'opposition à concourir, l'Union pour la démocratie sociale (UPADS) a pu conserver ses deux sièges en jeu dimanche. Le PCT avait largement remporté les élections locales du 28 septembre ayant désigné les conseillers municipaux et départementaux qui forment le collège des grands électeurs chargés d'élire les sénateurs. Un collectif d'une dizaine de partis de l'opposition qualifiée de «radicale» par le pouvoir avait appelé une nouvelle fois les Congolais à boycotter ces élections afin de ne pas «cautionner la tricherie». Le scrutin de dimanche avait pour but de renouveler la moitié du Sénat et deux sièges supplémentaires laissés vacants par le décès de leurs occupants. Il n'a rien changé à la composition globale du Sénat, où le PCT et ses alliés conservent une majorité écrasante, l'UPADS, seule force d'opposition représentée au Parlement n'y disposant que de quatre sièges. Le parlement du Congo compte deux chambres, l'Assemblée Nationale (139 élus), la plus importante, et le Sénat (72 membres), doté d'un rôle secondaire. Aux termes de la Constitution actuelle, M. Sassou Nguesso, à la tête de l'Etat congolais de 1979 à 1992 puis sans discontinuer depuis 1997, devra quitter le pouvoir en 2016.

APS

UIP

La moyenne mondiale des femmes parlementaires en progression

La moyenne mondiale des femmes parlementaires a progressé de 1,5 pc en 2013, pour se situer à 21,8 pc, révèle le rapport annuel de l'union interparlementaire (UIP). «Une tendance encourageante se dessine», a estimé le secrétaire général de l'UIP Anders Johnson, précisant que le taux d'augmentation en 2013 a triplé par rapport à celui de 2011.

La progression la plus forte a eu lieu dans le monde arabe, avec notamment la désignation pour la première fois en Arabie Saoudite de 30 femmes au Conseil consultatif et l'élection sans précédent de 18 femmes au parlement jordanien. «L'instauration de systèmes de quotas dans les deux pays a contribué à faire passer la moyenne de la région arabe de 13,2 à 16 pc», précise le rapport. Des progrès ont pu aussi être réalisés en Afrique subsaharienne et en Europe où les moyennes des femmes parlementaires ont augmenté respectivement de 2,1 pc à 22,5 pc et de 1,4 pc à 24,6 pc. Les Amériques restent en tête et affichent, avec 25,2 pc, la moyenne la plus forte de femmes parlementaires.

Le Rwanda s'est maintenu en tête du peloton mondial et compte désormais 63,8 pc de femmes parlementaires après les élections de septembre 2013. C'est la première fois dans l'histoire mondiale qu'un parlement compte plus de 60 pc de femmes, indique l'étude présentée à l'occasion de l'assemblée de l'UIP.

Données de l'UIP au 1er octobre

Des données établies par l'Union interparlementaire à partir d'informations fournies par les parlementaires nationaux au 1er octobre 2014, concernant le pourcentage de femmes dans chaque parlement national ainsi que sur les deux assemblées parlementaires régionales élues au suffrage direct ont révélé un nombre significatif de femmes.

La moyenne mondiale concernant toutes chambres confondues montre que le pourcentage de femmes est de 18,2 pc. Les moyennes régionales pour les pays nordiques concernant toutes chambres confondues 41,6 pc, en Amérique 24,9 pc, en Europe, pays membres de l'OSCE, 23,6 pc, en Afrique subsaharienne 22,2 pc, et enfin 15,9 pc pour les Etats arabes.

L'Union interparlementaire est l'organisme international des Parlements (Article 1er des Statuts de l'Union interparlementaire). Elle a été créée en 1889. Foyer de la concertation interparlementaire à l'échelle mondiale, l'Union œuvre pour la paix et la coopération entre les peuples et l'affermissement de la démocratie représentative.

YÉMEN

L'ONU se félicite de la nomination d'un Premier ministre

Le Conseil de sécurité s'est félicité lundi de la nomination d'un nouveau Premier ministre au Yémen et a de nouveau brandi la menace de sanctions contre ceux qui entravent la transition démocratique, a indiqué l'ambassadrice argentine María Cristina Perceval. Selon Mme Perceval, qui préside le Conseil en octobre, les 15 pays membres n'ont cependant pris pour l'instant aucune décision pour désigner ces fauteurs de troubles et leur imposer des sanctions ciblées. Le Conseil est "d'accord pour considérer d'urgence" cette possibilité, a-t-elle souligné. Elle s'exprimait après des consultations à huis clos sur la situation au Yémen. Aux termes d'une résolution adoptée en février, le Conseil a mis en place un régime de sanctions pendant un an mais sans désigner aucune cible. Un comité assisté de trois experts est chargé de nommer les perturbateurs et de les frapper d'une interdiction de voyager et d'un gel de leurs avoirs. Le Conseil a aussi "condamné le nombre croissant d'attentats terroristes commis" dans le pays et il a exprimé son "ferme soutien" au président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, a ajouté l'ambassadrice. L'émissaire de l'ONU Jamal Benomar a indiqué à la presse qu'il avait souligné devant le Conseil "le risque de voir la transition capoter". Il a appelé le nouveau Premier ministre Khalid Bahah à former rapidement un gouvernement et s'est déclaré "certain que le Conseil ne ménagera aucun effort pour soutenir la population yéménite". Khalid Bahah, un ancien ministre du Pétrole, a été désigné lundi Premier ministre du Yémen pour tenter de sortir ce pays d'une crise sans précédent qui le paralyse depuis l'entrée de rebelles chiites dans la capitale il y a trois semaines.

MONDE

PALESTINE

L'Autorité palestinienne salue le vote du Parlement britannique en faveur d'une reconnaissance de l'Etat de Palestine

L'Autorité palestinienne a salué hier le vote du Parlement britannique en faveur d'une reconnaissance de l'Etat de Palestine, affirmant qu'il s'agit d'"un pas important en direction de la justice et de la paix".

«Notre droit à l'autodétermination n'est pas un objet de négociations», a déclaré dans un communiqué au nom de l'Autorité palestinienne Mme Hanan Ashrawi, membre du Comité exécutif de l'OLP (organisation de libération de la Palestine).

Mme Ashrawi a en outre rejeté l'obligation israélienne selon laquelle une telle reconnaissance doit passer par des négociations avec Israël. «La reconnaissance de la Palestine ne dépend pas de l'issue de négociations avec Israël et ne fera l'objet d'aucune transaction de notre part, une telle préférence n'est pas seulement injuste, elle est immorale», a-t-elle ajouté. Dix jours après l'annonce faite par la Suède qu'elle allait reconnaître l'Etat de Palestine, immédiatement critiquée par Israël, les parlementaires du Royaume-Uni ont adopté par 274 voix contre 12 une motion appelant le gouvernement britannique à «reconnaitre un Etat palestinien aux côtés de l'Etat d'Israël» comme une «contribution pour assurer une solution négociée consacrant deux Etats» dans la région.

Des nations européennes comme la Pologne ou la Bulgarie ont reconnu l'Etat palestinien en 1988, alors qu'elles faisaient encore partie du bloc soviétique. Au total, l'autorité palestinienne se prévaut de la reconnaissance de 134 pays, dont le Brésil et l'Argentine.



2012 lors du vote sur le statut d'Etat observateur à l'ONU pour la Palestine.

Un vote purement symbolique critiqué par Israël

Israël a critiqué mardi le vote du parlement britannique en faveur d'une reconnaissance de l'Etat de Palestine comme elle le fait à chaque fois qu'un nouveau pays reconnaît l'Etat de Palestine. «Une reconnaissance internationale prémaîtrée envoie aux dirigeants palestiniens le message alarmant qu'ils peuvent se soustraire aux choix difficiles que les deux parties ont à faire, et sape les chances d'atteindre une paix véritable», a dit un communiqué du ministère israélien des Affaires étrangères. Les députés britanniques se sont prononcés lundi sur une motion appelant le gouvernement britannique à reconnaître l'Etat palestinien aux côtés de l'Etat d'Israël» comme une «contribution pour assurer une solution négociée consacrant deux Etats» dans la région.

Le vote des députés britanniques ne va rien changer dans l'immédiat puisqu'il revêt un caractère purement symbolique et le gouvernement de David Cameron ne sera pas contraint de s'y conformer. La position du gouvernement est très claire et ne va pas changer», quelle que soit l'issue du vote, avait insisté un porte-parole de Downing Street à l'ouverture des débats lundi.

Le Royaume-Uni s'était abstenu en

Ban Ki-moon à Gaza pour le lancement de l'opération de reconstruction

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon est arrivé hier dans la bande de Gaza pour donner un coup de starter au processus de reconstruction de l'enclave dévastée par les bombardements israéliens où près de 2.200 palestiniens ont été tués.

Le chef de l'ONU qui s'est rendu au camp de réfugiés Jabalia dans le nord de Gaza a fait une halte auprès d'une école des Nations Unies ravagée par les bombardements de l'armée d'occupation israélienne contre Gaza qui ont duré 50 jours où près de 2.200 Palestiniens ont été tués en juillet et août.

Le début du processus de reconstruction dont la supervision sera assurée par l'ONU devrait être annoncé incessamment par M. Ban. Pour rappel, le SG de l'ONU avait pris part à une conférence de donateurs internationaux commanditée par la Norvège qui s'est tenue dimanche au Caire, et au cours de laquelle un total de 5,4 milliards de dollars ont été collectés pour la reconstruction de Gaza.



en juillet et août Le début du processus de reconstruction dont la supervi-

sion sera assurée par l'ONU devrait être annoncé incessamment par M. Ban. Pour rappel, le SG de l'ONU avait pris part à une conférence de donateurs internationaux commanditée par la Norvège qui s'est tenue dimanche au Caire, et au cours de laquelle un total de 5,4 milliards de dollars ont été collectés pour la reconstruction de Gaza.

Parallèlement, Hussein al-Cheikh, le chef de liaison de l'autorité palestinienne, a fait savoir dans un communiqué adressé à la presse par courriel que «les matériaux de construction seront autorisés à entrer dans la bande de Gaza et que le processus de reconstruction sera lancé aujourd'hui mardi».

Cisjordanie: des colons israéliens incendent une mosquée à Naplouse

La mosquée d'un village proche de Naplouse, en Cisjordanie occupée, a été partiellement incendiée par des colons israéliens, ont indiqué mardi les services de sécurité palestiniens. A leur arrivée pour la prière du matin, les fidèles du village d'Aqraba ont trouvé les vitres brisées et la partie de la mosquée réservée aux femmes considérablement endommagée par un incendie, ont rapporté les services de sécurité. Les mots «prix à payer» ont été ins-

crits en hébreu sur les lieux de prières, ainsi que des références au «rabbin Meir Kahane», chef aujourd'hui décédé du mouvement violentement anti-arabe «Kach», a rapporté l'AFP. Sous le label «prix à payer», des colons extrémistes ainsi que des activistes d'extrême-droite se livrent depuis des années à une campagne d'agressions et de vandalisme contre des Palestiniens, des Arabes israéliens, des lieux de culte musulmans.

Cette agression intervient notamment en parallèle à la visite du secrétaire général des Nations Unies mardi dans la bande de Gaza pour y évaluer notamment les dégâts causés par l'agression militaire israélienne contre ce territoire cet été.

Elle intervient aussi au lendemain du vote du parlement britannique en faveur d'une reconnaissance de l'Etat de Palestine.

APS

USA

Réunion de la coalition internationale contre Daech qui progresse en Syrie et en Irak

Les chefs militaires d'une vingtaine des pays de la coalition internationale contre l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) se sont réunis hier à Washington pour «discuter des efforts de la coalition» dans la campagne actuelle contre le groupe qui continue de gagner du terrain en Syrie et en Irak.

Selon la présidence américaine, les plus hauts gradés américains et leurs homologues de 21 pays sont attendus à la base aérienne d'Andrews, près de la capitale fédérale, pour «discuter des efforts de la coalition» dans la campagne actuelle contre Daech.

La Maison blanche n'a donné aucun détail sur le menu de cette réunion, mais un diplomate du département d'Etat américain a toutefois prévenu qu'il ne fallait pas s'attendre à des «annonces». Il s'agit d'un rassemblement sans précédent depuis la mise sur pied en septembre d'une alliance internationale contre Daech. Il sera piloté par le plus haut gradé des forces armées américaines, le général Martin Dempsey, et par le commandant pour le Moyen-Orient et l'Asie centrale, le général Lloyd Austin.

Le porte-parole de l'état-major des armées françaises, le colonel Gilles Jarmon, a confié que Paris entendait «participer à l'élaboration d'un plan d'action conjointe à visée régionale» et «se mettre d'accord sur les grands aspects stratégiques» contre Daech. Le président Barack Obama a hâte «de discuter des mesures supplémentaires que la coalition peut prendre pour affaiblir et au bout du compte détruire l'EI», a souligné un porte-parole du Département de sécurité nationale (NSC).

Il n'a toutefois pas évoqué les points de divergence entre les partenaires de la coalition. L'un de ces désaccords porte sur la création d'une «zone tampon» à la frontière entre la Syrie et la Turquie, un projet réclamé par Ankara -- qui pour l'instant refuse de participer aux frappes -- et soutenu par Pa-



ris mais qui n'est «pas à l'ordre du jour» pour Washington.

Les pays du Golfe qui jouent un rôle actif dans les frappes militaires (Bahreïn, Qatar, Arabie saoudite et Emirats arabes unis) ainsi que l'Allemagne, le Danemark et l'Australie seront également représentés à très haut niveau. Lundi, l'émir du Qatar, cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani et le roi Abdallah d'Arabie saoudite se sont entretenus à Jeddah «des événements et développements sur la scène arabe, islamique et internationale».

Daech gagne du terrain en Syrie

Peu avant la réunion à Washington des chefs militaires de la coalition internationale contre Daech, qui est parvenu à occuper la moitié de la ville syrienne Aïn al-Arab dans le nord de la Syrie. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), les éléments de Daech ont pu s'emparer lundi du centre culturel de Aïn al-Arab (Kobané en kurde) et s'installer pour la première fois dans le centre de cette localité qu'ils convoitaient depuis le lancement le 16 septembre de leur grande offensive sur cette région kurde de la Syrie.

«Auparavant, ils venaient de l'est, avaient puis reculaient, mais cette fois il se sont bien installés (au centre). Ils contrôlent désormais la moitié de la localité», a indiqué Rami Abd el Rahmene, directeur de l'OSDH.

De violents combats entre Daech et les forces kurdes ont par ailleurs eu lieu lundi dans les faubourgs nord

de Aïne al-Arab, à moins d'un kilomètre de la frontière entre la Syrie et la Turquie. Dans la troisième ville kurde de Syrie, la journée a aussi été marquée par trois explosions à la voiture piégée déclenchées par des kamikazes de Daech, selon l'OSDH, qui n'était pas en mesure de fournir un bilan des victimes.

Irak: d'autres avancées pour Daech à Al-Anbar

L'organisation autoproclamée «Etat islamique» a fait de grandes avancées également en Irak, notamment à Al-Anbar, dans le ouest du pays, bordant la Syrie, la Jordanie et l'Arabie saoudite.

Dans cette plus grande province de l'Irak, le dernier retrait de l'armée irakienne est survenu dimanche lorsque 300 soldats ont abandonné le camp qu'ils occupaient près de la ville de Hit, qui était l'un des derniers bastions du gouvernement à Al-Anbar, est «maintenant contrôlée à 100% par l'EI», a assuré un responsable de la police provinciale. Selon l'ONU, les combats pour la prise de la ville ont poussé 180.000 personnes à la fuite.

«On peut dire que 85% d'Al-Anbar est sous contrôle de l'EI», estime le n°2 du conseil provincial, Faleh al-Issawi, alors que l'état se resserre sur Ramadi, chef-lieu d'Al-Anbar dont des quartiers entiers échappent déjà au contrôle des autorités. Par ailleurs, au moins 22 personnes ont trouvé la mort dans trois attentats à la bombe en moins d'une heure lundi dans des quartiers à population majoritaire chiite de Bagdad.

PAYS-BAS

Des démineurs rejoignent la mission néerlandaise au Mali

Les Pays-Bas ont dépêché une équipe de démineurs au Mali pour rejoindre ceux faisant partie de la mission de maintien de la paix de l'ONU au Mali (MINUSMA) suite à la détérioration de la situation sécuritaire.

L'équipe de démineurs prêteront main forte aux unités spéciales qui patrouillent dans le nord du Mali, où la situation sécuritaire s'est détériorée ces trois derniers mois, rapporte lundi la presse néerlandaise, citant une lettre du gouvernement adressée aux députés.

L'envoi de ces soldats intervient, selon la même source, après la multiplication des attaques à la bombe contre les soldats de la MINUSMA. Les Pays-Bas ont envoyé près de 500 militaires pour contribuer à la MINUSMA conduite par le Néerlandais Bert Koenders.

La mission des Pays-Bas est chargée,



entre autres, de former la police et l'armée malienne et de collecter des renseignements. Elle a pour objectif également la protection de «la population locale au nord du pays et tenter de développer les liens entre le gouvernement central et les habitants du nord», selon le gouvernement néerlandais.

PUBLICITÉ

TURQUIE

Des positions rebelles du PKK visées par des raids aériens de l'armée

L'armée de l'air turque a mené lundi des raids aériens contre des positions rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans le sud-est du pays, a-t-on indiqué de source sécuritaire.

Selon cette source, les avions ont visé des positions du PKK qui attaquaient depuis trois jours un poste des forces de sécurité turques dans le village de Dağlıca (sud-est). Ces frappes interviennent après les émeutes qui ont eu lieu ces derniers jours en Turquie entre les forces de l'ordre et des manifestants kurdes à la suite du refus du gouvernement turc d'intervenir pour sauver la ville kurde syrienne de Kobané (Ain Al-Arab), assiégée par les éléments de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI) ou Daech.

Au moins 34 personnes sont morts et des centaines d'autres ont été blessées lors de ces incidents. Le chef emprisonné du PKK Abdullah Ocalan a prévenu que la chute de Kobané aux mains des éléments de l'EI signifierait la fin des pourparlers de paix avec Ankara et a intimé aux autorités turques de faire des gestes pour sauver ces discussions avant le 15 octobre.

ESPAGNE

Mariano Rajoy se réjouit de l'abandon du référendum sur l'indépendance de la Catalogne

Le chef du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy s'est réjoui mardi de l'abandon du référendum sur l'indépendance prévu le 9 novembre en Catalogne, estimant qu'il s'agissait d'une «excellente nouvelle». «C'est une excellente nouvelle. Respecter la loi est une obligation de tous», a affirmé M. Rajoy lors d'une conférence de presse au lendemain de l'annonce par l'exécutif catalan de sa décision de renoncer à organiser cette consultation populaire.

Le chef de l'exécutif espagnol a souligné la nécessité de «se tourner vers l'avenir» en souhaitant que le gouvernement espagnol «dialogue» et «parle» avec les Catalans. «Ceux qui souhaitent du fond du cœur vivre ensemble sont nombreux», a-t-il ajouté.

Contrairement au Royaume-Uni qui avait accepté que l'Ecosse se prononce sur son indépendance -- elle l'a rejetée le 18 septembre -- le gouvernement conservateur espagnol avait invoqué la Constitution pour l'interdire. Il avait saisi le Tribunal constitutionnel qui avait par la suite suspendu les textes de loi adoptés par la Catalogne pour organiser cette consultation populaire. Dès lors toutes les démarches entreprises par la Catalogne risquaient de tomber sous le coup de la loi. Il devenait difficile d'obliger les fonctionnaires et les policiers à participer à un référendum illégal.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Jeunesse : Mystère à la colo
06:10 Jeunesse : Franklin
06:20 Jeunesse : Franklin
06:30 Jeunesse : Franklin
06:45 Jeunesse : TFou
08:25 Culture Infos : Météo
08:30 Culture TV : Télésurfing
09:20 Culture Infos : Météo
09:25 Série TV : Au nom de la vérité
09:35 Série TV : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:50 : Petits plats en équilibre
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Culture Infos : Météo
13:55 Série TV : Les feux de l'amour
15:15 Divertissement : Le courage au cœur
17:00 Divertissement : L'addition, s'il vous plaît
17:50 Sport : Arménie / France
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 Culture Infos : My Million
20:35 Culture Infos : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Divertissement : C'est Canteloup
20:55 Série TV : Mentalist
21:45 Série TV : Mentalist
22:40 Série TV : Mentalist
23:30 Autre : Tirage de l'Euro Millions
23:35 Divertissement : Baby boom

2

06:24 Culture Infos : Jour de guerre
06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Culture Infos : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Culture Infos : Météo 2
07:00 Culture Infos : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Culture Infos : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Culture Infos : Point route
09:06 Divertissement : Dans quelle étagère
09:10 Série TV : Des jours et des vies
09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Culture Infos : Météo outremer
11:30 Divertissement : Les Z'amours
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:45 Culture Infos : Météo 2
13:50 Culture Infos : Point route
13:55 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
16:55 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
17:55 Divertissement : Face à la bande
18:45 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:20 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:50 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:44 Culture Infos : Beau travail
20:45 Divertissement : Alcaline l'instant
20:46 Culture Infos : Météo 2
20:50 Culture Infos : Secrets d'histoire
22:30 Culture Infos : Adieu Le Pen

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:45 Jeunesse : Une minute au musée
06:47 Série TV : LoliRock
06:49 Série TV : Les as de la jungle à la rescousse
07:00 Jeunesse : Titi et Grosminet mènent l'enquête
07:13 : Titi et Grosminet mènent l'enquête
07:24 : Titi et Grosminet mènent l'enquête
07:39 Jeunesse : Garfield & Cie
07:51 Jeunesse : Garfield & Cie
08:06 Jeunesse : Garfield & Cie
08:18 Jeunesse : Garfield & Cie
08:31 Série TV : La chouette & Cie
08:39 Jeunesse : C'est bon !

08:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (1ère partie)
09:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Série TV : Un cas pour deux
16:05 Culture Infos : Talents des cités
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Harry
17:25 Divertissement : Un livre, un jour
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout sport
20:15 Série TV : Plus belle la vie
20:42 Culture Infos : Beau travail
20:45 Divertissement : Un homme au pair
22:15 Culture Infos : Météo
22:18 Culture Infos : Parlons passion
22:20 Culture Infos : Grand Soir 3
23:10 Divertissement : Du côté de chez Dave, l'intégrale

CANAL+

06:00 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
06:50 Divertissement : Zapping
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
07:20 Culture Infos : La météo
07:25 Divertissement : Le petit journal
07:50 Divertissement : Les Guignols de l'info
08:00 Culture Infos : La météo
08:05 Sport : Zapsport
08:10 Série TV : Les Simpson
08:30 Cinéma : Grand Central
10:05 Culture Infos : Le tube
10:45 Cinéma : Stoker
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:00 Cinéma : 9 mois ferme
15:35 Jeunesse : La soupe du jour
15:40 Culture Infos : Spécial investigation
16:30 Cinéma : Avant l'hiver
18:10 Série TV : Pendant ce temps...
18:15 Divertissement : Le Before du grand journal
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Le grand journal
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
20:25 Divertissement : Le petit journal
20:55 Cinéma : La marche
22:53 Divertissement : Plateau cinéma indépendant
22:55 Cinéma : Vandal

M

06:00 Divertissement : M6 Music
06:40 Culture Infos : Météo
06:45 Série TV : Le Petit Spirou
07:00 Série TV : Le Petit Spirou
07:10 Jeunesse : Le petit Nicolas
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
07:45 : Jake et les pirates du pays imaginaire
08:10 Jeunesse : Sammy & Co
08:20 Jeunesse : Sammy & Co
08:45 Culture Infos : Météo
08:50 Culture Infos : M6 boutique
09:55 Culture Infos : Météo
10:00 Série TV : Face au doute
10:50 Série TV : Face au doute
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Culture Infos : Météo
13:45 : L'auberge des amoureux
15:45 Divertissement : L'argent ne fait pas le bonheur
17:40 : Les reines du shopping
18:50 Culture Infos : 100 % mag
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:50 Divertissement : Cousu main
23:25 Divertissement : Cousu main

TÉLÉ

La sélection

19h55

Blacklist**Résumé**

Paul Blankenship, un convoyeur de fonds, s'écrase au milieu des toilettes de la Westland Bank après avoir craché du sang et toussé, foudroyé par un virus mortel, le «cullen». Pendant ce temps, Tom arrête Jesse pour envoyer un message à Red. Liz donne sa démission à Cooper en présence de Red. C'est alors que ce dernier leur annonce à tous les deux qu'une guerre bactériologique a été engagée, dont le but final est de l'éliminer lui. La mort de Blankenship serait liée à tout cela. Red emmène alors Liz rendre visite au docteur Bruce Sanders, un scientifique...

19h48

Blacklist**Résumé**

Paul Blankenship, un convoyeur de fonds, s'écrase au milieu des toilettes de la Westland Bank après avoir craché du sang et toussé, foudroyé par un virus mortel, le «cullen». Pendant ce temps, Tom arrête Jesse pour envoyer un message à Red. Liz donne sa démission à Cooper en présence de Red. C'est alors que ce dernier leur annonce à tous les deux qu'une guerre bactériologique a été engagée, dont le but final est de l'éliminer lui. La mort de Blankenship serait liée à tout cela. Red emmène alors Liz rendre visite au docteur Bruce Sanders, un scientifique qui a travaillé sur le virus cullen, et qui est actuellement interné dans un hôpital psychiatrique...

3

19h45

Le grand tour**Résumé**

Pour retracer l'histoire des Vikings, un peuple redoutable et redouté, qui a fait trembler le monde entre le VIIIe et le XIe siècle, Patrick de Carolis entreprend un périple qui débute en Norvège, à Oslo et son palais royal, où il rencontre Harald V, descendant de la grande lignée de rois vikings. Le journaliste poursuit son exploration dans le comté de Vestfold et dans le Sognefjord, avant de se rendre sur les côtes normandes, que les Vikings ont écumées, mais où ils ont aussi laissé des vestiges insoupçonnés. Le voyage s'achève en Sicile, dans les pas de ces Vikings devenus Normands, en visitant notamment les villes de Melfi et Salerne.

CANAL+

19h55

Kindia 2015 : un défi durable**Résumé**

Gros plan sur le programme d'actions et de développement dans le village de Kindia, en Guinée-Conakry. Aux côtés de l'Unicef et de plusieurs ONG, les équipes de la chaîne Canal+ accompagnent différents projets de développement concernant l'éducation, la santé, l'assainissement urbain, l'accès à l'eau potable ou encore l'agriculture. A cette occasion, trois globe-trotteurs de l'équipe des «Nouveaux Explorateurs» - Céline Hue, Jérôme Delafosse et Sébastien Perez-Pezzani - dévoilent les avancements des différents projets. Parmi les évolutions, plusieurs écoles ont été construites, les taux de scolarisation augmentent et des dispensaires ont été rénovés. Les habitants de Kindia se sont aussi mis au tri sélectif.

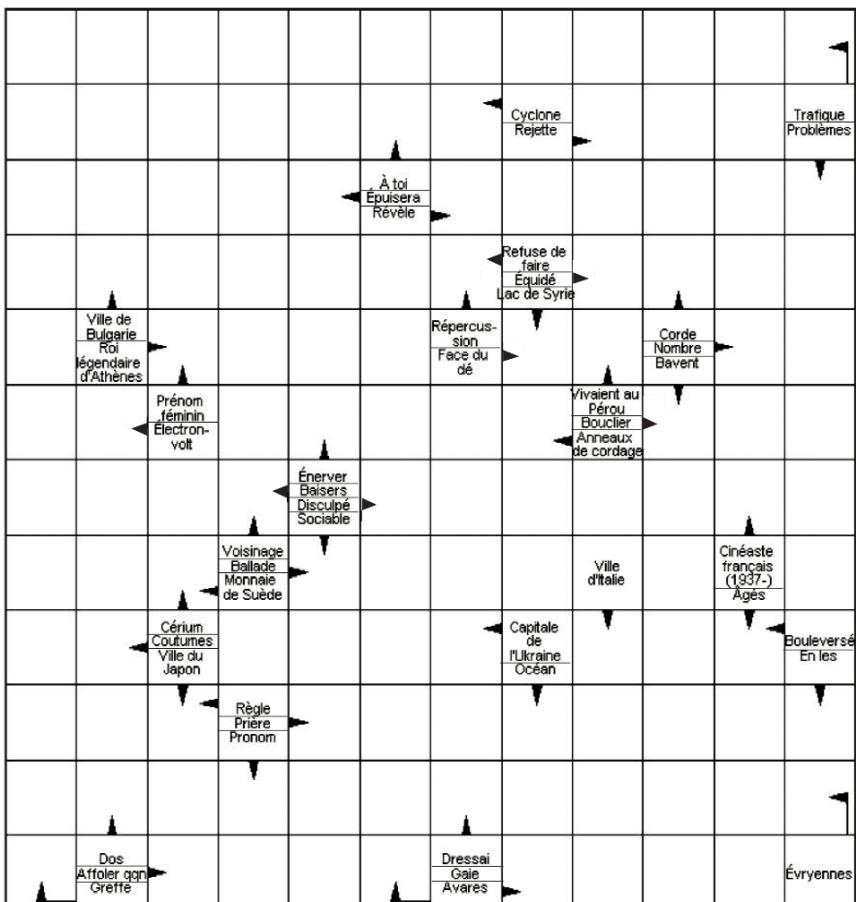
M1

19h50

Le meilleur pâtissier**Résumé**

Les dix amateurs encore en lice revisent un classique italien : le tiramisu. A eux de se montrer inventifs et originaux, tout en respectant les fondamentaux de la recette que sont le biscuit cuillère, le café et la crème mascarpone. Mercotte charge les candidats de réaliser un russe, gâteau à base d'amandes et de noisettes originaire du Sud-Ouest. Pour l'épreuve créative, les Etats-Unis sont à l'honneur puisque les pâtissiers ont trois heures pour confectionner un cupcake géant, aussi bon que beau. En plus de Mercotte et Cyril Lignac, Marion Delaunay, spécialiste française du cake design, donne son avis sur les gâteaux réalisés par les aspirants au titre.

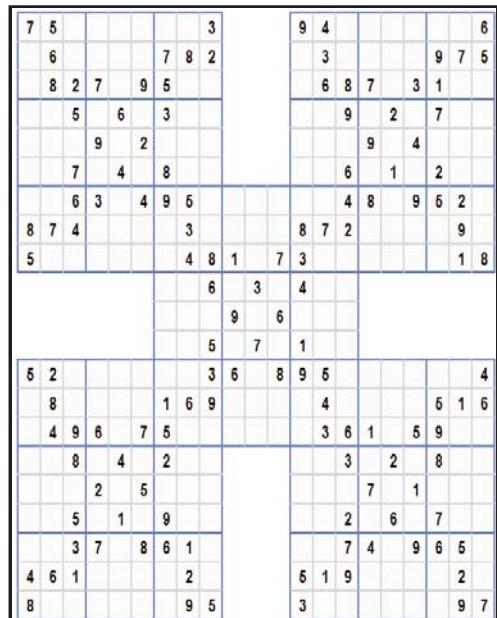
Mots fléchés n°746



Samouraï-Sudoku n°746

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3×3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°746

► Horizontalelement:

- 1.Pique-niquer
 2.Machine - Hardi
 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
 4.Eclore
 5.Halte - Pleurer
 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno- Deficiency Virus - Note
 7.Boîte - Harem
 8.Cale en forme de V - Or - Ruinés
 9.En les - Met qqch en mouvement
 10.Garçon d'écurie - Dutilloirons
 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
 12.Relatif au palais de l'Élysée - Dirige

► **Verticalement:**

- 1. Ch.-I. de c. des Yvelines
 - 2. Pettie pomme - FI.
 - d'Espagne - Plante
 - potagère à bulbe
 - 3. Vingtième lettre de l'alphabet grec -
 - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
 - 4. Circonstance - Hassards - Osmium
 - 5. Sarcasme
 - 6. Chlorure de sodium -
 - 7. Ce qui est à lui - Toute
 - particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
 - 8. Oléifante
 - 9. Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
 - 10. Drapé japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
 - 11. Fleurettiste - Pronom indéfini
 - 12. Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

7 erreurs



CHAMPIONNATS ARABES DE CYCLISME (CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL)
L'or pour Laâgab et l'argent pour Berbari



L'Algérien Azzedine Laâgab a remporté lundi la médaille d'or de la course contre la montre individuelle (seniors messieurs) aux championnats arabes de cyclisme à Annaba.

Le coureur algérien a parcouru les 30 kms de la course en 36:28, soit une moyenne de 49,360 km/h. Laâgab a devancé son compatriote Adel Berbari qui a remporté la médaille d'argent en 37:04.

Le Marocain Salah Eddine Lamraoui complète le podium en 37:05. Seize (16) cyclistes issus de huit pays ont pris part à cette course.

Avec ces deux nouvelles médailles, l'Algérie compte désormais 6 breloques (4 en or et 2 en argent).

Au total, 330 coureurs représentant 12 pays dont l'Algérie prennent part aux championnats arabes de cyclisme sur route et piste toutes catégories (cadets, juniors et seniors, messieurs et dames) du 9 au 22 octobre à Annaba.

Médaille d'or pour les cadets algériens

La sélection algérienne de cyclisme (cadets) a remporté hier la médaille d'or de la course en ligne par équipes aux championnats arabes de cyclisme qui se déroulent à Annaba. Les coureurs algériens ont parcouru les 36 kms de la course en 2h50:03, devançant l'Egypte (2h50:21) et l'Irak (2h50:39).

Au classement individuel de cette épreuve des cadets, les coureurs de la sélection algérienne, en l'occurrence, Hamza Mansouri et Benkabou Abderraouf ont pris respectivement les 2e et 3e places avec un temps de 56:35. La médaille d'or de la course est revenue à l'Emirati Said Abdellah Soudaine. Ces trois nouvelles médailles de l'Algérie s'ajoutent aux 6 médailles déjà remportées par les coureurs algériens. Le total des médailles s'élève désormais à 9 (5 en or, 3 en argent et 1 bronze). Au total, 330 coureurs représentant 12 pays dont l'Algérie prennent part aux championnats arabes de cyclisme sur route et piste toutes catégories (cadets, juniors et seniors, messieurs et dames) du 9 au 22 octobre à Annaba.

Sudoku N°745

4	3	6	5	9	2	8	7	1
1	2	5	7	8	3	4	6	9
9	7	8	1	4	6	3	5	2
3	1	4	8	6	7	2	9	5
6	9	2	4	3	5	7	1	8
8	5	7	2	1	9	6	3	4
7	8	3	9	2	1	5	4	6
2	6	1	3	5	4	9	8	7
5	4	9	6	7	8	1	2	3

6	5	1	3	4	8	9	2	7
2	3	9	6	1	7	4	5	8
4	7	8	9	2	5	6	1	3
1	4	5	2	6	9	8	7	3
8	6	3	7	5	1	2	9	4
9	2	7	8	3	4	6	1	5
7	9	4	1	6	5	3	8	2
2	5	6	4	3	8	1	7	9
6	1	9	7	4	5	8	2	3

3	5	2	7	8	9	4	6	1
9	6	1	5	3	4	8	7	2
4	7	8	2	1	6	3	9	5
8	2	6	4	5	7	1	3	9
7	4	3	6	9	1	5	2	8
5	1	9	3	2	8	6	4	7
2	8	7	1	4	3	9	5	6
6	9	4	8	7	5	2	1	3
1	3	6	9	6	2	7	8	4

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'AVIRON (JUNIORS-SENIORS)
Coup d'envoi demain à Tipasa



La 10^e édition du Championnat d'Afrique des nations d'aviron (Juniors-seniors) débute demain au barrage Boukerdène à Sidi-Amar (Tipasa) où 111 rameurs de 21 pays concourent durant trois jours de compétition (16-18 octobre).

La cérémonie d'ouverture aura lieu à 14h00, en présence du président de la fédération internationale des Sociétés d'Aviron (FISA) et du président de la fédération africaine des Sociétés d'Aviron (FASA).

Dans ce rendez-vous continental, l'Algérie, championne d'Afrique en titre, sera représentée par 19 athlètes, dont cinq filles, dans toutes les spécialités: le skiff, le deux de couple et le quatre de couple. La compétition sera précédée par une réunion technique pour les délégations participantes ce jour 15 octobre à 15h00, alors que le congrès de la Fédération africaine des Sociétés d'Aviron (FISA) se tiendra à 18h00. Les courses sont programmées ce jour à 9h00, avant la cérémonie d'ouverture prévue à 14h00. La compétition reprendra à 15h00, les demi-finales sont programmées vendredi matin (9h00), alors que les finales se tiendront l'après-midi à partir de 14h00 pour le groupe (1). Quant aux finales du groupe (2), elles se dérouleront le samedi 18 octobre à 9h00.

La clôture du camp d'entraînement FISA, organisé en marge du championnat d'Afrique, au profit des athlètes et des entraîneurs est prévue après les courses.
Algérie : Objectif, conserver le titre

Une course régionale cy- cliste aura lieu vendredi sur le circuit de «Haï Seddikia» d'Oran, a-t-on appris hier de la Ligue oranaise de cyclisme.

Organisée par la Ligue oranaise de cyclisme (LOC),

De son côté, la sélection algérienne prendra part à ces joutes avec l'ambition de conserver son titre africain remporté lors de la 9^e édition organisée en Tunisie (2013), devant l'équipe du pays hôte et l'Egypte. En effet, le président de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë, Bachir Djelouat, avait indiqué vendredi lors d'un point de presse à Tipasa que les rameurs algériens sont prêts à conserver le titre conquisé la saison dernière en Tunisie. Pour ce faire, les 19 athlètes de la sélection algérienne: 7 rameurs en juniors (2 filles, 5 garçons), et 12 en seniors (2 filles, 9 messieurs), ont bien préparé l'événement. Ils ont pris part à six compétitions internationales, et à des regroupements en Algérie depuis le début de l'année.

«Nous avons sélectionné 30 rameurs en début d'année pour prendre part à la coupe et au championnat du monde en plus d'une compétition qui s'est déroulée à Lyon en France, ainsi qu'aux regroupements en Espagne et en Italie», a expliqué Djelouat.

La 10^e édition de cette compétition africaine est ouverte aux athlètes seniors (messieurs et dames), dans les deux catégories (léger et lourd), et aux juniors filles et garçons.

Liste des pays participants : Algérie, Angola, Egypte, Bénin, Tunisie, Côte d'Ivoire, Cameroun, Ghana, Kenya, Madagascar, Malí, Namibie, Sénégal, Soudan, Ouganda, Zambie, Zimbabwe, Togo, Maurice, Maroc, Nigeria.

en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, cette compétition verra la participation de plus de 80 coureurs représentant des clubs des ligues de Sidi Bel-Abbès, Ain Témouchent,

Mostaganem et Oran dans les catégories, minimes, cadets, juniors et seniors.

La course se déroulera sur un circuit fermé de 4 kilomètres. Les minimes devront parcourir quatre fois cette distance, les cadets

1^{ER} CIRCUIT OPEN DE BEACH VOLLEY D'ALGER (15^E ÉTAPE)
La paire Malaoui-Moulay l'emporte à « Kheloufi 2 » Zéralda

La paire d'Alger composée de Kheridienne Malaoui et Zaki Moulay a remporté la 15^e étape du circuit Open de beach-volley de la wilaya d'Alger, disputé lundi en fin d'après-midi, à la plage Kheloufi 2 à Zéralda en battant, en finale un autre jeune duo engagé par le club NRB Hammamet, à savoir Imad Bourkaïb et Khaled Aggoune sur le score de 2 sets à 0 (21/15, 22/20).

La troisième place est revenue au duo de Rouiba composée de Fayçal Dif et Lotfi Moulay qui ont battu une autre doublette NRB Hammamet formée de Nouridine Benameur -Medjeber Abdellah sur le score de 2 sets à 1 ; des diplômes et coupe ont été remis aux lauréats qui ont décroché les trois premières places du podium dans une atmosphère très conviviale. Les prochaines étapes de ce 1^{er} circuit de Beach volley masculin 2014 organisée par la Ligue de la wilaya d'Alger de volley-ball en partenariat avec les APC du littoral, la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger (DJSI) et avec le concours de Ital-Crem et Tenergy sont prévues comme suit ce jour 16 octobre plage familiale 2 à Zéralda 16^e manche et le samedi 18 octobre à la plage Bahdia dans la commune de Ain Benian entre 11h00 et 17h30 la 17^e étape. Cette manifestation de volley-ball sur sable rentre dans le cadre du développement de cette discipline olympique.

APS

ORAN
Une course régionale de cyclisme ce vendredi

Une course régionale cycliste aura lieu vendredi sur le circuit de «Haï Seddikia» d'Oran, a-t-on appris hier de la Ligue oranaise de cyclisme.

Organisée par la Ligue oranaise de cyclisme (LOC),

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HIRR■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

CAPITULATION
RIRE■POURRIN
ISONZO■BIISK
TEA■AULNE■DESI
MA■RU■RAI■IC
ELAI■EGOUTT■A
NICHNEUMO
NITE■HIC■TUR
EL■RU■DECADR
ALESBIEN■TIENE
LEE■USE■TOTR
■S■EXERCONS

Mots Croisés N°745

Mots Fléchés N°745

TRANSFERT

L'Algérien Mohamed Chalali opte pour le club de Noisy-le-Sec

L'ex-international algérien Mohamed Chalali s'est engagé avec le club de Noisy-le-Sec de football (CFA 2/France), rapport hier le site internet du journal *le Parisien*.

L'attaquant algérien a justifié son choix par des raisons familiales, ajoute la même source. Mohamed Chalali (25 ans) avait évolué, durant les trois dernières saisons, en Ligue 1 du championnat d'Algérie de football, respectivement, à l'ES Sétif, puis la JS Kabylie et enfin la JSM Béjaïa.

Membre du Service Pro Foot-National et formé au Havre AC, l'international algérien (une sélection en 2012) est passé par la Ligue 2 française et les D1 grecque et écossaise (avec Châteauroux, Panionios et Aberdeen).

Avec le club de Noisy-le-Sec, Chalali tentera de relancer le club de CFA 2 drivé par l'ancien sélectionneur algérien Nasser Sandjak, actuellement 3ème de son groupe et invaincu cette saison.

«C'est une belle opportunité pour tout le monde. Noisy engage un joueur de premier plan et Mohamed arrive dans une équipe qui marche bien en ce moment», a déclaré l'entraîneur noiséen.

Noisy-le-Sec, 3e en championnat et qualifié pour le 6e tour de la Coupe de France, est, en effet, invaincu depuis le début de saison (4 victoires et 4 nuls toutes compétitions confondues).

Ce recrutement haut de gamme permet à «Noisy» de nourrir de gros espoirs pour la suite de la saison.

EURO-2016 (QUALIFICATIONS)**Le très jeune Norvégien Odegaard entre dans l'Histoire**

Le très jeune joueur norvégien Martin Odegaard est devenu lundi soir, à moins de 16 ans, le plus jeune joueur à disputer un match de qualification pour l'Euro, entrant par là même dans l'histoire du football.

Agé de 15 ans et 300 jours, Odegaard a fait son entrée à la 64e minute du match Norvège-Bulgarie remporté 2-1 par les Scandinaves.

«J'étais nerveux quand je suis entré. Mais, devant tant de jubilation (de la part du public, ndlr), il ne me restait plus qu'à sourire et à essayer de me faire plaisir. Ça a un goût de +reviens-y+», a confié Odegaard au journal Verdens Gang (VG), après la rencontre.

«Je pense que ça s'est bien passé et on a pris trois points. C'est le plus important», a-t-il ajouté.

Le talentueux milieu de terrain de Stroems-godset (1re division norvégienne), né le 17 décembre 1998, a détrôné l'Islandais Sigurdur Jonsson qui détenait jusqu'à présent le record de précocité (16 ans et 251 jours) pour un match de qualification à l'Euro.

Suivi de près par les grands clubs européens, Odegaard a fait ses débuts dès le 27 août, à l'âge de 15 ans et 253 jours, sous le maillot de l'équipe nationale norvégienne lors d'une rencontre amicale contre les Emirats arabes unis à Stavanger (sud-ouest de la Norvège).

CAN-2015 (QUALIFICATIONS)/4^e**Le match Egypte-Botswana fixé au stade olympique du Caire**

La rencontre Egypte-Botswana comptant pour la 4e journée, groupe G, des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2015), aura lieu aujourd'hui au stade olympique du Caire, a indiqué lundi la fédération égyptienne de football (FEF) sur son site officiel.

En effet, l'instance fédérale égyptienne a eu l'accord du ministère de l'intérieur pour organiser le match,

qualifié d'"important", dans le grand stade olympique du Caire. "Après une réunion ayant regroupé le vice-ministre de l'intérieur, le général Oussama Esseghir, et les représentants de la Fédération, respectivement, Farid Hassan, vice-président, Ahmed Medjahed et Ihab Lehitia, membres du conseil d'administration, les autorités sécuritaires du pays nous ont donné l'autorisation de faire jouer sur le terrain de

Caire Stadium, le match de mercredi contre le Botswana", a ajouté la FEF.

L'instance fédérale égyptienne a informé la Confédération africaine de football (CAF) et la fédération de Botswana du lieu et l'heure de la rencontre de mercredi.

La rencontre sera arbitrée par un trio ivoirien emmené par Senko Bienfonny. Lors du match entre le Botswana et l'Egypte, joué samedi à Gabarone, pour le compte de la

3^e journée des qualifications, les protégés du sélectionneur Chaouki Gharib se sont imposés 0-2, et ravivent leur espoir de qualifications dans leur groupe G.

Après trois journées, l'Egypte occupe la 3^e position avec 3 points, devant le Botswana (0 pt). La première place est partagée par le Sérial et la Tunisie (7 points) et qui s'affrontent mercredi à Monastir.



APS

FIFA**La qualification aux 8^{es} de finale du Mondial, «l'évènement majeur» dans la carrière de Halilhodzic**

La qualification de la sélection algérienne aux 8^{es} de finale du Mondial 2010 au Brésil est "l'évènement majeur" dans la carrière de son entraîneur Vahid Halilhodzic, selon le site officiel de la Fédération internationale de football (Fifa), qui est revenu sur le parcours du technicien bosnien à l'occasion de son 62e anniversaire.



Halilhodzic, désigné aux commandes techniques des Verts en juillet 2011, est le premier sélectionneur à avoir conduit l'équipe algérienne aux huitièmes de finale du rendez-vous planétaire. L'équipe nationale a quitté la compétition, la tête haute, en donnant des sueurs froides à l'Allemagne, future championne du monde (défaite 2-1, a.p.).

Mais l'ancien attaquant vedette du Paris St-Germain (Ligue 1, France) quittera son poste à l'issue de l'aventure algérienne en Coupe du monde. Il a refusé de prolonger son contrat qui venait de s'expirer. Dans son article, la Fifa a évoqué

également la défaite de la Côte d'Ivoire, alors entraînée par Halilhodzic, en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2010) en Angola (3-2, a.p.) devant l'Algérie. Cette défaite avait d'ailleurs sonné le glas au technicien bosnien, remercié par les responsables du football ivoirien, alors qu'il s'agissait de son premier échec en 24 matchs avec les "éléphants". Halilhodzic entraîne, de-

ELIMINATOIRES DE LA CAN-2015, AUJOURD'HUI À 20H45 AU STADE TCHAKER DE BLIDA, ALGÉRIE-MALAWI

Programme de la 4^e journée

Programme de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) au Maroc, prévue demain (heure, GMT).

Groupe A :

- Nigéria - Soudan (16h00)
- Afrique du Sud - Congo (18h05)

Classement :

1-Afrique du Sud	7 pts
2-Congo	6 pts
3-Soudan	3 pts
4-Nigéria	1 pt

Groupe B :

- Mali - Ethiopie (18h00)
- Algérie - Malawi (19h30)

Classement :

1-Algérie	9 pts
2-Mali	6 pts
3-Malawi	3 pts
4-Ethiopie	0 pt

Groupe C :

- Lesotho - Angola (16h00)
- Burkina Faso - Gabon (18h00)

Classement :

1-Gabon	7 pts
2-Burkina Faso	6 pts
3-Lesotho	2 pts
4-Angola	1 pt

Groupe D :

- Cameroun - Sierra Leone (16h00)
- Côte d'Ivoire - RD Congo (17h00)

Classement :

1-Cameroun	7 pts
2-Côte d'Ivoire	6 pts
3-RD Congo	3 pts
4-Sierra Leone	1 pt

Groupe E :

- Togo - Ouganda (15h00)
- Ghana - Guinée (16h00)

Classement :

1-Ghana	5 pts
2-Ouganda	4 pts
3-Guinée	4 pts
4-Togo	3 pts

Groupe F :

- Zambie - Niger (16h00)
- Cap Vert - Mozambique (17h30)

Classement :

1-Cap-Vert	6 pts
2-Mozambique	5 pts
3-Zambie	2 pts
4-Niger	2 pts

Groupe G :

- Egypte - Botswana (17h00)
- Tunisie - Sénégal (19h15)

Classement :

1-Sénégal	7 pts
2-Tunisie	7 pts
3-Egypte	3 pts
4-Botswana	0 pt.

RAPPEL DE L'ARTICLE 14 DES RÈGLEMENTS DE LA CAF Un nul face au Malawi et les Verts seront qualifiés

La sélection algérienne de football aura besoin seulement d'un nul face au Malawi ce soir au stade Mustapha-Tchaker à Blida (20h30) pour assurer sa qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) deux journées avant la fin des éliminatoires.

Leader de son groupe avec 9 points après avoir réalisé un carton plein (3 victoires pour autant de matchs), l'équipe nationale porterait à dix son capital points en cas de nul. Son adversaire du jour, ac-

Une victoire des Verts pour fêter la qualification

Said Ben

En occupant la première place du groupe « B » des éliminatoires de la CAN 2015 prévue au Maroc avec un total de points devant le Mali 6 points et le Malawi 3 points, la sélection algérienne de football a donc l'opportunité aujourd'hui en recevant les Malawites au stade Tchaker de Blida à partir de 20h30 de se qualifier à la phase finale avec seulement un match nul. La rencontre sera officiée par un trio d'arbitres soudanais composés de Fadil Mohamed Hussein, comme arbitre central, assisté de Waleed Ahmed Ali et Mohamed Abdella Ibrahim.

Les chances des Verts sont donc bien grandes d'autant que la sélection malawite a montré toute sa modestie et sa limite lors du match aller remporté par l'Algérie à Blantyre, samedi dernier, sur le score de deux buts à zéro.

On voit donc vraiment mal le Malawi battre l'Algérie. D'ailleurs, les Algériens ne voient même pas un nul et ne se contentent d'ailleurs pas d'un simple nul car à leur yeux les Verts sont largement supérieurs aux Malawites. Avec le statut de mondialiste et meilleure équipe africaine les Verts ne seront bien considérés par leurs fans qu'en réalisant une victoire ce soir sur la pelouse de ce stade Tchaker où l'équipe est bien vaincue. Et justement à ce propos, les joueurs du coach Gourcuff voire Gourcuff lui-même et tout son staff veulent bien rester sur cette dynamique de victoires en offrant aux supporters cette 4^e victoire consécutive et ainsi bien entrer dans l'histoire.

Ils ont déclaré :

Islam Slimani (attaquant) : " Je pense que tous les joueurs sont déterminés et concentrés sur le nouvel objectif à savoir la qualifications à la CAN-2015, mais avant de réaliser cet objectif, il faut battre cette équipe du Malawi aujourd'hui à Blida. Les joueurs étaient très marqués sur le plan physique au match aller, mais la victoire finale nous a fait oublier cette fatigue. Le système de 4-4-2 adopté par le sélectionneur Christian Gourcuff ne me fait pas peur, parce que je suis un attaquant qui s'adapte à tous les schémas tactiques."

Faouzi Ghoulam (défenseur algérien) : " Nous allons jouer à domicile et devant notre public ce qui est motivant pour les joueurs. En match aller, nous avons joué sur un terrain synthétique, ce qui est pénalisant pour développer une meilleure qualité de jeu. Beaucoup de travail reste à faire pour arriver à une meilleure cohésion dans le jeu. Pour le

match d'aujourd'hui, nous allons viser la victoire pour assurer la qualification à la CAN-2015."

Adlene Guedioura (milieu de terrain) : " Nous avons ramené un très bon résultat en dehors de nos bases, ce qui va certainement nous encourager pour faire mieux lors du match retour et enchaîner avec une autre victoire synonyme de qualification à la CAN-2015. Ce sera une occasion pour nous de corriger les erreurs du match aller. Le groupe a très bien récupéré de son déplacement au Malawi."

Riyad Mahrez (Attaquant) : " Après avoir arraché la victoire en déplacement, maintenant on va se mettre au travail et se préparer soigneusement pour le match retour. Un seul point nous sépare de la qualification à la CAN-2015 au Maroc. Le groupe doit être solidaire



drivée par Gourcuff ne lui laisse, en définitive guère de choix que la gagne pour fêter comme il se doit avant terme une qualification à la phase finale.

Pour être plus clair, la sélection algérienne n'aura besoin que d'un point ce soir face au Malawi pour valider, plus tôt que prévu, son billet pour la CAN-2015, mais les joueurs sont déterminés à enchaîner une quatrième victoire de rang pour autant de matches dans les quali-

fications.

Un objectif dans les cordes

des Verts qui pourraient être les premiers à se qualifier au rendez-vous continental prévu en janvier prochain au Maroc.

"Le groupe a très bien récupéré de son déplacement au Malawi", rassure le milieu de terrain Adlène Guedioura, en sélection depuis 2010. Plus prudent, le défenseur Liassine Cadamuro remarque qu'"il n'y a plus de matchs facile face aux équipes africaines. Certes, nous avons battu les Malawites chez eux, mais le football n'a jamais été une science exacte. Nous allons aborder la deuxième manche avec la ferme intention de la remporter, mais nous n'allons pas sous estimer l'adversaire". Voilà qui est plutôt sage.

C'est ce qui prouve que les joueurs algériens ont vraiment gagné en maturité.

De son côté, la sélection malawite n'abandonne apparemment pas et tente bien une « surprise » à Blida. Le coach de cette formation du Malawi, Young Chimodzi annonce : « J'apporterai des changements dans l'équipe dans la perspective de tenter un exploit. Nous allons tout donner sur le terrain d'autant que c'est notre dernière chance pour espérer encore se qualifier à la CAN ». Voilà qui relance donc la concurrence dans ce match qui, a priori, et en dépit du fait que le football n'est point une science exacte, ne devrait en aucun cas échapper à Brahimi et ses compatriotes... S. B.



toires de l'épreuve continentale, la Confédération africaine de football (CAF) prendra en considération en premier lieu - en cas où deux ou plusieurs équipes terminent à égalité de points - le nombre d'unités obtenues lors des confrontations directes. L'Algérie, qui vient de battre le Malawi à Blantyre (2-0) en match comptant pour la 3^e journée des éliminatoires, sera ainsi avantageée par rapport aux « Flames » dans le cas où les deux équipes terminent avec 10 points chacune. Elle

deviendrait alors la première nation africaine à se qualifier au prochain rendez-vous continental que devrait organiser le Maroc (de royaume à demandé cependant le report de la compétition en raison du virus Ebola et est même prêt à se désister).

Le Mali, deuxième, a de fortes chances de décrocher le second billet du groupe, alors que l'Ethiopie, dernière au classement avec un zéro pointé est déjà sortie (ou presque) de la course.

APS

ÖZIL AU BAYERN CET HIVER ?

Le Bayern Munich songerait à faire une offre pour s'attacher les services de l'international allemand d'Arsenal, Mesut Özil, lors du mercato hivernal. Mesut Özil pourrait effectuer son retour en Bundesliga dès janvier. C'est en tous les cas l'hypothèse évoquée aujourd'hui dans le *Daily Mail*. L'international allemand d'Arsenal intéresserait depuis quelques temps le Bayern Munich et son entraîneur Pep Guardiola qui songerait à faire une offre à hauteur de 38 millions d'euros pour s'attacher ses services dès cet hiver. Au vu des difficultés que rencontre le champion du monde depuis son arrivée chez les Gunners en été 2013, un départ est envisageable.



CESC FABREGAS l'homme providentiel

Transféré durant cet été de Barcelone à Chelsea, Cesc Fabregas a surpris beaucoup de monde, personne ne pensait le voir débarquer chez les Blues ! On pensait tous qu'il signerait et ainsi retrouver son mentor Arsène Wenger, on s'est tous plantés. José Mourinho a eu les arguments nécessaires pour le convaincre de venir. 34 millions d'euros pour un contrat de 5 ans, The Special One a encore une fois réussi un coup de maître !

Un départ devenu inéluctable !

L'arrivée de Luis Enrique a provoqué beaucoup de remous en Catalogne, avec ses convictions bien trempées, le nouveau coach a décidé, de se séparer des maillons faibles. Cesc Fabregas était devenu indésirable avec l'arrivée d'Ivan Rakitic, en sachant que les Blaugranas avaient besoin de tunes, un départ était quasiment acté. À 27 ans il se lance dans une nouvelle aventure dans un championnat qu'il connaît par cœur !

Le choix Chelsea !

À partir du moment où l'international espagnol avait décidé de partir, tout le monde pensait qu'il retournerait chez les Gunners. Arsenal possédait une option pour le faire revenir, elle est partie en fumée quand ils ont décidé de ne pas donner suite. Chelsea est donc rentré dans la danse à la course à sa signature. José Mourinho n'a pas eu besoin de forcer beaucoup pour le convaincre de rejoindre sa formation, un contrat de 5 ans pour 34 millions d'euros, une affaire pour les Blues !

Travailler avec José Mourinho, une aubaine !

Comment refuser de bosser avec un tel coach, José Mourinho avait besoin d'un tel joueur, en effet il ne possède pas de profil comme le sien dans son effectif. On peut le dire, pour l'instant c'est une réussite, Cesc Fabregas est étincelant avec les Blues, il rayonne dans l'entrejeu, il est devenu incontournable en milieu de terrain. Il forme avec Nemanja Matić un duo complémentaire, c'est du solide ! Les Blues sont beaucoup plus forts et complets que la saison dernière, une vraie réussite !

L'analyse du Mulot !

Le choix de recruter Cesc Fabregas a été judicieux et intelligent, encore une fois. José Mourinho a renforcé un secteur déficient et ainsi avoir un esprit créatif. C'est également un pari de l'avoir relancé en Premier League, pour l'instant c'est plutôt réussi et nul doute que cela ne fait que commencer !

WENGER NE REGRETTE PAS FABREGAS

L'été dernier, Cesc Fabregas a été proposé à Arsenal, lequel n'a pas donné suite. L'international espagnol s'est finalement engagé avec Chelsea, le club de José Mourinho ayant déboursé 37 millions d'euros pour l'acquérir. Interrogé à ce sujet par beIN Sport, Arsène Wenger a revenu sur cet épisode. Le

manager des Gunners considère avoir fait le bon choix : "Je ne regrette pas Cesc parce que nous avions déjà beaucoup de joueurs créatifs dans notre milieu de terrain."

Manchester United ou Real Madrid pour Arturo Vidal ?

Dans les derniers jours du mercato estival, nous vous avions parlé que Manchester United s'intéressait au milieu de terrain de la Juventus de Turin, Arturo Vidal (27 ans, sous contrat jusqu'en juin 2017). A ce jour, les choses n'ont pas changé.

L'international chilien est toujours dans le collimateur des Mancuniens. Mais le club de Premier League n'est plus seul sur les rangs, car selon le *Daily Mirror*, le Real Madrid serait également intéressé par ses services. Depuis le début de la saison, Vidal a joué cinq matchs de Série A, pour deux buts et un temps de jeu de 131 minutes.



THEO WALCOTT sur le retour

C'était en janvier dernier : Theo Walcott se blessait gravement au genou en FA Cup face à Tottenham (2-0). À l'époque, sa participation au Mondial brésilien était encore incertaine. Nous sommes en octobre, et l'international anglais n'a pas encore repris. Il y a toutefois du mieux, puisque le Gunner a connu ce lundi son premier entraînement collectif avec ses coéquipiers depuis de très longs mois : « Première séance d'entraînement complète en neuf mois ; je me sens bien ! », s'est-il réjoui sur Twitter.



MAICON prolonge d'un an



Âgé de 33 ans, Maicon continue de faire les belles heures de l'AS Roma. Cela ne devrait d'ailleurs pas s'arrêter de sitôt puisque l'ancien Monégasque a trouvé un accord pour prolonger son aventure dans la capitale italienne.

"Je suis fier de porter ce maillot encore longtemps. C'est un grand honneur, maintenant c'est à moi de l'honorer", a ainsi déclaré le défenseur. Il est désormais engagé avec le club de la Louve jusqu'en 2016.

Bensalah reçoit à Genève les présidents des Parlements d'Iran, de Jordanie et de Syrie



Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, qui préside une délégation parlementaire des deux chambres du Parlement aux travaux de la réunion annuelle de l'Union interparlementaire (UIP), a reçu, séparément, les présidents des Parlements de l'Iran, de la Jordanie et de la Syrie. M. Bensalah a reçu en marge des travaux de UIP, le président du parlement iranien, Ali Larijani, le président du Sénat jordanien, Rawabdeh Abderaouf et le président de l'Assemblée nationale syrien Al-Laham Djihad. Les entretiens ont porté sur les questions d'intérêt commun et la coopération parlementaire. Les travaux de la 13^e Assemblée de l'UIP se déroulent, rappelle-t-on, du 12 au 16 octobre.

DIPLOMATIE **M. Bernaby Richard Gerard Riley, nouvel ambassadeur de Nouvelle-Zélande en Algérie**

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Bernaby Richard Gerard Riley, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Nouvelle-Zélande auprès de la République algérienne démocratique et populaire avec résidence au Caire, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

BTPH: Plus de 30 entreprises tunisiennes attendues aux rencontres professionnelles d'Oran

Plus de trente entreprises tunisiennes seront présentes aux rencontres professionnelles dédiées au secteur du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH), prévues le 22 octobre à Oran, a annoncé hier le directeur de la mission économique et commerciale près de l'ambassade de Tunisie en Algérie (Tunisia export Algeria). Ces rencontres algéro-tunisiennes verront la participation d'une trentaine de sociétés tunisiennes spécialisées notamment dans les matériaux de construction, les études et engineering, l'architecture et l'urbanisme, le matériel électrique, les produits de sécurité liés aux BTPH et autres services connexes, a précisé M. Riadh Bezzarga à l'APS. «Le rendez-vous économique permettra aux opérateurs algériens et tunisiens de nouer des partenariats et de tirer profit de leur savoir-faire commun pour impulser une nouvelle dynamique à la réalisation des projets de construction inscrits dans les deux pays», a fait valoir M. Bezzarga. Les participants à ces rencontres seront également conviés à visiter le Salon international du logement, de l'immobilier, de la construction et des travaux publics (Batwest) dont la 1^{re} édition se tiendra du 20 au 25 octobre au Palais des expositions à Médina Djedida (Oran).

5+5 DÉFENSE : **Premier module de formation à Alger du 7^e cycle de niveau intermédiaire**

Le premier module de formation du 7^e cycle de niveau intermédiaire au titre du collège «5+5 Défense» sous le thème «La coopération civilo-militaire dans la gestion des catastrophes naturelles» s'est tenu hier à Alger, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre des activités de coopération militaire au sein de l'Initiative 5+5 Défense pour l'année 2014, le 1^{er} module de formation du 7^e cycle de niveau intermédiaire, au titre du collège 5+5 Défense, sous le thème de la coopération civilo-militaire dans la gestion des catastrophes naturelles, s'est tenu mardi 14 octobre 2014, au niveau du Cercle national de l'Armée, sis à Beni Messous, et s'étendra sur deux jours», relève la même source. «Ce module qui est organi-



nisé sous la haute supervision de M. le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, connaît la participation des représentants des pays membres de l'Initiative, à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Libye, la Mauritanie, la France, l'Italie, le Portugal et l'Espagne», ajoute le communiqué. «En cette occasion, des conférences traitant de l'importance et de la nécessité de

la coopération civilo-militaire dans le domaine de la gestion des catastrophes naturelles, ainsi que les mécanismes de la mise en œuvre sur le terrain, sont dispensées», note la même source.

«Par ailleurs, cette manifestation est une occasion aux auditeurs représentant les pays de l'Initiative, de s'imprégner de l'expérience algérienne en matière de coopération civilo-militaire dans la gestion des catastrophes naturelles», ajoute le communiqué.

CRISE LIBYENNE : **La préparation du dialogue interlibyen «importante et délicate»**

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a estimé hier à Alger que la préparation du dialogue interlibyen était «importante et délicate», précisant que le rôle de l'Algérie était de «faciliter» son lancement. M. Lamamra a souligné dans une conférence de presse conjointe avec le ministre argentin des Relations extérieures et du Culte Hector Marcos Tiemeyer, que les décisions relatives à la préparation du dialogue entre les antagonistes libyens «exigent un consensus interlibyen et aucune partie externe ne peut apporter des solutions en l'absence des Libyens».

Répondant à une question sur le dialogue interlibyen et le rôle de l'Algérie, M. Lamamra a indiqué que «la situation en Libye et sa complexité exigent un consensus permettant de lancer un dialogue sur des bases communes, des principes et des objectifs approuvés par tous».

«Le rôle de l'Algérie étant de faciliter cette démarche, nous devons alors écouter les protagonistes libyens puis rapprocher les vues pour lancer le dialogue en Algérie ou en Libye», a-t-il ajouté affirmant que «si les Libyens s'entendent et décident d'organiser ce dernier sur leur territoire, ce sera parfait».

«Le discours diplomatique international actuel sur le règlement de la crise libyenne préconise le dialogue et la réconciliation nationale et appelle au renforcement des institutions libyennes», s'est-il félicité saluant «un pas décisif sur la bonne voie».

A une question sur des «différends» entre l'Algérie et l'Egypte concernant le règlement de la crise libyenne, le ministre a affirmé qu'il y avait concertation et coordination entre les deux pays et point de différend.

«Les deux pays sont appelés à jouer un rôle primordial pour encourager les parties libyennes à aller vers le dialogue et faciliter une sortie de la crise», a-t-il ajouté rappelant que l'orientation stratégique donnée par les présidents des deux pays à leurs chefs de la



diplomatie était «d'œuvrer de concert et ensemble sur les fronts arabe et africain et sur d'autres axes stratégiques».

L'Algérie a été chargée, en mai dernier en marge de la Conférence ministérielle du mouvement des non alignés, de coordonner la commission Défense et sécurité du groupe des pays du voisinage tandis que l'Egypte s'est vue confier la présidence de la commission politique et de telles fonctions exigent une coordination continue entre les deux pays, a-t-il rappelé.

Dans une situation telle que celle qui prévaut en Libye, il n'est pas facile de dissocier l'aspect défense de l'aspect politique en ce sens que le dialogue exige la participation de membres de groupes armés, de responsables militaires ainsi que des personnalités politiques de renom», a considéré le ministre qui a fait ressortir l'intérêt d'une «concertation permanente avec les frères en Egypte».

«La relation algéro-égyptienne se porte bien», a-t-il affirmé avant d'annoncer que la grande commission mixte de coopération se tiendra dans les prochaines semaines au Caire sous la présidence du Premier ministre Abdelmalek Sellal et son homologue égyptien.

Un échange de visites de ministres dans les capitales des deux pays auront lieu dans le même temps, a-t-il encore fait savoir.

ALGÉRIE - FMI - BM

M. Djellab rencontre à Washington plusieurs responsables d'institutions financières

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, a eu à Washington d'autres rencontres avec des responsables d'institutions financières internationales et régionales, dans le cadre de ses activités aux Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale tenues du 10 au 12 octobre, a indiqué hier le ministère des Finances dans un communiqué.

M. Djellab a pris part aux travaux de la réunion conjointe des ministres des Finances et des gouverneurs de Banques centrales de la région Moyen-Orient et Asie Centrale (MOAC) avec la directrice générale du FMI, Mme Christine Lagarde.

Cette réunion a permis à la première responsable du FMI de faire état des actions engagées au niveau de la région et de prendre connaissance des points de vue des ministres et des gouverneurs de Banques centrales sur l'action de cette institution financière pour répondre aux besoins de la région. Dans ce cadre, M. Djellab est intervenu au nom des ministres des Finances arabes en sa qualité de président du Conseil qui regroupe ces derniers.

«A ce propos, il a fait part à la directrice générale du FMI des conclusions des travaux de ce conseil qui s'était tenu en avril dernier et a, ainsi, exposé les grandes lignes des préoccupations et propositions formulées dans la lettre qu'il lui a déjà adressée, à ce titre, en septembre dernier. Par ailleurs, M. Djellab s'est entretenu avec M. Ahmed Masood, directeur du département MOAC au FMI.

A cet égard, le ministre des Finances a mis l'accent sur les actions de réformes et de modernisation engagées par l'Algérie au niveau des administrations fiscale, douanière et budgétaire ainsi que celles qui ont trait à l'efficacité de la dépense publique. A cet effet, il a indiqué que le défi à relever par l'Algérie dans ce cadre «réside dans une plus grande coordination des actions menées et leur opérationnalisation».

C'est ainsi que le directeur du département MOAC a soutenu que sur le plan de la situation macroéconomique et sociale, l'Algérie se caractérise par une stabilité par rapport aux autres pays de la région», note le communiqué.

Ce à quoi M. Djellab a tenu à lui préciser que cette situation doit se consolider par la poursuite de la mise en œuvre des actions de modernisation et de réformes, ajoute la même source. M. Masood a alors marqué la disponibilité du FMI pour accompagner l'Algérie dans son plan de modernisation dans des domaines relevant de sa compétence et où l'expertise s'avère nécessaire.

En outre, le ministre des Finances a eu une rencontre avec le président du Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA), qui a permis de faire le point sur l'état de la coopération entre l'Algérie et cette institution et examiner les voies et moyens de les renforcer davantage. M. Djellab a également participé aux réunions des gouverneurs arabes et africains avec le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim. Ces réunions ont permis d'échanger les points de vue sur les préoccupations qui touchent le monde arabe et africain dans un contexte marqué par une instabilité économique due aux situations politiques et sociales auxquelles certains pays arabes et africains sont confrontés.

APS